

CINQUANTE ANS APRÈS MAI 68,
L'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES EN TENSION
ENTRE ENVIES ÉGALITAIRES ET RÉSISTANCES CONSERVATRICES



Dominique Houssonloge

ETUDE UFAPEC
OCTOBRE 2018 | 15.18



Résumé :

Cinquante ans après mai 68, les rapports entre les hommes et les femmes sont en tension. Officiellement, l'égalité de genre est reconnue et légalisée. Dans les faits, des discriminations substantielles persistent et le schéma où l'homme reste destiné à être le gagne-pain de la famille et où la femme reste le deuxième sexe, contrainte de concilier vie professionnelle et vie privée, est toujours d'actualité. Pourquoi les inégalités et discriminations de genre subsistent-elles et comment les dépasser ?

Mots-clés :

Féminin, masculin, pluriel, genre, sexes, guerre des sexes, filles, garçons, hommes, femmes, machine du genre, mai 68, société égalitaire, pédagogie égalitaire, émancipation, minorités sexuelles, homosexualité, EVRAS, stéréotypes sexués, rôles sexués, genré, femmes actuelles, hommes actuels, mixité, domination masculine, patriarcat, mères actuelles, pères actuels, féminisme, mouvement féministe, contraception, avortement, congé de maternité, congé de paternité, congé parental.

Donner à chacun.e la possibilité d'être reconnu.e et de vivre comme un.e semblable sans que la pluralité humaine ne se décline en singularisations aliénantes.

Réjane Sénac

Nous remercions

- pour leurs avis et témoignages : Catherine Lemaitre, coordinatrice du Conseil des Elèves Francophones, Sophie et France, enseignantes
- pour leur précieuse relecture Violaine Dautrebande, Manon Claes et Bernard Hubien.



Table des matières

Introduction.....	4
1. Définition et concept de genre	6
2. Quelques faits et chiffres de l'égalité hommes-femmes aujourd'hui.....	7
1. L'emploi	7
2. Le pouvoir politique.....	12
3. L'emploi du temps	17
4. L'école.....	21
Conclusion pour les faits et chiffres	25
3. L'égalité de genre aujourd'hui	27
1. Eclairage de l'histoire	27
2. Les femmes actuelles, des funambules ?	34
3. Les hommes actuels, des apprentis ?.....	41
4. L'égalité de genre et l'école.....	46
5. Le point sur l'égalité de genre aujourd'hui	55
4. Pistes d'action et position de l'UFAPEC	61
1. Au niveau législatif.....	61
2. Au niveau des mentalités	63
3. Au niveau éducatif	65
Conclusion	68
Annexe 1.....	71
Annexe 2.....	74
Bibliographie.....	76
Textes légaux et institutionnels.....	80
Liens.....	80



Introduction

La révolution de mai 68 a impacté tout l'Occident dans ses mœurs et a modifié en profondeur les rapports entre les sexes. Cinquante ans après, il nous a semblé essentiel de nous interroger et de faire le point sur l'égalité de genre, c'est-à-dire sur l'égalité entre les hommes et les femmes dans la société actuelle.

Peut-on parler d'égalité entre les hommes et les femmes en 2018 ? Les nouvelles générations sont-elles plus libres et épanouies dans leur genre ?

Vu l'objet social et le public privilégié de l'UFAPEC, nous avons mis le focus sur la parentalité et sur l'école.

Le modèle unifamilial d'avant mai 68 a bien changé. Le modèle du patriarcat, avec le père chef de famille qui fait carrière et qui détient l'autorité et la femme au foyer exclusivement épouse et mère d'une famille souvent nombreuse n'est plus le modèle prédominant. À l'heure actuelle, les jeunes restent aux études plus longtemps, ils démarrent leur vie de couple plus tard, les deux conjoints souvent travaillent et l'arrivée du premier enfant se passe également à un âge plus avancé, après l'acquisition d'un emploi stable et, parfois, après l'achat d'un logement. Enfin, la majorité des familles n'a plus en moyenne que deux enfants. À cela s'ajoutent de nouveaux modèles familiaux : familles recomposées, familles homoparentales et familles monoparentales, en augmentation, avec à leur tête essentiellement des mères. Cette diversité des modèles familiaux génère une diversité de rapports et de modes de fonctionnement intra-familiaux et professionnels¹.

Les femmes ont acquis aujourd'hui leur indépendance, elles travaillent, certaines ont fait leur entrée dans des domaines autrefois réservés aux hommes comme l'industrie chimique ou pharmaceutique². En plus de leur vie professionnelle, elles continuent à s'investir fortement dans la sphère privée : ménage, soins et éducation des enfants... Nombre d'entre elles sont devenues cheffes de famille à part entière : séparées avec des enfants en garde principale, elles sont le pilier familial. Souvent présentées comme courageuses, ingénieuses ou même *superwomen*, il semblerait que l'image de la femme ait pris du galon depuis cinquante ans.

Les hommes, eux, ont renoncé bon gré mal gré au modèle patriarcal qui était le leur depuis des siècles. Ils composent aujourd'hui entre milieu professionnel, dans lequel on attend encore d'eux qu'ils *fassent carrière*, et vie familiale, où les attentes en matière d'implication sont beaucoup plus fortes. Régulièrement pointés comme immatures, égoïstes, absents dans leur rôle de père, les hommes actuels n'ont pas vraiment le beau rôle. Auraient-ils laissé des plumes dans la révolution de mai 68 ?

Ensuite, on ne peut aborder l'égalité des genres sans aborder la question fondamentale de l'inné et de l'acquis en matière d'identité sexuelle. Nait-on homme ou femme ou le devient-on en fonction de l'éducation que nous recevons ?

¹ Alice Pierard, *Quelle intégration des différents modèles de famille dans notre société ?* Analyse UFAPEC n°18.16 <http://www.ufapec.be/nos-analyses/1816-differents-modeles-de-familles.html>

² Jobat.be, juin 2017 - *De plus en plus de femmes en chimie et en pharma* - <https://www.jobat.be/fr/articles/de-plus-en-plus-de-femmes-en-chimie-et-en-pharma/>

Si autrefois le rapport entre les sexes reposait sur ce que le sociologue français Pierre Bourdieu a défini comme *la domination masculine*³, comment le nommer aujourd'hui ? Est-on encore dans un rapport de force ou peut-on parler d'égalité où on serait autorisé à vivre sa féminité et sa masculinité plus librement et en sortant d'un modèle unique ?

En tant qu'association représentative des parents et associations de parents d'élèves de l'enseignement catholique, l'UFAPEC tient, à travers cette étude, à questionner un enjeu de société majeur qui constitue l'un des fondements de nos sociétés modernes et démocratiques : l'égalité de genre. Cela inclut les hommes et les femmes, comme les minorités sexuelles. Cela concerne le droit et la non-discrimination⁴ à l'école, au travail et dans l'exercice de la citoyenneté. Cela concerne encore les droits sexuels et reproductifs. Rendre effectives l'égalité des chances et l'émancipation de l'individu quels que soient son sexe et son orientation sexuelle est une responsabilité politique et sociétale. Notons que nos propos ne veulent en aucune manière entrer dans les débats de certains concernant « les théories du genre ». Il s'agit là d'un débat idéologique qui ne concerne en rien la question de l'égalité et du respect dont cette étude est aussi l'objet.

Précisons encore que les inégalités de genre ne sont pas une réalité isolée. Elles sont à aborder avec d'autres inégalités fondées sur l'origine ethnique, culturelle et sociale.

Dans une démarche d'éducation permanente et dans une perspective sociologique, notre objectif n'est pas de juger ou d'interpréter les faits, mais de donner matière au lecteur pour qu'il élabore lui-même des pistes d'interprétation et d'action. Pour reprendre l'idée de Pierre Bourdieu, il s'agit *plutôt de donner des armes que de donner des leçons*⁵.

³ Pierre Bourdieu, *La Domination masculine*, Paris, Le Seuil, 1998, coll. Liber.

⁴ Sociologiquement, une discrimination est un comportement négatif à l'égard des membres d'un groupe vis-à-vis duquel nous entretenons des préjugés. Source : Fédération Wallonie-Bruxelles, *Sexes et manuels, Promouvoir l'égalité dans les manuels scolaires*, 2012, p. 12 - http://www.egalite.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&q=0&hash=7808fe4e708637e56ca6c08c849ea0c9da437042&file=uploads/tx_cfwbitemsdec/Sexes_et_manuels_Publication_2_pages.pdf

⁵ Pierre Bourdieu, Intervention au Congrès de l'AFEF, Limoges, 30 octobre 1977, parue dans *Le français aujourd'hui*, 41, mars 1978, pp. 4-20 et Supplément au n° 41, pp. 51-57. Repris dans *Questions de sociologie*, Les éditions de Minuit, 1980, pp 95- 112 - <http://www.homme-moderne.org/societe/socio/bourdieu/varia/cequep.html>

1. Définition et concept de genre

Pour parler des rapports entre hommes et femmes et de l'égalité ou de l'inégalité entre eux dans la société, on parle aujourd'hui de genre, qui fait rapport à la culture, et non plus de sexe, qui fait rapport à la nature. Dans cette acception, le terme *genre* est entré dans le vocabulaire francophone dans les années nonante ; c'est une importation anglo-saxonne du terme *gender* utilisé dans les études féministes américaines (les *Gender studies* réclamant une relecture de la société et de son histoire selon un point de vue également féminin)⁶.

Amené par les recherches en sciences sociales, notamment féministes, le genre renvoie à la construction sociale de la masculinité et de la féminité. "Genre" est le terme général entré dans les mœurs ces dix dernières années [c'est-à-dire depuis environ 1995] et qui a supplanté le terme "sexe" car il indique que l'interprétation des hommes et des femmes de leur masculinité ou féminité biologique est en grande partie influencée par l'éducation, la formation, la scolarisation, les coutumes, la religion, les traditions, le fonctionnement des institutions sociales, les attentes sociales, les règles et les lois. Le processus de socialisation est au moins aussi important que la base biologique. L'essentiel de l'ensemble des réflexions autour du genre est qu'il existe une "machine du genre" sur laquelle il est possible d'agir. Des modifications peuvent être apportées à cette machine du genre : les écoles, les lois, les familles, les institutions religieuses, les commerces, les organisations, les usages évoluent. Spontanément ou sous l'action des politiques⁷.

Voici une autre définition proche et complémentaire : Concept qui se réfère aux différences sociales entre les femmes et les hommes qui sont acquises, susceptibles de changer avec le temps et largement variables tant à l'intérieur que parmi les différentes cultures. Selon les époques et les cultures, les valeurs et normes attachées au féminin et au masculin diffèrent et évoluent. L'acceptation et l'adhésion à ces normes et valeurs induisent des rapports sociaux spécifiques entre les femmes et les hommes. Reconnaître que ces normes et valeurs ne sont ni immuables ni innées, mais construites socialement, permet de prendre en compte la dimension de genre. Le genre est également une catégorie d'analyse qui « permet l'identification et la déconstruction des stéréotypes liés au féminin et au masculin, ainsi que le questionnement des normes sociales et économiques qui conditionnent les rapports entre les sexes [...]. Elle permet de mettre en évidence les rapports de pouvoir et les inégalités entre les femmes et les hommes ainsi que leurs répercussions sur l'aptitude et les possibilités de participation au développement des hommes et des femmes »⁸.

L'apport des sciences sociales a été déterminant en la matière. Citons entre autres le premier tome de *Masculin-Féminin*⁹ de l'anthropologue et féministe française, Françoise Héritier, suivi deux ans plus tard de *La Domination masculine* en 1998¹⁰ du non moins célèbre sociologue français Pierre Bourdieu.

⁶ *Le Dictionnaire des sciences humaines*. Sous la direction de Jean-François Dortier, Auxerre, 2008, p. 270

⁷ Magda Michielsens, *Femmes : 175 ans. Egalité et inégalités en 1830-2005*. Conseil de l'Égalité des Chances entre Hommes et Femmes. Bruxelles, 2005, pp. 11-12.

⁸ Fédération Wallonie-Bruxelles, Égalité des chances. *La mixité filles/garçons dans le sport, les loisirs et à l'école. Etat des lieux*. Bruxelles. 2016, p. 6.

⁹ Paris, Odile Jacob, 1996 suivi de *Masculin-Féminin II. Dissoudre la hiérarchie*, Paris, Odile Jacob, 2002.

¹⁰ Paris, Seuil.

On le voit, l'étude des genres est récente mais a permis et permet encore d'agir sur la *machine du genre*. Le genre a divisé historiquement deux parties de la population en réduisant la moitié à un statut inférieur légitimé par des pseudo-critères naturels, le sexe *fort* dominant le sexe *faible* au sein des couples, des fratries, des familles, du monde du travail, de la société et des institutions.

Notons encore que le genre ne peut être envisagé de façon tout à fait autonome, il se trouve imbriqué dans d'autres rapports de pouvoir liés aux classes sociales, à la culture, à la sexualité et à l'âge¹¹.

1. Quelques faits et chiffres de l'égalité hommes-femmes aujourd'hui

1. L'emploi

Pour la Wallonie, d'après l'IWEPS (Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique)¹² :

- Il y a **une croissance importante des femmes au travail** : le taux d'activité des femmes a augmenté de 51,8 % à 59,1 % entre 2001 et 2015. Chez les hommes, c'est la situation inverse : le taux d'activité des hommes a baissé de 71,1 % en 2001 à 68,6 % en 2015. Cela s'explique notamment par la crise économique qui touche des secteurs plus masculins.
- S'il se réduit, **l'écart entre le taux d'activité des hommes et des femmes reste néanmoins important** : en 2015 en Wallonie, dans la population féminine, 59,1 % des femmes sont actives, alors que le taux d'activité des hommes s'élève à 68,6 %.
- C'est chez les personnes faiblement diplômées ou sans diplôme que le différentiel hommes/femmes est le plus grand. Ainsi, **seule un peu plus d'une femme sur dix sans diplôme possède un emploi** alors que cette situation concerne plus de trois hommes sur dix.
- Le travail à temps partiel représente 26,3 % de l'emploi salarié wallon en 2015 (graphique 1.19). Il existe cependant de fortes disparités en termes de genre. En effet, 43,7 % des femmes salariées travaillent à temps partiel pour 9,9 % des hommes. Les résultats présentés montrent également que **l'emploi à temps partiel est plus fréquent chez les personnes avec un faible niveau d'instruction et particulièrement chez les femmes**. Elles sont 30,9 % à travailler à temps partiel parmi les diplômées avec un niveau universitaire ou supérieur de type long alors que cette situation concerne 63,5 % des femmes faiblement diplômées (en possession tout au plus d'un diplôme primaire). Chez les hommes, les différences liées au niveau de diplôme sont moins marquées : l'emploi à temps partiel est de 12,2 % chez les faiblement diplômés contre 8,3 % chez les diplômés de niveau universitaire ou supérieur de type long.

¹¹ Marie Gausset, L'éducation des filles et des garçons : paradoxes et inégalités in *Institut français de l'éducation*. N° 112. Octobre, 2016, p. 5.

¹² Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, *Genre et revenu. Analyse et développement d'indicateurs*. Bruxelles, 2011.

- La répartition des personnes travaillant à temps partiel selon le motif a montré que le travail à temps partiel est principalement lié, chez les hommes, au fait qu'ils n'ont pas trouvé d'emploi à temps complet. Les hommes sont par ailleurs plus nombreux que les femmes à combiner une formation avec un emploi à temps partiel. **La première raison invoquée par les femmes est liée à des contraintes familiales** dans 45,2 % des cas (pas de service pour les enfants, raisons familiales, ...). Viennent ensuite les raisons en relation avec des contraintes liées au marché de l'emploi : ces contraintes pèsent sur 37,9% des femmes qui travaillent à temps partiel.
- Il est important de rappeler ici les risques du travail à temps partiel : outre un salaire plus bas, un plus grand risque de chômage, de travail précaire ainsi que de faible pension.

A ce sujet, la recherche de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes sur le genre et le revenu observe en 2011 que les femmes ont trois fois plus de risques que les hommes de se trouver en situation de dépendance financière¹³.

- **Il persiste une segmentation des professions (ségrégation verticale) selon le genre** : une série de professions demeurent majoritairement occupées par les femmes alors que d'autres professions concentrent presque exclusivement une population masculine. Les professions les plus *féminisées* sont les professions de la vente (personnel des services et vendeurs), les professions d'ouvriers et employés non qualifiés, les professions de type administratif et les professions intellectuelles. On relève ainsi la forte concentration des femmes dans les emplois faiblement qualifiés. En outre, l'accès à des postes à responsabilité reste difficile pour les femmes (la part des femmes dans les professions de dirigeants et cadres supérieurs est de 30,6 % contre 69,4 % pour les hommes). Par rapport aux données publiées en 2010, on soulignera également une diminution de la présence de femmes dans les professions de dirigeants et cadres supérieurs puisqu'elles étaient 33,2 % en 2009.

C'est la fameuse notion de *plafond de verre* : les femmes peuvent progresser dans la hiérarchie de l'entreprise, mais seulement jusqu'à un certain niveau. Résultat : elles sont en grande partie absentes du sommet de la hiérarchie. L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes fait remarquer que *les femmes se heurtent au plafond de verre aussi bien dans le secteur privé que dans la fonction publique, mais également dans bien d'autres domaines : syndicats, fédérations patronales, ONG, autorités académiques, partis politiques, etc.* et que *la compétence ne peut être mise en cause puisque les filles obtiennent de meilleurs résultats scolaires que les garçons et sont donc très qualifiées. Leurs aptitudes managériales sont en principe incontestables. En outre, plusieurs études montrent l'intérêt économique de la diversité de genre*¹⁴.

¹³ Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, *Genre et revenu*, op. cit., p. 64.

¹⁴ Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, *Plafond de verre* - http://iqvm-iefh.belgium.be/fr/activites/emploi/plafond_de_verre



Source : Pixabay

- **La ségrégation du marché du travail est aussi horizontale** dans la mesure où l'accès à certains secteurs d'activité semble encore dépendre du genre. Les changements dans l'accès des femmes et des hommes à certains secteurs sont lents et on peut être inquiet du caractère structurel de cette difficulté d'accès tant pour les femmes que pour les hommes. En Wallonie, en 2015, c'est le secteur de la santé humaine et de l'action sociale qui occupe le plus de salariés (17 %). Ce secteur compte 79,4 % de femmes. Le secteur du commerce est passé en seconde position, avec une occupation de 12,5 % des salariés parmi lesquels 50,7 % d'hommes. On retrouve à égalité le secteur de l'enseignement (12,5 %) avec 70,7 % de femmes. On soulignera, par ailleurs, une forte féminisation de l'école maternelle et primaire¹⁵ et, à l'opposé, un monde universitaire qui reste caractérisé par un corps professoral presque exclusivement masculin¹⁶.

¹⁵ En janvier 2016, 97 % de femmes enseignent au niveau maternel et 82 % au niveau primaire. Source : Fédération Wallonie-Bruxelles, *Indicateurs de l'enseignement 2016*, Indicateur 30 - <http://www.enseignement.be/index.php?page=28017&navi=2264>

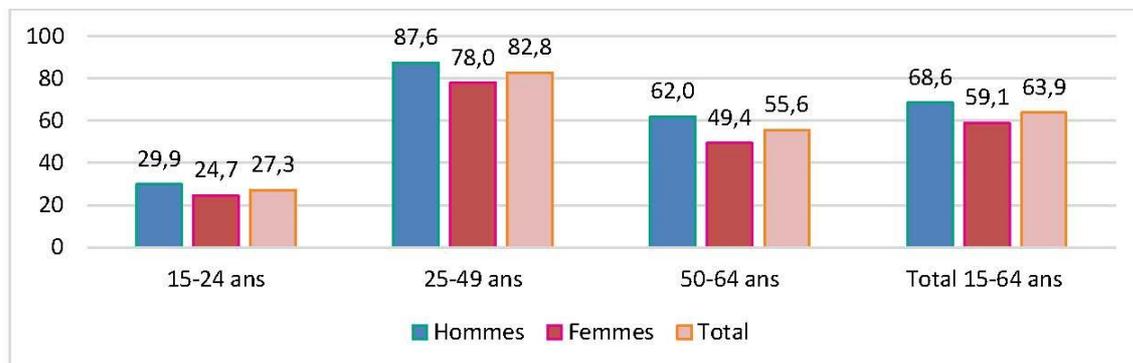
¹⁶ IWEPS, *Égalité entre les femmes et les hommes en Wallonie. Photographie statistique. Cahier I : Insertion des femmes et des hommes sur le marché du travail*, 2017, pp. 7-8 et plus.

Voici deux graphiques qui illustrent le taux d'activité en fonction de l'âge et du sexe :

Taux d'activité des personnes de 15 à 64 ans selon le sexe et l'âge, en Wallonie, en 2015, en %¹⁷

Note : Les statuts - emploi, chômage et inactivité - sont définis selon les normes du Bureau International du Travail (BIT). Le taux d'activité est le rapport entre la population active et la population en âge d'activité (15-64 ans).

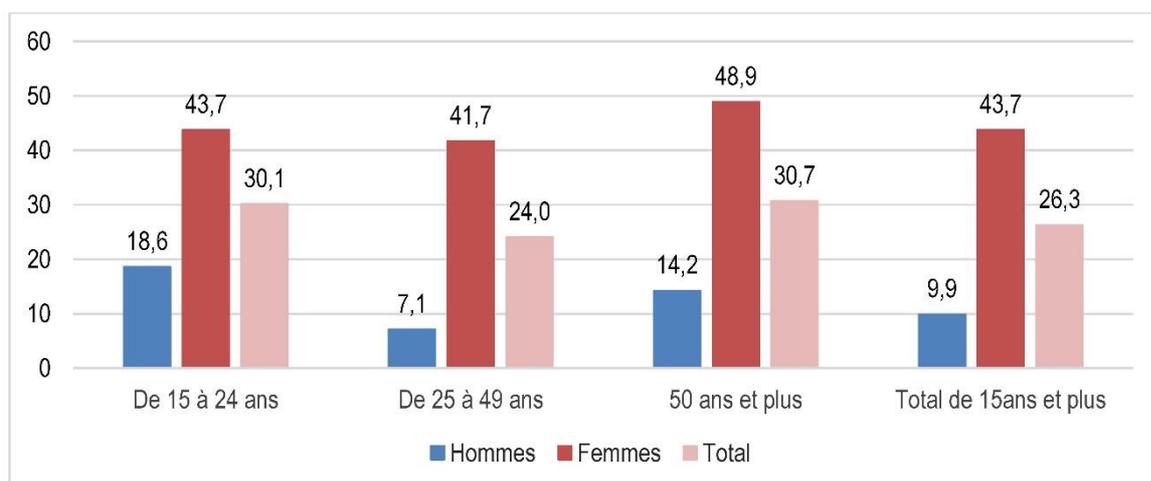
Source : SPF Economie - Direction générale Statistique - Enquête sur les Forces de Travail



Part de l'emploi salarié à temps partiel, hormis ALE et travail occasionnel, dans l'emploi salarié total selon le sexe et la catégorie d'âge, en 2015, en %¹⁸

Note de lecture : Sur l'ensemble des jeunes filles en emploi de 15 à 24 ans, 43,7% des jeunes filles travaillent à temps partiel. Par contre, sur l'ensemble des jeunes garçons en emploi de 15 à 24 ans, 18,6% d'entre eux travaillent à temps partiel.

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique - Enquête sur les Forces de Travail - Calculs : IWEPS



Même si une majorité de mères continuent à avoir un emploi, il a été montré que le taux de participation des mères au marché du travail tend à baisser en fonction du nombre d'enfants. En 2015, en Wallonie, parmi les femmes qui ont un emploi, 62,5 % des femmes en couple avec trois enfants travaillent à temps partiel, pour 46,3 % des femmes en couple avec un enfant de moins de 15 ans¹⁹.

¹⁷ Op. cit., graphique 1.4, p. 12.

¹⁸ Op.cit., graphique 1.18, p. 25.

¹⁹ Op. cit., pp. 36-37.

Le Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale constate que si le principe de l'égalité salariale entre femmes et hommes est inscrit dans de nombreux textes législatifs internationaux et belges [...] **cette égalité salariale n'est pas encore une réalité.** Selon le rapport établi par l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes en 2013, **l'écart salarial au niveau du salaire horaire s'élève à 10 % en défaveur des femmes. Cet écart représente 23 % si l'on prend en considération les salaires annuels.** [...] 48 % de cet écart salarial est explicable sur la base de différents facteurs objectifs (travail à temps partiel plus important chez les femmes, secteurs dans lesquels les femmes sont majoritairement occupées, etc.). Toutefois, une part importante de cet écart reste inexplicée²⁰.

Egalité au travail : encore une génération avant d'y arriver

L'écart salarial moyen en Belgique est encore de près de 10 %, et bien que les femmes représentent 50 % des forces actives dans le monde, seules 25 % d'entre elles occupent des fonctions dirigeantes.

D'après l'enquête de Manpower, réalisée auprès de 222 hommes et femmes occupant des postes de management dans le monde, c'est une "culture masculine profondément ancrée" qui retient encore les employeurs de laisser les femmes gravir les échelons professionnels. Parmi les dirigeants masculins, six sur dix pensent qu'il est nécessaire de créer une culture neutre au niveau des genres pour promouvoir davantage de femmes. Tous sexes confondus, 42 % des managers estiment qu'une des clés du succès sera d'offrir enfin des conditions de travail flexibles, où les résultats - et non les heures prestées - seront pris en compte.

Quoi qu'il en soit, selon l'étude de Manpower, il faudra encore au moins 17 ans pour que l'égalité entre les sexes soit une réalité sur le terrain. (avec Belga)²¹

Quant aux pensions, les inégalités hommes-femmes sont criantes. Le SPF Pensions a compilé les chiffres les plus récents. La pension moyenne d'un salarié est de 1.531 euros pour un homme contre 918 euros pour une femme soit 613 euros de différence. La première cause est l'écart salarial qui subsiste entre les hommes et les femmes pour une même fonction (7,6 % en Belgique). Le temps partiel qui concerne une femme sur deux en Belgique est une autre cause majeure, suivi par le recours plus fréquent des femmes aux interruptions de carrière et aux congés thématiques souvent pour des raisons familiales²².

²⁰ Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale – Diversité et égalité des chances, Egalité Femmes-Hommes : l'écart salarial - <http://www.emploi.belgique.be/defaultTab.aspx?id=8486>

²¹ Olivia Lepropre, Plafond de verre : quels sont les meilleurs pays pour les travailleuses ? In *Le Vif*, 07/03/2016.

²² *Le Soir*, Pensions : 613 euros de moins pour les femmes, 28/03/2018.

2. Le pouvoir politique

En Belgique, légalement, la parité homme-femme est de mise sur les listes électorales : *En mai 1994, la Belgique a adopté une loi disposant que les listes de candidats aux élections devaient être composées d'au moins un tiers de personnes de chaque sexe. Entre juin-juillet 2002 et février 2006, elle a ensuite été plus loin, adoptant une législation qui impose la présence d'un nombre égal d'hommes et de femmes sur les listes de candidats. Deuxième pays au monde après la France à prendre une pareille mesure, la Belgique a ainsi voulu aller au-delà des normes habituelles en imposant une égalité stricte (50-50) sur les listes, là où les standards internationaux et européens placent la parité à 40-60. La Belgique, qui avait autrefois tant tardé à accorder le droit de vote aux femmes, est ainsi devenue leader en termes d'égalité hommes-femmes en politique*²³.

Mais, force est de constater que malgré une augmentation du nombre de femmes élues, elles restent minoritaires :

NIVEAU FÉDÉRAL²⁴

Elues

	1995	1999	2003	2007	2010	2014
Chambre	18/150 (12%)	29/150 (19,3%)	52/150 (34,7%)	55/150 (36,7%)	59/150 (39,3%)	59/150 (39,3%)
Sénat	12/40 (30%)	12/40 (30%)	15/40 (37,5%)	12/40 (30%)	17/40 (42,5%)	/
TOTAL	30/190 (15,8%)	41/190 (21,6%)	67/190 (35,3%)	67/190 (35,3%)	76/190 (40%)	59/150 (39,3%)

Femmes parlementaires suite aux élections

	1995	1999	2003	2007	2010	2014
Chambre	18/150 (12%)	35/150 (23,3%)	53/150 (35,3%)	55/150 (36,7%)	57/150 (38%)	59/150 (39,3%)
Sénat	17/71 (23,9%)	20/71 (28,2%)	22/71 (31%)	29/71 (40,8%)	29/71 (40,8%)	30/60 (50%)
TOTAL	35/221 (15,8%)	55/221 (24,9%)	75/221 (33,9%)	84/221 (38%)	86/221 (38,9%)	89/210 (42,4%)

Femmes membres des gouvernements suite aux élections

²³ Sophie Van Der Dussen, Belgique, La représentation des femmes en politique (1994-2013) in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2013/34 (n° 2199-2200), p. 1 - <https://www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-2013-34-page-5.htm>

²⁴ Institut pour l'égalité des Hommes et des Femmes, *Chiffres. Présence des femmes au sein des institutions politiques législatives et exécutives belges*. - <http://igvm-iefh.belgium.be/fr/activites/politique/chiffres>

	1995	1999	2003	2007	2010	2014
Gouvernement fédéral	2/17 (11,8%)	4/21 (19%)	7/21 (33,3%)	3/14 (21,4%) 7/22 (31,8%) 6/22 (27,3%) 5/23 (21,7%)	6/19 (31,6%)	4/18 (22,2%) *

* La composition du gouvernement a été modifiée le 22 septembre 2015 : 5/18 (27,8%)

IVEAU RÉGIONAL, COMMUNAUTAIRE ET EUROPÉEN

Elues

	1995	1999	2004	2009	2014
Parlement flamand	21/118 (17,8%)	23/118 (19,5%)	40/124 (32,3%)	51/124 (41,1%)	55/124 (44,4%)
Parlement wallon	6/75 (8%)	8/75 (10,7%)	14/75 (18,7%)	26/75 (34,7%)	30/75 (40%)
Parlement bruxellois	20/75 (26,7%)	26/75 (34,7%)	41/89 (46,1%)	39/89 (43,8%)	36/89 (40,4%)
Parlement germanophone	5/25 (20%)	6/25 (24%)	6/25 (24%)	8/25 (32%)	9/25 (36%)
TOTAL	52/293 (17,7%)	63/293 (21,5%)	101/313 (32,3%)	124/313 (39,6%)	130/313 (41,5%)
Parlement européen (1994)	8/25 (32%)	8/25 (32%)	7/24 (29,2%)	7/22 (31,8%)	6/21 (28,6%)

Femmes membres des gouvernements suite aux élections

	1995	1999	2004	2009	2014
Gouvernement flamand	2/9 (22,2%)	3/9 (33,3%)	3/10 (30%)	4/9 (44,4%)	4/9 (44,4%)
Gouvernement wallon	0/7	0/9	3/9 (33,3%)	1/8 (12,5%)	1/8 (12,5%)
Gouvernement bruxellois	0/8	1/8 (12,5%)	3/8 (37,5%)	2/8 (25%)	4/8 (50%)
Gouvernement de la Communauté française	1/4 (25%)	3/8 (37,5%)	4/6 (66,7%)	3/7 (42,8%)	2/7 (28,6%)
Gouvernement germanophone	0/3	0/3	1/4 (25%)	1/4 (25%)	1/4 (25%)
TOTAL	3/33 (9,1%)	7/37 (18,9%)	14/37 (37,8%)	11/36 (30,6%)	12/36 (33,3%)

NIVEAU COMMUNAL ET PROVINCIAL

Elues communales

	1994	2000	2006	2012
Flandre	20,3% (1447/7123)	27% (1980/7276)	33,4% (2456/7350)	36,1% (2695/7457)
Wallonie	18,2% (912/5013)	26% (1334/5148)	32% (1667/5214)	34,9% (1856/5306)
Bruxelles	27,8% (178/641)	38,1% (249/653)	42,2% (280/663)	41,4% (284/685)

Conseillères communales suite aux élections

	1994	2000	2006	2012
Flandre	/	27,4% (1993/7276)	34,4% (2499/7268)	36,2% (2698/7464)
Wallonie	/	26,2% (1349/5148)	24% (1252/5214)	35,8% (1936/5406)
Bruxelles	/	36,9% (241/653)	40,4% (268/663)	42,5% (291/685)

Echevines suite aux élections

	1994	2000	2006	2012
Flandre	15,1% (235/1553)	20% (312/1566)	31,1% (552/1776)	33% (594/1800)
Wallonie	10,3% (140/1362)	17,6% (200/1134)	27,8% (318/1145)	30% (339/1128)
Bruxelles	23,1% (37/160)	31% (44/142)	37,8% (59/156)	39,5% (62/157)

Femmes bourgmestres suite aux élections

	1994	2000	2006	2012
Flandre	4,9% (15/308)	7,5% (23/308)	9,4% (29/308)	12,7% (39/308)
Wallonie	5% (13/262)	7,8% (19/262)	9,2% (24/262)	12,6% (33/262)
Bruxelles	10,5% (2/19)	15,8% (3/19)	15,8% (3/19)	5,3% (1/19)

Elues provinciales

	1994	2000	2006	2012
Flandre	22,6% (91/402)	29% (119/411)	36,6% (148/404)	41,6% (146/351)

Wallonie	19,8% (64/323)	29% (95/327)	37,8% (127/336)	32,7% (73/223)
-----------------	-------------------	-----------------	--------------------	-------------------

Conseillères provinciales suite aux élections

	1994	2000	2006	2012
Flandre	/	30,6% (126/411)	37,9% (153/404)	43% (151/351)
Wallonie	/	30,6% (100/327)	37,2% (125/336)	34,5% (77/223)

Députées provinciales suite aux élections

	1994	2000	2006	2012
Flandre	10% (3/30)	13,3% (4/30)	27,6% (8/29)	20% (6/30)
Wallonie	15,4% (4/26)	16,7% (5/30)	20% (6/30)	31,8% (7/22)

Les conclusions de la politologue Sophie Van Der Dussen en 2013 sont toujours d'actualité : si, comme on l'a déjà dit plus haut, il y a augmentation de la proportion de femmes à tous les niveaux de pouvoir et dans toutes les régions du pays, la parité homme-femme n'est pas encore acquise et surtout *le pourcentage de femmes diminue au fur et à mesure que l'on monte dans la hiérarchie des mandats. Une discrimination semble donc persistante*²⁵.

D'après l'enquête menée par la politologue, le facteur le plus important qui explique au mieux la faible proportion de femmes engagées en politique, semble être leur (possible) maternité et les charges familiales ou parentales.²⁶

Enfin, toujours d'après la même recherche, les dirigeants de partis continuent à sélectionner davantage les hommes pour les places éligibles sur les listes de candidats ou pour des postes-clés, et de nombreuses femmes continuent à s'exclure elles-mêmes du champ politique sous prétexte qu'elles seraient moins aptes à exercer une fonction publique.²⁷

²⁵ Sophie Van Der Dussen, op. cit., p. 211.

²⁶ Op. cit., p. 259.

²⁷ Op. cit., p. 260.

3. L'emploi du temps

Voici trois graphiques qui illustrent les différences d'emploi du temps des hommes et des femmes dont l'emploi du temps consacré aux charges ménagères et aux enfants :

Tableau 11.a

Emploi du temps moyen des hommes et des femmes (12 ans et plus) dans dix rubriques principales (durée en heures par répondant et par semaine), en Wallonie, en 1999, 2005 et 2013²⁸

	Hommes			Femmes		
	1999	2005	2013	1999	2005	2013
travail rémunéré	17:00	17:16	16:42	10:17	10:09	9:52
tâches ménagères	14:31	14:19	13:41	24:25	23:02	22:38
soins et éducation des enfants	1:06	1:10	1:46	2:54	2:59	3:39
soins personnels	16:51	16:25	17:25	17:28	17:20	19:28
sommeil et repos	62:58	62:02	62:10	64:49	65:02	63:54
éducation	4:58	4:40	4:21	4:12	4:15	4:30
contacts sociaux	10:22	10:04	9:47	10:51	10:22	10:06
loisirs	30:28	31:52	33:01	24:42	26:13	25:25
déplacements	9:47	10:02	8:40	8:21	8:28	7:57
autres	0:00	0:09	0:27	0:00	0:11	0:30

Tableau 11.b

Emploi du temps moyen des hommes et des femmes dans dix rubriques principales (pourcentage moyen par semaine), en Wallonie, en 1999, 2005 et 2013²⁹

	Hommes			Femmes		
	1999	2005	2013	1999	2005	2013
travail rémunéré	10	10	10	6	6	6
tâches ménagères	9	9	8	15	14	13
soins et éducation des enfants	1	1	1	2	2	2
soins personnels	10	10	10	10	10	12
sommeil et repos	37	37	37	39	39	38
éducation	3	3	3	3	3	3
contacts sociaux	6	6	6	6	6	6
loisirs	18	19	20	15	16	15
déplacements	6	6	5	5	5	5
autres	0	0	0	0	0	0
Total	100	100	100	100	100	100

Note : Les dix groupes d'activités sont les suivants : 1. Travail rémunéré (travail sur le lieu de travail, à domicile, etc., pauses sur le lieu de travail, obligations liées au chômage et à la recherche d'emploi) 2. Tâches ménagères (ménage, petits boulots, courses, visite et utilisation de services) 3. Soins et éducation des enfants (soins des enfants, éducation) 4. Soins personnels (manger et boire, s'habiller et se laver, recevoir des soins professionnels) 5. Sommeil et repos (sommeil et repos, détente et farniente, sexe) 6. Enseignement et formation (scolarité, autres cours et formations, pauses, breaks et attentes à l'école) 7. Participation sociale (vie associative, contacts sociaux, soins et aide aux membres de la famille) 8. Loisirs (hobbies et jeux, sport, récréation, sorties, culture et divertissement, télé et vidéo, écoute musicale, lecture, nouveaux médias) 9. Déplacements (domicile-travail, domicile-école, pour les loisirs, pour le ménage, pour les enfants, déplacements familiaux, autres) 10. Autres (loisirs non spécifiés, temps indéterminé)

Source : Glorieux, Ignace et Theun Pieter van Tienoven (2016) *Genre et emploi du temps – (Non-)évolution des stéréotypes de genre 1999, 2005 et 2013*. Bruxelles, Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, 120p.

²⁸ IWEPS, *Égalité entre les femmes et les hommes en Wallonie. Photographie statistique. Cahier 2. Le genre et l'emploi du temps en Wallonie, 2017*, tableau 1.1.a, p. 5 - <https://www.iweps.be/publication/egalite-entre-les-femmes-et-les-hommes-en-wallonie-2017-cahier2/>

²⁹ IWEPS, op. cit., tableau 1.1.b, p. 5.

Tableau 1.2
Temps consacré au travail rémunéré, aux tâches ménagères et aux soins et à l'éducation des enfants par semaine, Wallonie 2013³⁰

	travail rémunéré	tâches ménagères	soins et éducation des enfants	total
hommes	16:42	13:41	1:46	32:09
femmes	9:52	22:38	3:39	36:09

Source : Groupe de recherche TOR, VUB (Vrije Universiteit Brussel)/SPF Economie

Comme le montrent les graphiques 11 a, 11 b et 1.2, en 2013, par semaine, les hommes travaillent plus (emploi rémunéré : 16h42) que les femmes (9h52), mais celles-ci en plus de leur emploi, consacrent plus de temps aux tâches ménagères ainsi qu'aux soins et à l'éducation des enfants (26h17 pour les femmes contre 15h27 pour les hommes). Les femmes ont donc une charge de travail totale (rémunérée et non rémunérée) sensiblement plus importante que les hommes. Ce qui explique qu'il leur reste moins de temps pour les loisirs que les hommes (25h25 contre 33h01 pour les hommes).

L'analyse de l'IWEPS montre également qu'il n'y a pas d'évolution vers un emploi du temps plus égalitaire entre les hommes et les femmes. C'est ce que certains appellent *l'échec de la révolution ménagère* puisque ces tâches ne sont pas mieux partagées entre les hommes et les femmes, alors que les femmes travaillent plus qu'autrefois à l'extérieur. C'est surtout la présence d'enfants et notamment d'enfants en bas âge qui rend la vie des femmes plus compliquée : *Cette inégale répartition des tâches et activités entre femmes et hommes est perçue comme problématique dans l'articulation des temps sociaux : les femmes ressentent significativement plus de contraintes temporelles que les hommes³¹.*



Source : Pixabay

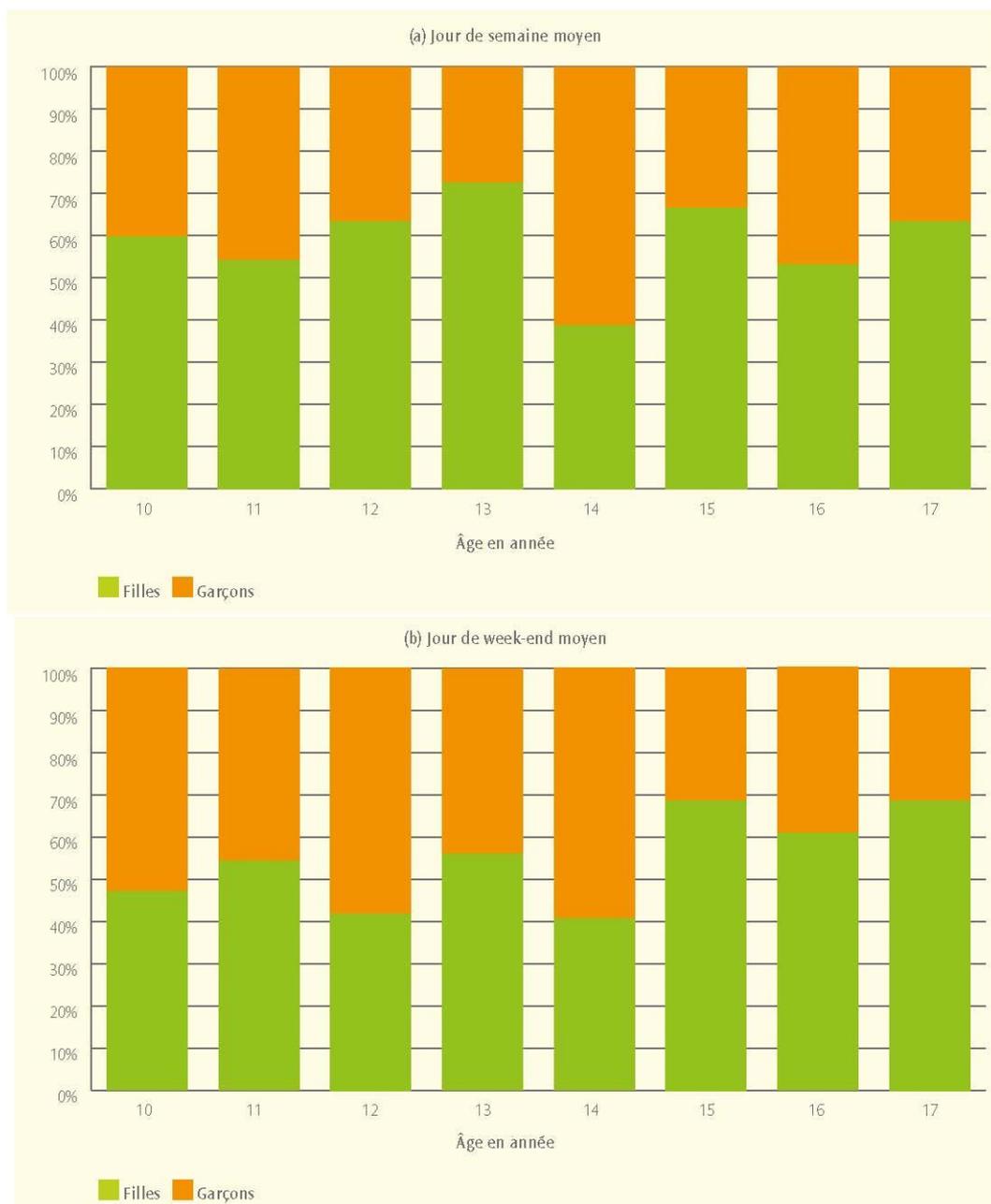
Nous nous interrogeons cependant sur un élément qui semble absent des deux analyses : l'entretien (en termes de travaux et bricolage) de la maison, la rénovation ou la construction de l'habitation comme l'entretien du jardin ne semblent pas pris en compte. Serait-ce que les hommes les ont renseignés comme loisirs ?

³⁰ IWEPS, op.cit., tableau 1.2., p.7.

³¹ IWEPS, op. cit., p. 31.

Et les jeunes ?

Répartition du temps total consacré aux tâches ménagères, un jour de semaine moyen (a) et un jour de week-end moyen (b), par des filles et des garçons belges âgés de 10 à 17 ans, selon l'âge en 2013 (nfilles=274, ngarçons=282)³²

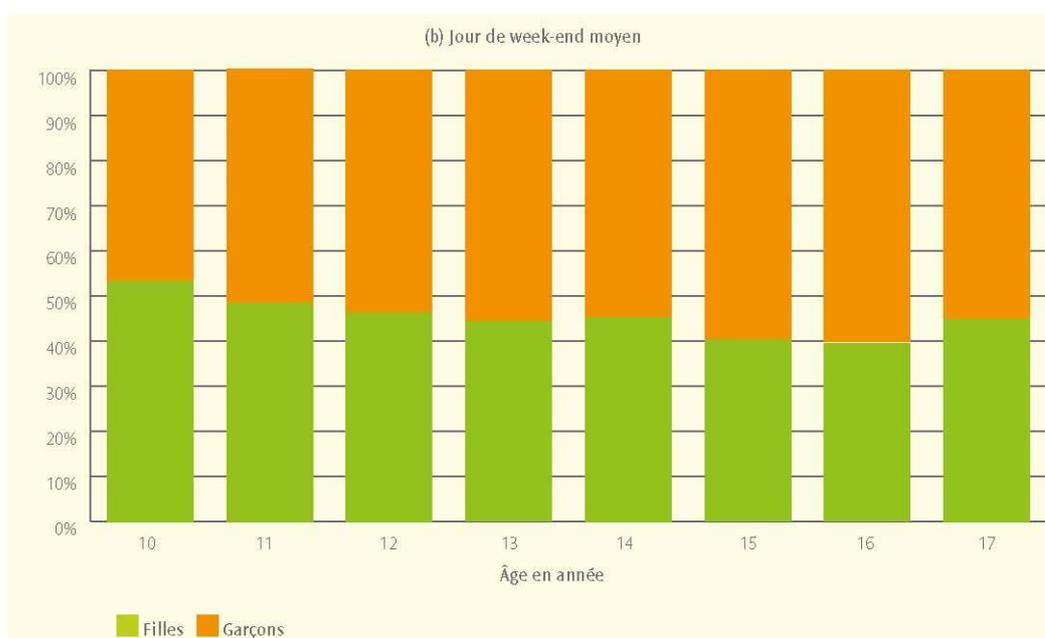
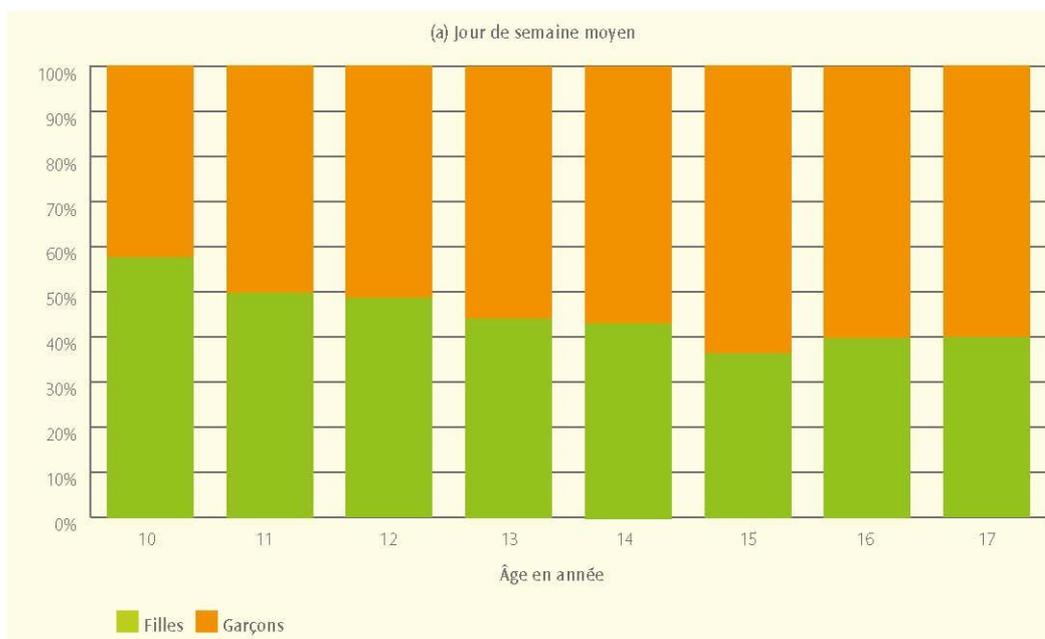


Les graphiques ci-dessus montrent que même si les jeunes ne travaillent pas, n'ont pas de charge de ménage ou d'enfants, ils reproduisent, dans des pourcentages autres, la même différence dans l'emploi du temps que les adultes en fonction du genre : on observe dès le plus jeune âge, qu'en semaine, l'emploi du temps des filles et des garçons est différent en ce qui concerne les tâches ménagères et le temps libre : en semaine, les filles se consacrent plus au ménages et à partir de dix ans environ, elles consacrent moins de

³² Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, *Genre et emploi du temps. (non)-évolution des stéréotypes de genre 1999, 2005 et 2013*. 2016, graphique 21(a et b), p. 56.

temps aux loisirs que les garçons³³. Cette part est plus importante en semaine que le week-end.

Répartition du temps total consacré aux loisirs, un jour de semaine moyen (a) et un jour de week-end moyen (b), par des filles et des garçons belges âgés de 10 à 17 ans, selon l'âge en 2013 (nfilles=274, ngarçons=282)³⁴



Les graphiques ci-dessus montrent la même chose, mais au niveau des loisirs : à partir de la dixième année, la part de loisirs chez les filles diminue par rapport à celle des garçons.

³³ Op. cit., p. 55.

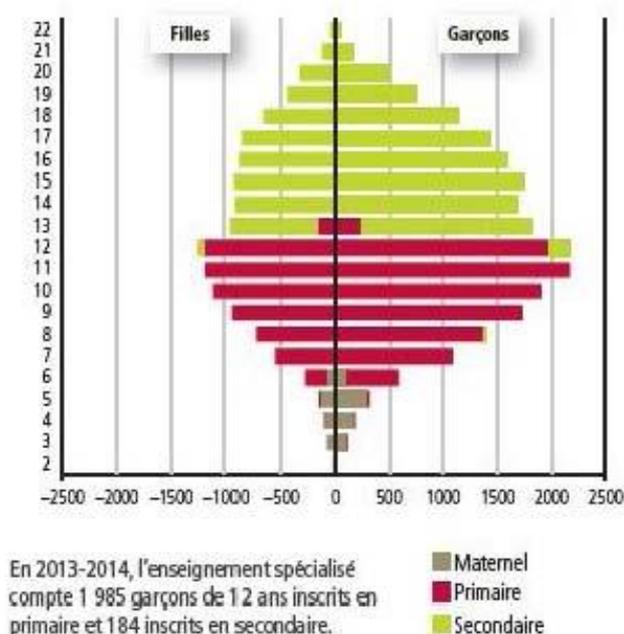
³⁴ Op. cit., graphique 22 (a et b), p. 57.

4. L'école

Nous avons exploité les chiffres de la Fédération Wallonie-Bruxelles présentés dans *La mixité filles-garçons dans le sport, les loisirs et à l'école. Etat des lieux* de 2016 ainsi que ceux de l'IWEPS présentés dans *Égalité entre les femmes et les hommes en Wallonie. Photographie statistique Enseignement. Cahier 3* de 2018.

Type d'enseignement (ordinaire et spécialisé)

Effectifs de l'enseignement spécialisé par niveau, âge et sexe en 2013-2014³⁵



Comme l'indique le graphique ci-dessus, Les garçons sont plus orientés dans l'enseignement spécialisé : les filles ne composent en effet qu'un tiers des effectifs de l'enseignement spécialisé (environ 6 000 filles pour 12 000 garçons en 2013-2014)³⁶.

Retard et abandon scolaire

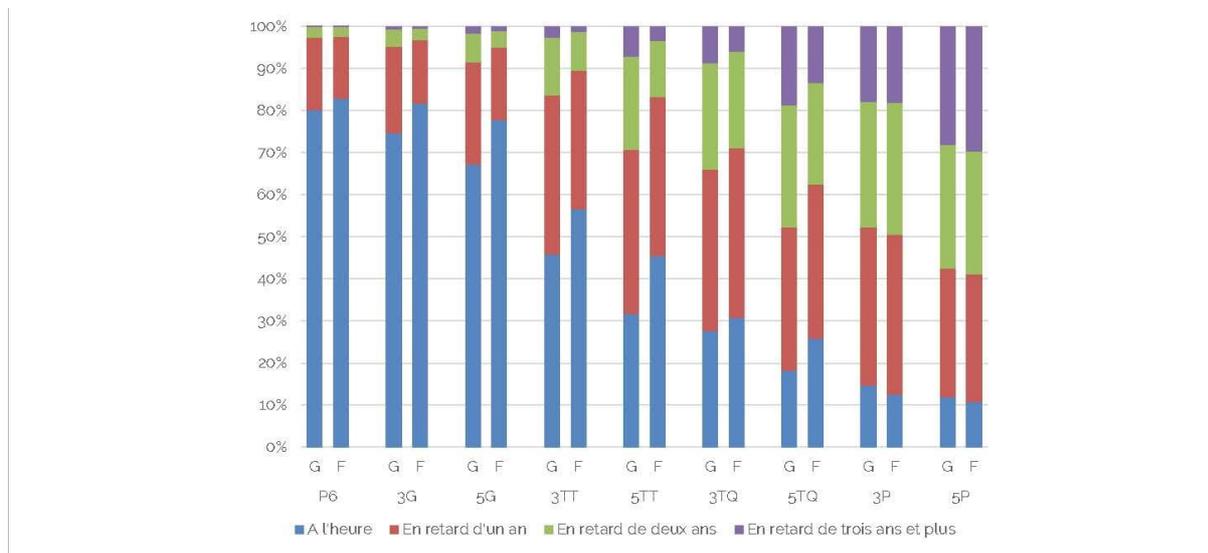
Le retard scolaire touche plus les garçons que les filles et ce, à toutes les étapes de la scolarité³⁷.

³⁵ FWB – Direction pour l'égalité des chances, *La mixité filles-garçons dans le sport, les loisirs et à l'école. Etat des lieux*. Septembre 2016, graphique 6.2., p. 32.

³⁶ FWB – Direction pour l'égalité des chances, op.cit., p. 32.

³⁷ IWEPS, *Égalité entre les femmes et les hommes en Wallonie. Photographie statistique Enseignement. Cahier 3*, 2018, p. 4.

Répartition des élèves wallons selon qu'ils-elles sont à l'heure ou en retard, à différentes étapes de la scolarité, par sexe (année scolaire 2014-2015)³⁸



Source : MFWB – Administration générale de l'Enseignement – Service général du Pilotage du Système éducatif

Note : Les données couvrent les élèves domiciliés en Wallonie et inscrits dans un établissement d'enseignement primaire ou secondaire ordinaire de plein exercice de la Fédération Wallonie-Bruxelles. P6 : 6e primaire ; 3G/5G : 3^e/5^e générale ; 3TT/5TT : 3^e/5^e technique de transition ; 3TQ/5TQ : 3^e/5^e technique de qualification ; 3P/5P : 3^e/5^e professionnel. Le retard scolaire est mesuré par rapport à l'âge théorique de l'année d'étude : un élève est dit « à l'heure » lorsqu'il a au plus l'âge légal de scolarisation de l'année d'études dans laquelle il se trouve ; il est « en retard » lorsqu'il est plus âgé.

Les différences entre garçons et filles sont faibles au début de la scolarité, mais toujours à l'avantage des filles puisque 83 % d'entre elles sont à l'heure en 6^e primaire, contre 80 % des garçons. Les différences augmentent au fur et à mesure du parcours scolaire. En effet, en 3^e secondaire (toutes formes d'enseignement confondues), 58 % des filles sont à l'heure, contre 49 % des garçons ; en 5^e secondaire, 47 % des filles sont à l'heure, pour à peine 37 % des garçons³⁹.

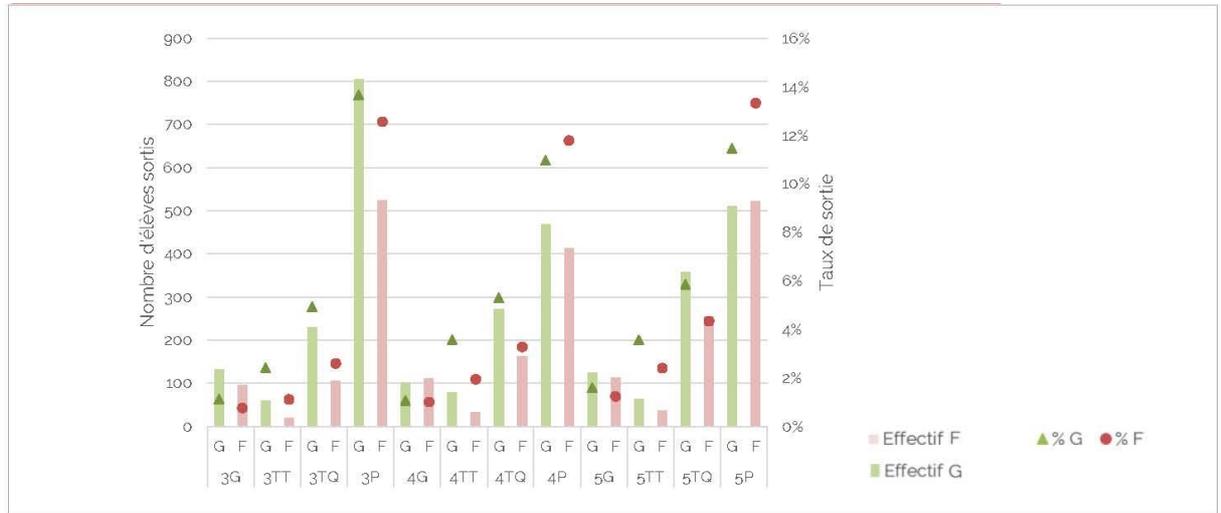
Les chiffres d'abandon scolaire sont aussi en défaveur des garçons : ils sont plus nombreux à abandonner l'enseignement avant d'avoir obtenu un titre d'enseignement secondaire⁴⁰.

³⁸ IWEPS, op.cit., graphique 2.5. p. 27.

³⁹ Idem.

⁴⁰ Idem.

Nombre d'élèves wallons qui quittent avant terme l'enseignement secondaire ordinaire, et taux de sortie, en fonction de la dernière année fréquentée (année scolaire 2014-2015), selon le sexe⁴¹



Source : MFWB – Administration générale de l'Enseignement – Service général du Pilotage du Système éducatif
Note : Les données couvrent les élèves domiciliés en Wallonie et inscrits dans un établissement d'enseignement secondaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. 3G/4G/5G : 3^e/4^e/5^e générale ; 3TT/4TT/5TT : 3^e/4^e/5^e technique de transition ; 3TQ/4TQ/5TQ : 3^e/4^e/5^e technique de qualification ; 3P/4P/5P : 3^e/4^e/5^e professionnel. Le taux de sortie rapporte le nombre d'élèves âgés de 15 à 22 ans, qui en 2013-2014 étaient inscrits en 3e, 4e ou 5e de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice, et qui en 2014-2015 ne sont plus inscrits dans un établissement d'enseignement de la FWB (que ce soit dans l'enseignement ordinaire, spécialisé, de plein exercice ou dans un CEFA) au nombre d'élèves de 15-22 ans inscrits en 3e, 4e ou 5e secondaire ordinaire de plein exercice en 2013-2014.

Enseignement secondaire

1) Formes d'enseignement (générale ; technique de transition et technique de qualification ; artistique ; professionnelle)

Au regard des formes d'enseignement, les filles apparaissent également plus scolaires que les garçons :

- En classes différenciées, c'est-à-dire pour les élèves qui n'ont pas obtenu le CEB en primaire, se trouvent plus de garçons (75 filles pour 100 garçons).

- La section de transition (général et technique de transition préparant prioritairement à l'enseignement supérieur) comporte plus de filles (51,8 %) dont 45,6 % dans la forme générale et 6,2 % en technique de transition, alors que les garçons sont 40,4 % dans la forme générale et 7,8 % en technique de transition.

- La section de qualification (technique de qualification et professionnel préparant prioritairement à la vie active) regroupe plus de garçons (52,2 %) que de filles (47,8 %). Cependant, plus de filles se trouvent dans la forme technique de qualification (26,8 %) que dans la forme professionnelle (21,0 %). Dans l'enseignement en alternance (CEFA)⁴²

⁴¹ IWEPS, op.cit., graphique 2.6. p.28.

⁴² FWB, Enseignement.be, *L'enseignement secondaire en alternance est né de la volonté d'offrir aux jeunes une alternative aux formes de scolarité traditionnelles de l'enseignement de plein exercice. Ce type d'enseignement propose ainsi de combiner la formation générale et la pratique professionnelle.* - <http://www.enseignement.be/index.php?page=23820>

où l'élève combine formation générale et vie professionnelle), les garçons sont environ deux fois plus nombreux que les filles⁴³.

2) Filières d'enseignement

Si certains secteurs présentent une mixité presque parfaite (économie et sciences appliquées), d'autres sont plus genrés : il y a 91 % de filles dans le secteur de l'habillement et 71 % dans celui des services aux personnes (71 %) de l'enseignement technique. Il y a les 97 % de garçons dans le secteur industrie et 96 % dans le secteur construction. La part des filles est plus importante que celle des garçons dans les domaines artistiques : arts appliqués (64 %), beaux-arts (73 %) et humanités artistiques (65 %). Le 4^e degré professionnel complémentaire en soins infirmiers compte près de 81,8 % de filles⁴⁴.

Enseignement supérieur

Les femmes sont maintenant majoritaires parmi les étudiants de l'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et ce, quel que soit le type d'enseignement. En 2014-2015, on compte environ 106.000 femmes pour 80.000 hommes scolarisés à ce niveau en Fédération Wallonie-Bruxelles⁴⁵.

A l'exception des secteurs économiques, une forte ségrégation horizontale persiste dans l'enseignement supérieur : c'est au niveau des domaines d'études, quel que soit le type d'enseignement supérieur, que des différences se marquent entre les sexes :

Dans l'enseignement supérieur de type court, parmi les étudiants domiciliés en Wallonie, les femmes sont majoritaires dans les catégories paramédicale (82 % de femmes) et pédagogique (70 % de femmes), alors que les hommes sont majoritairement inscrits dans la catégorie technique (86 % d'hommes).

Dans l'enseignement supérieur de type long, c'est dans la catégorie technique que la répartition est la plus inégale entre les hommes et les femmes : 91 % des étudiants inscrits dans cette section, qui est parmi les plus fréquentées de l'enseignement supérieur de type long, sont des hommes. A l'inverse, les femmes sont majoritaires dans les catégories du social (74 %) et de la traduction-interprétation (70 %).

A l'université, si les femmes sont majoritaires dans la plupart des domaines d'études, les différences sont surtout marquées en sciences psychologiques et pédagogiques (79 % de femmes), en langues et lettres (75 % de femmes), en sciences vétérinaires (72 % de femmes), en information et sciences de la communication (68 % de femmes) et en sciences biomédicales et pharmaceutiques (68 % de femmes également). A l'inverse, les hommes sont largement majoritaires dans les sciences de l'ingénieur (80 % d'hommes) et les sciences pures (66 % d'hommes)⁴⁶.

⁴³ FWB – Direction pour l'égalité des chances, *La mixité filles-garçons dans le sport, les loisirs et à l'école*, op. cit., p. 33.

⁴⁴ Op. cit, p. 34.

⁴⁵ IWEPS, *Égalité entre les femmes et les hommes en Wallonie. Photographie statistique. Enseignement*, op. cit., p. 5.

⁴⁶ Idem, p. 6.

Enfin, le phénomène du *tuyau percé* reste bel et bien présent dans l'enseignement supérieur universitaire : les femmes sont majoritaires dans la plupart des masters, mais sous-représentées au fur et à mesure que l'on gravit les échelons de la carrière scientifique : doctorat (sauf en sciences de la santé)⁴⁷.

Comme dans l'enseignement secondaire, dans le supérieur, les femmes réussissent mieux que les hommes : *Dans le supérieur de type court [...] le taux de réussite des femmes est de 45 % contre 31 % chez les hommes. Les écarts entre femmes et hommes se réduisent dans l'enseignement universitaire où le taux de réussite des femmes est de 38 % contre 34 % chez les hommes*⁴⁸.

2. Conclusion pour les faits et chiffres

En conclusion à ce chapitre présentant quelques faits et chiffres sur l'égalité entre les hommes et les femmes, on constate que malgré une évolution historique accompagnée d'un cadre légal et juridique visant l'égalité entre les hommes et les femmes, des inégalités de genre et même une persistance des rôles sociaux sexués persistent en matière d'emploi, de pouvoir politique, d'emploi du temps ou de formation⁴⁹.

Alors que les femmes réussissent mieux à l'école dans tous les niveaux d'enseignement, elles choisissent des options et professions principalement dans le secteur des services et soins aux personnes, moins valorisées socialement, avec moins de responsabilités et moins bien rémunérées; elles optent plus souvent pour des temps-partiels et des aménagements de carrière – réduisant ainsi leur salaire et leur pension - de façon à assurer une grande part des soins aux enfants, aux proches et au ménage au détriment de leur temps de loisirs, inférieur à celui des hommes. Il en va de même en politique où au fur et à mesure que l'on monte dans la hiérarchie, se retrouvent de moins en moins de femmes. Le fameux *plafond de verre* est encore bien présent et maintient les femmes dans des rôles subalternes.

⁴⁷ Idem.

⁴⁸ Idem, pp. 6-7.

⁴⁹ Rôle social au sens des sciences humaines : En sociologie, le rôle représente la manière dont un acteur doit se comporter et ainsi pouvoir être intégré au sein de son milieu social d'après https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%B4le_social#cite_note-1. Voir aussi *Le Dictionnaire des sciences humaines*, op. cit., p. 644-645 qui signale qu'on parle aujourd'hui d'identité sociale.



Source : Pixabay

Par ailleurs, alors qu'ils réussissent moins bien à l'école, qu'ils accusent un retard scolaire ou même abandonnent parfois leurs études, les hommes réussissent mieux dans la vie professionnelle : ils occupent davantage des emplois de dirigeants et cadres supérieurs, socialement mieux valorisés et avec de meilleurs salaires, avec plus de responsabilités. Ils occupent également plus de temps-pleins, lesquels offrent de plus grandes possibilités de monter dans la hiérarchie. Les hommes détiennent encore souvent le revenu le plus élevé du ménage. Ils utilisent moins les congés spécifiques, comme les interruptions de carrière ou les congés parentaux, et, contrairement aux femmes, leur choix de carrière ne semble pas remis en question avec l'arrivée des enfants, notamment lorsqu'il y a passage au statut de famille nombreuse.

La question qui nous occupe à présent est de comprendre pourquoi, alors qu'il y a une égalité proclamée et officielle entre les hommes et les femmes, il y a dans les faits une persistance des inégalités.

3. L'égalité de genre aujourd'hui

Pour comprendre la situation actuelle, nous proposons de nous pencher sur notre histoire, l'histoire des rapports entre les hommes et les femmes en Occident ainsi que celle de leurs rôles sociaux respectifs.

1. Eclairage de l'histoire

Le patriarcat comme division historique

Aussi loin que l'on remonte dans l'histoire, c'est le modèle du patriarcat qui s'est le plus souvent imposé pour organiser les relations sociales et familiales.

Tout d'abord, définissons le concept de patriarcat au sens des sciences humaines : *Littéralement, le patriarcat signifie l'autorité du paterfamilias [père de famille]. Le sociologue Manuel Castells définit la société patriarcale comme un modèle d'« autorité institutionnalisée des hommes » au sein de la famille qui s'introduit dans toute l'organisation sociale [...]. Le patriarcat, c'est le modèle de la famille romaine, où le père tout-puissant a le droit de vie et de mort sur sa femme et ses enfants. C'est le modèle de la famille arabo-musulmane [nous nuancions en ajoutant traditionnelle] où femmes et enfants sont asservis au pouvoir exclusif du père. C'est encore le modèle de la famille traditionnelle jusqu'au milieu du XX^e siècle, où, en principe, le père et mari règne sur la famille comme un roi sur son royaume⁵⁰.*

Les débuts de l'histoire sont déjà marqués par cette division entre l'homme et la femme : on a en tête l'image de l'homme chasseur, fort, protecteur et celui de la femme gardienne du feu et par extension du foyer, douce, et dévouée aux soins des enfants et des proches.

Françoise Héritier explique ainsi les origines du modèle du patriarcat et le principe de domination masculine qui y est lié : *Dans l'état archaïque, Homo sapiens sapiens, Neandertal ou Erectus, les humains cherchent à donner du sens au corps, au cosmos, étonnés par des phénomènes tels l'alternance du jour et de la nuit ou la division des espèces entre mâles et femelles. [...] chez les animaux dits « vrais », les mammifères, on constate que seules les femelles mettent au monde les petits des deux sexes. Cela aboutit à un modèle cognitif qui fait des femmes des corps mis à disposition des hommes pour la reproduction, système hiérarchique de la valence différentielle des sexes où le rapport mâle/femelle équivaut à un rapport aîné/cadet. [...] Dans des systèmes de pensée, l'enfant (en tant que vie, forme, chaleur, mouvement, pensée, identité) est totalement présent dans le sperme (Aristote). Dans d'autres, la semence masculine permet aux graines ancestrales de venir au monde (dans les gravures du XVI^e siècle, on voit des femmes en vertugadin et collerette, avec l'utérus ouvert, rempli d'étagères avec filles et garçons). La nature ou les dieux ont mis à disposition le corps des femmes en tant que matrice, marmite ou matériau. L'homme fait cuire dans le corps féminin ce qu'il a de plus précieux, la semence qui donne les descendants. Par un glissement de la pensée, cette conclusion fait des femmes des cadettes ou des mineures⁵¹.*

⁵⁰ Dictionnaire des Sciences humaines, op. cit., p. 542.

⁵¹ Françoise Héritier, Rien de ce qui nous paraît naturel n'est naturel. Entretien réalisé par Aliocha Wald Lasowski, 18 janvier 2013 in *L'Humanité* - <https://www.humanite.fr/tribunes/francoise-heritier-rien-de-ce->

Concrètement, dans le système du patriarcat, la femme est définie comme étant d'abord *la fille de ou la nièce ou la sœur de*. Une fois mariée, elle devient *l'épouse de puis la belle-sœur de* ou encore *la mère ou la tante de*. L'identité de la femme passe d'abord par sa subordination à l'homme, chef de famille.

Selon le sociologue français Eric Macé, le patriarcat, cet *universel anthropologique*⁵² porteur de contradictions internes était voué à la remise en question⁵³. D'abord modifié au contact de la modernité occidentale dès le XVI^e siècle (on passe alors du *patriarcat traditionnel* au *patriarcat moderne*), le modèle du patriarcat va continuer à se transformer pour devenir dans la deuxième moitié du XX^e siècle *l'après patriarcat*⁵⁴.

En Occident, le XIX^e siècle est déterminant dans l'histoire de l'égalité de genre. Avec lui, c'est l'éclosion du féminisme remettant en question le modèle patriarcal et la domination masculine. C'est le moment historique qui va faire passer la moitié de la population d'objet en sujet⁵⁵.

Depuis mai 68, le modèle du patriarcat est questionné et remis en question.

Le mouvement féministe

Il rassemble essentiellement des femmes qui peu à peu vont remettre en question l'ordre établi depuis la nuit des temps en matière d'égalité de genre. D'abord perçu comme l'œuvre de quelques extrémistes qualifiées d'*hystériques, vulgaires, laides, poilues*, ou encore *mal baisées ou lesbiennes*⁵⁶, l'idée que les femmes sont les égales des hommes va peu à peu pénétrer toute la société occidentale, non sans lutte acharnée.

*Pendant la première vague féministe [fin XIX^e-1945], en Angleterre, ce sont soudain les braves femmes bourgeoises effacées qui brisent les vitres, endommagent les peintures, jettent des petites bombes et manifestent coup sur coup pour revendiquer leurs droits [notamment le droit de vote avec les Suffragettes]. Mais il faut également compter avec les partisans du mouvement principal qui veulent maintenir les femmes dans un carcan, qui perçoivent les femmes avant tout comme un facteur du processus de reproduction et les considèrent trop idiotes et trop incultes pour jouir de droits politiques*⁵⁷.

[qui-nous-parait-natu-513170](#). Voir aussi *Les origines de la domination masculine*. Voir aussi *Masculin-Féminin pluriel*. Sous la direction de Martine Fournier, *Entretien avec Françoise Héritier*. Propos recueillis par Nicolas Journet. Auxerre, 2014, pp.73-79.

⁵² Eric Macé, *L'après-patriarcat*. Paris, 2015, p. 21.

⁵³ Idem, pp. 24 et 25.

⁵⁴ Ibidem.

⁵⁵ *Histoire des femmes en Occident*. Tome 4 : *Le XIX^e siècle*, sous la direction de Geneviève Fraisse et Michelle Perrot. Edition originale, 1991, quatrième quart de couverture.

⁵⁶ *Dictionnaire des sciences humaines*, op. cit., p. 238.

⁵⁷ Magda Michielsens, *Femmes : 175 ans. Egalité et inégalités en 1830-2005*. Op. cit., p. 34.



Source : Pixabay

C'est surtout dans la foulée de mouvements contestataires des années 1960 et 1970 que le mouvement va connaître toute sa puissance en Europe comme dans d'autres pays occidentaux⁵⁸ et ouvrir enfin la voie à l'obtention de nouveaux droits pour les femmes.

Droits des femmes - Quelques dates

- 1864 : première école moyenne pour filles en Belgique.
- 1880 : création en France des lycées pour filles. L'accès aux universités s'ouvre doucement aux femmes.
- 1892 : création de la Ligue Belge du Droit des Femmes.
- 1909 : création du congé de maternité, mais non rémunéré en France.
- 1928 : congé de maternité de deux mois, rémunéré à 100 %, pour toutes les fonctionnaires en France.
- 1948 : droit de vote aux élections législatives (1919 pour les hommes) en Belgique. Remarquons que le fait d'avoir la possibilité de participer à la vie politique via le droit de vote est une des dimensions de la définition de la citoyenneté !
- 1960 : commercialisation aux USA de la pilule contraceptive.
- 1965 : une femme peut avoir un emploi sans avoir à obtenir l'autorisation de son mari et dispose librement de ses biens propres (Belgique).
- 1968 : interdiction du licenciement pour cause de mariage ou de maternité (Belgique).
- 1973 : autorisation en Belgique de la publicité pour la contraception, autrefois interdite.
- 1975 : Loi Veil autorisant l'avortement en France (attention, en Belgique l'avortement n'a été dépénalisé [partiellement] qu'en 1990).

⁵⁸ Dictionnaire des sciences humaines, op. cit.

- 1975 : égalité (théorique) de rémunération entre hommes et femmes à travail égal (Belgique).
- 1977 : égalité (théorique) d'accès aux emplois pour les femmes et les hommes (Belgique).
- 1978 : égalité (théorique) de traitement entre les hommes et les femmes en ce qui concerne les conditions de travail et l'accès à l'emploi, à la formation, et à la promotion professionnelle, ainsi qu'à l'accès à une profession indépendante.
- 1979 : convention de l'ONU sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes.
- 1989 : la loi réprime le viol entre époux.
- 1990 : dépénalisation [partielle] de l'avortement.
- 1993 : déclaration de l'ONU sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes.
- 1994 : loi Tobback-Smet qui sera appliquée pour la première fois aux élections législatives de 1999. Cette loi prévoit de réserver un tiers des places aux femmes sur les listes électorales. Cependant, elle n'oblige pas les partis à placer les femmes en ordre utile sur les listes (Belgique).
- 2001 : 1er Plan d'Action National contre les violences envers les femmes.
- 2002 : parité pour toutes les listes électorales lors de toutes les élections et alternance aux trois premières places pour 2003 et aux deux premières places en 2005 (Belgique).
- 2002 : l'Egalité entre femmes et hommes est enfin inscrite dans la Constitution belge.
- 2007 : Lois anti-discrimination et loi imposant la prise en compte de la dimension « genre » à tous les niveaux.
- 2008 : En Belgique, la Convention collective de travail sur l'égalité des rémunérations entre les travailleurs masculins et féminins est rendue obligatoire et applicable à tous les secteurs professionnels.
- 2009 : En Belgique, lors des élections régionales, la loi impose maintenant la présence d'un représentant de chaque sexe aux deux premières places de chaque liste. Le Parlement wallon passe de 18,7 % (élections de 2004) à 34,7 % de femmes.
- 2011 : Lors de la naissance d'un enfant en Belgique, la co-mère (épouse ou cohabitante de la mère) a droit au même congé que les pères.
- 2012 : Toutes les écoles en Fédération Wallonie/Bruxelles sont en principe tenues d'organiser en leur sein l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS).
- 2014 : Les parents, en Belgique, pourront désormais choisir le nom de famille de leurs enfants : nom de la mère, nom du père, ou des deux dans l'ordre souhaité.
- 2015 : En Belgique, la co-mère d'un enfant devient mère sans aucune formalité si elle est mariée avec la mère biologique. Hors mariage, elle peut reconnaître l'enfant aux mêmes conditions que les hommes⁵⁹

⁵⁹ <http://proj.siep.be/le-pro-j/etre-acteur-dans-la-societe/les-droits-de-lhomme-tes-droits/droits-des-femmes/quelques-dates-en-occident/>

Mai 68 et la révolution sexuelle

Dire que la révolution sexuelle et la libération des mœurs datent des événements de mai 68 en France serait excessif⁶⁰. Mais néanmoins, pour reprendre les termes de la sociologue française Martine Fournier, *ils ont joué le rôle de puissant catalyseur, en faisant sauter le couvercle d'un puritanisme et d'un ordre moral suranné*⁶¹ et servent de date-repère. C'est autour de cette date-repère qu'il est intéressant de s'interroger cinquante ans plus tard.

Cette révolution est capitale pour l'histoire des femmes et pour leur émancipation. Parmi les grandes avancées qui découleront de cette révolution et qui nous occupent ici, on retrouve le droit à la contraception puis à l'avortement pour les femmes, le droit à la sexualité pour les jeunes et une reconnaissance des minorités sexuelles⁶².

Le droit à la contraception et, en dernier recours, le droit à l'avortement vont permettre aux femmes d'échapper aux problèmes liés aux grossesses répétées et multiples : problèmes de santé, voire mort d'épuisement, en couches ou lors d'un avortement clandestin et non-médicalisé, peines encourues pour un avortement clandestin, exclusion de la société lorsqu'elles conçoivent un enfant hors mariage. Enfin, les femmes vont être libérées de la lourde charge d'élever une famille nombreuse qui les rendait dépendantes d'un mari, d'une famille ou de leur entourage.

Grâce aux féministes - c'est aussi la naissance du MLF (Mouvement de libération des femmes) en France qui percolera en Belgique où le GRIF (Groupe de recherche et d'information féministe) est créé en 1973 (qui deviendra plus tard le GRIF-Université des Femmes)⁶³ - mais aussi grâce aux progrès de la science et de la médecine, les femmes vont pouvoir devenir pleinement actrices de leur vie : le fameux slogan *Un enfant si je veux, quand je veux* représente certainement le plus grand enjeu préalable à l'émancipation des femmes.

Les femmes dénoncent les stéréotypes féminins qui les réduisent à n'être que des objets, des mères ou des putains.⁶⁴ Elles revendiquent le droit de décider de leur corps par le droit à la contraception, puis le droit à l'avortement⁶⁵ et réclament aussi le droit à une sexualité épanouie, plaisir jusque-là réservé aux hommes. Cela permettra une remise en question, puis la condamnation, de certaines violences sexuelles sur lesquelles on fermait les yeux (comme le viol entre époux). Les féministes réclament la fin du phallocentrisme

⁶⁰ Pour en savoir plus : Martine Fournier, Mai 1968 et la libération des mœurs in *Sciences humaines*, mai 2008.

⁶¹ Idem.

⁶² Régis Meyran, La révolution sexuelle a-t-elle eu lieu ? in *Sciences humaines*, n° 284, août-septembre 2016, pp. 34-35.

⁶³ René Beghon, *Trente ans d'histoire du féminisme en Belgique autour de l'Université des femmes (1/2). Féminisme et éducation permanente : conquête d'une autonomie. CVFE (Collectif contre les violences familiales et l'exclusion)*. 2012 - http://www.cvfe.be/sites/default/files/doc/ep2012-11-rbegon-feminisme_et_ep-synth-verdana_0.pdf

⁶⁴ Martine Fournier, op. cit.

⁶⁵ Depuis 1990 en Belgique et avant la fin de la 12^{ème} semaine de grossesse, accompagné de certaines obligations notamment d'information pour le médecin. Voir l'article 350 du Code pénal : <http://www.actualitesdroitbelge.be/droit-des-affaires/droit-des-affaires-abreges-juridiques/l-avortement/l-avortement>

des sociétés établies sur des critères et des jugements de valeurs purement masculins puisque, comme elles le rappellent, la moitié des Hommes sont des femmes. Les mouvements homosexuels accompagneront cette dénonciation et remise en question.⁶⁶

Libération de la parole, des corps, émancipation des femmes... Les événements de 68 et la décennie qui a suivi ont été porteurs d'une véritable révolution des mœurs toujours à l'œuvre aujourd'hui.

Cours camarade, le vieux monde est derrière toi !

Alors que le pays s'est modernisé, il reste, au niveau des mœurs, profondément arriéré. Interdit des relations sexuelles avant le mariage, filles enceintes répudiées par leur famille, renvoyées par leurs employeurs... La mixité est absente de la plupart des établissements scolaires. La contraception n'en est qu'à ses balbutiements : la loi Neuwirth, autorisant les premières pilules contraceptives est votée dans un tollé de protestations en 1967, mais jusqu'en 1972 (où sont publiés les décrets), une jeune fille de moins de 21 ans (âge de la majorité de l'époque) doit obtenir l'accord parental et trouver le médecin qui voudra bien la lui prescrire, à ses frais...

[...]

« Sous les pavés la plage », « faites l'amour, pas la guerre », « interdit d'interdire », « vivre sans temps morts, jouir sans entraves »..., dans le mouvement de prise de parole qui se fait jour en 68, les slogans sont plus souvent poétiques que politiques et non dénués d'humour. La liberté, la fête, le plaisir, voilà ce que réclame une jeunesse impertinente, lassée de la « chape moraliste » qui pèse sur les rapports sociaux et sur la sexualité [...]

Minijupes, seins nus et monokinis pour les filles, cheveux longs et chemises à fleurs pour les garçons, relations sexuelles hors mariage et amour libre revendiqué, rock'n'roll et pop'music..., de nouvelles pratiques sont en germe depuis les années 1960. Durant le printemps chaud de 1968, les « pelouses interdites » des parcs parisiens se couvrent subitement de corps plus ou moins dénudés, enlacés ou simplement relaxés...

La libération des corps

[...]

Plus radicalement, l'apparition du mouvement féministe va engendrer une profonde remise en question des normes sexuelles. Les filles ayant affiché en 1968 leur présence – certes minoritaire – dans les manifestations de rue, l'édification des barricades et les rassemblements à la Sorbonne ou à l'Odéon, la rupture avec leurs camarades des groupuscules gauchistes est consommée : elles prennent la parole, constatant que les idéaux révolutionnaires, loin de contribuer à leur émancipation, continuent à les cantonner dans le rôle de secrétaires ou de simples compagnes sur fond de « phallocentrisme » : « Condamnées à assurer l'intendance et le repos des guerriers maoïstes ou trotskistes », comme le dit J.-P. Le Goff.

« Qu'est-ce qui est le plus long à faire cuire ? Le steak d'un révolutionnaire ou le steak d'un bourgeois ? » ..., les premières revendications féministes vont elles aussi s'exprimer sur le mode de l'humour. Le 26 août 1970, des représentantes du « sexe faible » se rendent à l'Arc de triomphe y déposer une gerbe à la femme du soldat inconnu, proclamant qu'« un homme sur deux est une femme ».

⁶⁶ Dictionnaires des sciences humaines, op. cit., pp. 238-239.

Cette année-là naît officiellement en France le Mouvement de libération des femmes (MLF). Très actif dans la décennie 1970, le MLF aura un impact majeur sur la libération des mœurs et les transformations sociales du dernier quart du XX^e siècle.

Les femmes prennent le relais

En matière de sexualité, le « jouir sans entraves » des étudiants de mai fait voler en éclats les tabous ancestraux sur le corps féminin, nous dit F. Rochefort. Les féministes soixante-huitardes mettent à mal les clichés de l'éternel féminin : la femme objet, la femme facile, la maman ou la putain... Elles revendiquent leur propre jouissance sexuelle (dont il n'avait guère été question depuis la nuit des temps) en même temps que la procréation se veut choisie : « Un enfant si je veux, quand je veux ! » Et, en 1975, la ministre Simone Veil arrache, malgré des résistances farouches, le vote de la loi autorisant l'avortement. Mais ce sont aussi les codes de la masculinité qui sont remis en question dès 1968. Le MLF va, toujours selon J.-P. Le Goff, « brocarder joyeusement tout ce qu'impliquait le militantisme néoléniniste : esprit de sérieux, ascétisme, héroïsme viril, morale sacrificielle... ». « Le privé est politique », déclarent les femmes qui contestent la figure du pater familias tout-puissant et plus globalement le pouvoir patriarcal, incarné par la domination des 3 P : le père, le professeur, le patron (8)... Les milieux homosexuels, notamment le Fhar (Front homosexuel d'action révolutionnaire), se font porteurs de la contestation de l'ordre patriarcal et du machisme dominant... Divorces, unions libres, droit à la sexualité pour les jeunes, homosexualité revendiquée, libération de la parole et des images sur l'érotisme et la pornographie..., tous ces sujets ne sont plus considérés comme tabous dans les sociétés occidentales contemporaines, même si, en France notamment, le mouvement des idées est parfois en avance sur certaines mentalités. Toujours est-il qu'ils ont trouvé des cadres juridiques (comme le pacs) et un encadrement institutionnel destiné à protéger les droits de chacun et de chacune...⁶⁷

Les mouvements homosexuels

Les minorités sexuelles ont contribué aussi à cette révolution culturelle de mai 68 et à la contestation du machisme dominant qui les avaient reléguées des siècles durant à l'état de malades ou de criminelles⁶⁸. Mai 68 est aussi une date repère pour les droits et la reconnaissance des homosexuels.

En Belgique, dès 1965, sous l'influence des débats français, la loi sur la protection de la jeunesse est amendée : l'article 372 bis du Code pénal fixe la majorité sexuelle à 15 ans pour les hétérosexuels et 18 ans pour les homosexuels. C'est la première fois que l'homosexualité est reconnue⁶⁹.

En Europe, le FAHR (Front homosexuel d'action révolutionnaire) est constitué en 1971. Il milite pour la revendication des droits homosexuels⁷⁰.

⁶⁷ Martine Fournier, op. cit.

⁶⁸ Idem.

⁶⁹ Julie Duclos, *La longue bataille des droits des homosexuels*, RTBF, 29/07/2011 -

https://www.rtf.be/info/societe/detail_la-longue-bataille-des-droits-des-homosexuels?id=6522593

⁷⁰ Achille Weinberg, *La libération sexuelle et ses lendemains* in *Sciences humaines*, Août/Septembre 2002 - https://www.scienceshumaines.com/la-liberation-sexuelle-et-ses-lendemains_fr_2582.html



Source : Pixabay

La classification de l'Organisation mondiale de la santé, qui faisait de l'homosexualité une maladie mentale, est supprimée en 1990⁷¹. Le sociologue français Achille Weinberg constate que dans les années 90, la permissivité de l'opinion à l'égard des homosexuels augmente. La morale a changé de camp. La honte est moins du côté des *pédés* que de celui des homophobes⁷².

En 2003 en Belgique, une loi contre les discriminations dont la discrimination liée à l'orientation sexuelle est votée⁷³. La même année, le mariage entre personnes du même sexe est aussi autorisé⁷⁴, tout comme, en 2006⁷⁵, l'adoption d'un enfant par ces personnes⁷⁶.

2. Les femmes actuelles, des funambules ?

Une égalité légalisée : nous l'avons déjà évoqué dans la partie consacrée au mouvement féministe, l'évolution du statut des femmes a été majeure ces deux derniers siècles. Les droits dont les hommes jouissaient jusque-là se sont étendus peu à peu aux femmes et des droits propres comme le droit à la contraception puis à l'avortement sont aujourd'hui établis. Cette reconnaissance des droits des femmes est sans conteste une grande avancée pour leur liberté et leur épanouissement. La moitié de la population a enfin acquis le statut de sujet et de citoyen !

⁷¹ Julie Duclos, op. cit.

⁷² Achille Weinberg, La libération sexuelle et ses lendemains, op. cit.

⁷³ Pour en savoir plus voir Caroline Sägerser, La loi anti-discrimination in *Courrier du CRISP*, 2005/22 (n° 1887-1888), p. 5-68 - <https://www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-2005-22-page-5.html#pa4>

⁷⁴ *Belgium.be*, Informations et services officiel - Les conditions légales du mariage - <https://www.belgium.be/fr/famille/couple/mariage/conditions/>

⁷⁶ *Droit belge.net*. Portail du droit belge - Thierry Smets, Nouvelle loi sur l'adoption par les couples homosexuels, 28.06.06 - http://www.droitbelge.be/news_detail.asp?id=339

Si officiellement, l'égalité de genre est aujourd'hui reconnue, si le statut des femmes s'est fortement amélioré, il n'en reste pas moins qu'elles sont encore victimes d'inégalités dans le milieu du travail, du pouvoir politique comme dans la vie privée et dans l'espace public. Le chapitre présentant quelques faits et chiffres nous amenait à la conclusion d'une persistance des rôles sociaux sexués ; pour les femmes, cela veut dire des choix d'options et professions principalement dans le secteur des services et soins aux personnes, moins valorisées socialement, avec moins de responsabilités et moins bien rémunérées. On a encore observé la difficile articulation entre vie professionnelle et vie familiale amenant beaucoup plus de femmes à occuper des temps partiels ou à demander des aménagements de carrière de façon à assurer une grande part des soins aux enfants, aux proches et au ménage au détriment de leur temps de loisirs et de leur bien-être.

L'inégalité dans le partage des tâches à la maison, même lorsque les deux conjoints travaillent à temps plein, persiste. On parle aujourd'hui de charge mentale qui pèse sur les femmes au point d'en mener certaines à l'épuisement. Cette notion est devenue familière du grand public grâce à la diffusion sur Facebook de la bande dessinée d'Emma⁷⁷ qui illustre la question avec humour et réalisme dans une multitude de scènes de la vie quotidienne. François Fatoux, juriste, consultant et ancien membre du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes en France, définit la charge mentale par *la gestion, l'organisation et l'anticipation de la vie quotidienne, autant d'actions qui peuvent apporter du stress et empiéter sur le travail et les loisirs.*⁷⁸

La charge mentale : quatre heures par jour

"Je me suis tout à fait retrouvée", témoigne Pauline, mariée et mère de quatre enfants. "C'est vrai qu'on est agacée d'avoir à faire les choses ou d'avoir à demander aux hommes de les faire. C'est ce sentiment d'en faire plus qui crée le conflit". Cette femme de 36 ans, qui travaille dans l'audiovisuel, estime que son mari "fait plus le ménage" mais elle gère "le reste" : des repas à l'organisation des vacances, en passant par la tenue de sport des enfants. "Pour la fête des mères, il ira peut-être faire les courses pour me faire plaisir. Cela évitera que je les fasse sur internet au travail", s'amuse-t-elle.⁷⁹

C'est qu'on ne se débarrasse pas en quelques décennies de la tradition et de l'héritage du passé. Beaucoup d'hommes et de femmes ont encore été élevés dans l'ancien modèle, avec des mères qui ne travaillaient pas ou à temps partiel et qui assumaient les charges ménagères sans rechigner dans un bel esprit de sacrifice de leur bien-être et de leur épanouissement personnel : « *Historiquement, les femmes portent la charge domestique depuis toujours. Et enfin, il ne faut pas oublier qu'il y a tout un système éducatif genré derrière, et les schémas se reproduisent. Quand le travail est fini, on se détend, on se distrait, l'homme rentre et se poste devant la télévision, et le petit garçon récupère*

⁷⁷ Emma, *Fallait demander*, 9 mai 2017, <https://emmaclit.com/2017/05/09/repartition-des-taches-hommes-femmes/>

⁷⁸ *So Soir - Le magazine Lifestyle* selon *Le Soir*, *L'illustratrice qui met en lumière la charge mentale des femmes*, 27/09/2017- <http://sosoir.lesoir.be/lillustratrice-qui-met-en-lumiere-la-charge-mentale-des-femmes>

⁷⁹ *So Soir*, op. cit.

l'automatisme. Pour la petite fille, le travail n'est jamais fini. Même si cela tend à changer, explique la psychiatre française Aurelia Schneider⁸⁰.

Ceci nous amène au rôle des mères aujourd'hui. Si les femmes actuelles ne se définissent plus uniquement par la maternité, celle-ci représente encore pour beaucoup une grande part de leur rôle de femme. La maternité ou le spectre de la maternité pour les jeunes femmes reste une si pas la principale source de discrimination sur le marché de l'emploi malgré une législation censée les protéger. On engagera ou on reconduira moins volontiers une femme enceinte, une femme avec des enfants en bas âge... Et que dire d'une mère célibataire ?

Bien entendu, la réalité des mères a changé en cinquante ans : elles ont moins d'enfants, généralement deux, et décident avec leur conjoint du moment où ils seront conçus. A côté de cela, une majorité d'entre elles continue à travailler au moins à temps partiel et assume toujours l'essentiel des tâches ménagères et des soins aux enfants (le *care*), ce qui souvent génère des pressions et du stress pour arriver à concilier vie professionnelle et familiale comme des mères en témoignent auprès de l'UFAPEC⁸¹.

A ce sujet, il y a de fortes inégalités

- selon le milieu social : les femmes diplômées avec des revenus plus élevés peuvent se faire aider dans les tâches ménagères ou la prise en charge des enfants alors que les autres n'en n'ont pas les moyens et renoncent souvent à travailler pour un si maigre salaire au regard des frais de garde, stages des enfants, etc.
- selon la solidarité intrafamiliale : les mères qui peuvent compter sur le soutien de leur famille pour la garde des enfants, généralement les grands-parents, ont plus de facilités contrairement à d'autres avec des parents moins présents et disponibles. Parfois, le choix de l'école se fera même en fonction du domicile des grands-parents.

Ce n'est pas uniquement la conciliation travail-famille qui fait que de nombreuses mères se disent dépassées voire épuisées, c'est aussi le rôle central qu'a pris l'enfant dans notre société au point de parler de puérocentrisme⁸². Etre une « bonne » mère est bien plus exigeant à l'heure actuelle, au point que certains parlent de la tyrannie de la bonne mère : *Harassées par les tâches quotidiennes, culpabilisées par l'image exigeante de la « bonne mère », les femmes doivent assumer l'essentiel des soins donnés aux enfants. Quand l'émancipation féminine se heurte à la dure réalité du maternage quotidien, l'image d'Épinal de la mère épanouie en prend un coup.*⁸³ L'individualisation de notre société où prime l'épanouissement de chaque individu, la reconnaissance de l'enfant comme personne, l'émergence des droits de l'enfant, tous ces éléments ont contribué à

⁸⁰Aurelia Schneider citée par Ophélie Ostermann, Charge mentale : Le perfectionnisme domestique étouffe les femmes, le 07/02/2018 in *Le Figaro* - <http://madame.lefigaro.fr/bien-etre/charge-mentale-bd-emma-interview-psychiatre-aurelia-schneider-livre-070218-146891>

⁸¹Régionale UFAPEC du 22/05/2012 à Marloie, *Pourquoi certains parents n'en peuvent plus ?* avec Philippe Béague. Voir aussi Bénédicte Loriers, *Le burn out parental : maladie de notre civilisation ?* Analyse UFAPEC, avril 2017 - <http://www.ufapec.be/nos-analyses/0417-burn-out-parental.html>

⁸²Dominique Houssonloge, *L'enfant-roi, fait isolé ou produit de notre société ?* Analyse UFAPEC n°10.08 <http://www.ufapec.be/nos-analyses/l-enfant-roi-fait-isele-ou-produit-de-notre-societe.html>

⁸³Catherine Halpern, Mères à bout de nerfs In *Sciences humaines*, n° 232, décembre 2011

donner une place centrale à l'enfant mais aussi à rendre la tâche éducative plus complexe et plus exigeante.

Témoignage de Marie, en burn out parental

Nous avons rencontré Marie, jeune maman d'un enfant de 2 ans, Elliot⁸⁴. Elle est tombée en burn-out voici quelques mois ; elle nous explique comment elle en est arrivée à un épuisement total.

Son témoignage nous montre les conséquences de la pression que la société opère sur les parents et particulièrement sur les mères, qui doivent jongler entre les exigences de leurs rôles maternel, conjugal, et professionnel.

Quelles ont-été les origines de votre épuisement ?

A l'origine, je dirais que j'étais déjà très stressée par mon travail, très prenant et pour lequel je mettais la barre très haut. Puis, je suis tombée enceinte et mon mari était quant à lui stressé, car il était en transition pour un nouvel emploi. Ce qui a provoqué, entre autres, un déséquilibre dans notre organisation familiale. Je n'avais pas mesuré à l'époque à quel point la venue d'un enfant chamboulerait à ce point ma vie.

Ensuite, il y a eu l'accouchement qui a été difficile et très long, j'en suis sortie fort chamboulée et finalement pas prête à affronter l'accueil du bébé de manière sereine. Peut-être ai-je aussi fait un déni de dépression post-partum ? C'était un tel décalage entre l'idée que j'avais en tête de la maternité et la réalité. Ensuite, il m'a fallu gérer une série de difficultés, qui se sont enchainées, notamment les réveils nocturnes qui ont duré plus de 14 mois (mon mari n'entendait pas le petit), le fait que mon fils est vraiment un enfant très actif, qui requiert une attention constante. A cela s'ajoute ses quelques problèmes de santé mineurs. Il a été très souvent malade ces deux dernières années (bronchite/bronchiolite à répétitions, souvent enrhumé, allergies...). Il a fallu gérer les nombreux rendez-vous chez le médecin et l'organisation pour la garde d'Elliot pendant ses maladies.

Ensuite, j'ai dû faire face à un surcroît de travail important, entreprenant celui de mon collègue tombé en burn-out, tout en respectant mes propres échéances. L'ambiance de travail était compliquée avec mes responsables, je manquais de reconnaissance et n'avais que peu de flexibilité.

A la naissance, nous n'avons pas réorganisé suffisamment notre vie familiale (répartition des tâches). Je n'ai pas pris le temps d'impliquer mon mari dans l'organisation liée au quotidien du petit (nuit, coucher, biberons, etc.). Pour pallier ce problème, et pour tenir le coup, j'ai petit à petit arrêté mes loisirs, diminué les sorties avec les amis.... J'en étais arrivée à un point cette dernière année, où je n'arrivais plus à apprécier un film le soir tellement je ne pensais qu'à aller dormir. Notre vie de couple en a aussi pris un coup.

Avec le recul, je me rends compte que je faisais beaucoup trop et que mon perfectionnisme et ma forte conscience professionnelle sont l'une des sources de mon burn-out.

⁸⁴ Prénoms d'emprunt.

Quels ont été les signes annonciateurs du burn-out ?

Les premiers signes ont été les insomnies, les ruminations intempestives, les pertes de mémoires (j'ai commencé à tout noter). Ensuite est arrivé le manque de confiance en moi, je vérifiais tout cinq fois par peur de faire des erreurs... C'était épuisant !

En plus, le fait d'être tellement fatiguée faisait que j'étais tout le temps malade : grippe, dos coincé, etc. Alors je prenais des médicaments pour pouvoir continuer à travailler... ou des congés qui finalement n'en étaient pas. La semaine avant mon arrêt, j'arrivais au travail en larmes ne sachant pas ce qui allait encore m'arriver.

Un soir, j'ai même oublié de donner à manger à Elliot et je l'ai mis au lit sans souper. Il a pleuré, crié longtemps, je ne comprenais pas pourquoi et je pleurais avec lui. J'étais tellement accaparée par mon stress au travail que j'étais en pilote automatique, je ne supportais plus les pleurs de mon fils.

Quand le médecin m'a demandé d'arrêter momentanément mon travail, j'ai dormi trois jours de suite. Au moment le plus fort du burn-out, j'étais extrêmement irritable. Je ne pouvais plus rien faire, même vider le lave-vaisselle me paraissait insurmontable. J'étais juste dans mon lit et cela a duré pas mal de temps.

Je souffre encore d'insomnies et c'est un cercle vicieux. Je suis encore très fatiguée, souvent malade, ne supportant plus le stress et j'ai encore du mal à m'occuper seule de mon fils une journée entière, mais je commence à accepter la situation. J'apprends à lâcher-prise, que tout ne soit pas parfait et prendre du temps pour moi, me balader.

Qu'avez-vous mis en place depuis le déclenchement de votre burn-out ?

J'essaie d'être plus à l'écoute de mon corps qui m'a fait comprendre que j'en faisais trop, d'être plus réceptive à mes nouvelles limites pour éviter de retomber malade ou me bloquer le dos ; et depuis quelques temps, mon mari a pris les choses en main et s'occupe d'Elliot la nuit. Je lui en suis très reconnaissante.

A la naissance d'Elliot, j'ai demandé peu d'aide, car les parents s'en occupaient déjà quand il était malade ; c'était déjà bien ainsi. Maintenant, j'ai changé et je demande un coup de main plus facilement à mon entourage. Au début, mon mari ne comprenait pas pourquoi j'étais autant fatiguée ; il le comprend mieux maintenant. Je pensais que le burn-out ne m'atteindrait jamais, que j'étais forte, que cela n'arrivait qu'aux autres...⁸⁵

Les nouvelles contraintes et pressions sociales qui pèsent sur les mères ne risquent-elles pas de compromettre l'émancipation des femmes ? C'est notamment l'opinion de la philosophe et féministe française Elisabeth Badinter qui trouve là une explication au fait que moins de femmes souhaitent être mères.⁸⁶ Et de fait, les pressions sociales souvent exercées par les femmes elles-mêmes sur les plus jeunes sont toujours bien présentes : une femme se doit d'être mère et d'avoir un enfant, c'est le plus beau cadeau que la vie

⁸⁵ Témoignage extrait de l'analyse UFAPEC n° 04.07 Bénédicte Loriers, *Le burn out parental, maladie de notre civilisation ?*

⁸⁶ Elisabeth Badinter, *Le conflit, la femme et la mère*, 2010.

puisse faire lui faire, non ? Et puis, c'est dans leurs gênes : ça s'appelle l'instinct maternel. Et celles qui ne veulent pas d'enfant alors ? Bah, ce n'est parce qu'elles n'ont pas encore rencontré l'homme dont elles voudront un enfant, mais elles changeront d'avis un jour ou l'autre ou alors, elles doivent être mal dans leur peau ou encore, elles ont dû subir un gros traumatisme ou pire, ce sont des égoïstes ! Loin de nous l'idée de dénigrer la maternité ou la joie et l'épanouissement qu'elle peut offrir, néanmoins ne faudrait-il pas s'interroger et remettre en question les prescrits sociaux qui pèsent toujours sur les jeunes femmes en la matière ? Il y a des femmes qui ne peuvent pas avoir d'enfant (c'est le *childless*) et d'autres qui ne veulent pas en avoir (c'est le *childfree*), mais la maternité est-elle le seul destin des femmes et est-ce à la société d'en décider ?

N'est-il pas prioritaire encore de se questionner et de proposer des aménagements pour que les mères puissent concilier vie professionnelle et vie familiale ?

Les femmes doivent-elles encore choisir en 2018 entre un travail correct et épanouissant et la maternité ? Voulons-nous des parents - et donc des enfants - sous pression en tension permanente entre vie professionnelle et familiale ? Ce grand écart que réalise une majorité de familles au quotidien n'est-il pas une des causes du malaise familles-école⁸⁷ ?

Comme nous le développerons plus loin, l'école n'a-t-elle pas aussi un rôle à jouer en s'adaptant à la réalité de la majorité des familles plutôt que de continuer à fonctionner au rythme d'un modèle dépassé où la femme était entièrement dévouée au foyer, à son mari et à ses enfants ? En repensant le rythme de l'école, les aménagements à mettre en place pour la vie des familles, aux temps des devoirs et d'études, aux moments de rencontre parents-enseignants, l'institution scolaire ne participerait-elle pas à renforcer l'égalité de genre ?

Par ailleurs, les femmes sont encore victimes de violences et discriminations au quotidien en raison de leur genre : insultes sexistes et machistes, violences morales, physiques et sexuelles sont encore bien d'actualité. C'est principalement au sein du couple et de l'entourage privé ou professionnel que cela se produit, y compris chez les jeunes⁸⁸. De même, en 2018, dans certains quartiers, dans certaines écoles et aux abords d'écoles, des femmes et des jeunes filles n'ont toujours pas le droit de circuler ou de s'habiller comme elles le souhaitent sans courir le risque de se faire harceler, insulter voire violenter.

On ne peut pas dire qu'on ne le savait pas

Les chiffres existent. On peut même les ventiler par région. En Wallonie par exemple, 15.000 plaintes pour violences conjugales ont été déposées en 2016. Cela fait 40 plaintes par jour. La moitié de ces plaintes concernaient des violences physiques. En clair Monsieur qui tape sur Madame.

En Wallonie toujours, 1.000 plaintes pour viol sont déposées chaque année. Cela veut dire 3 par jour. Quand on sait que seulement une femme sur 6 ose s'adresser à la police, la

⁸⁷ Michaël Lontie, *Repenser les rythmes scolaires*. Etude UFAPEC n° 16.15 - <http://www.ufapec.be/nos-analyses/1615-rythmes-scolaires.html>

⁸⁸ Pour en savoir plus : France Baie, *Les relations amoureuses des jeunes sont-elles violentes ?* Analyse UFAPEC n°20.17 - <http://www.ufapec.be/files/files/analyses/2017/2017-Amour-et-Violence.pdf>

vérité c'est qu'on arrive à 18 viols par jour. Plus de 6.000 par an. Une fois sur deux cela concerne une mineure.

On ne va pas oublier les Bruxelloises. À Bruxelles en 2016 : 2.300 plaintes pour violences conjugales. Plus de 500 plaintes pour violences sexuelles, dont 45 viols collectifs. Phénomène des grandes villes, par habitant, on est encore plus violents à Bruxelles qu'en Wallonie⁸⁹.

Ces violences faites aux femmes ne témoignent-elles pas de la persistance du modèle de la domination masculine dans les représentations de genre ? Un homme qui domine, manque de respect, insulte ou maltraite une femme, finalement n'est-ce pas minimisé ou banalisé parce que c'est ainsi depuis toujours ou pire, parce que c'est la responsabilité de la femme ? Des initiatives comme l'exposition-réflexion sur le viol *Que portais-tu ce jour-là ?* à Molenbeek illustre notre questionnement : l'idée selon laquelle bon nombre de femmes se font violer parce qu'elles portent des vêtements suggestifs ou provocants est encore bien répandue ; elles sont responsables de ce qui leur arrive. Ce préjugé coriace empêche de nombreuses femmes de déposer plainte⁹⁰. L'exposition invite à casser ces préjugés en montrant les vêtements tout à fait ordinaires, pas spécialement sexy et même les uniformes que des femmes portaient le jour de leur viol.

Cependant, sans entrer dans la polémique, dans la foulée de l'affaire Weinstein en 2017, l'hashtag *balancetonporc* de la journaliste française Sandra Muller (qui incite les femmes à briser la loi du silence et à parler des agressions ou harcèlement sexuels dont elles ont été victimes) est peut-être à voir comme un changement de perception des femmes de leur statut, mais aussi des hommes : les femmes sont victimes, mais non coupables, et en droit de témoigner et de demander réparation. En atteste également le succès de la campagne de sensibilisation (initiée en 2012 et renouvelée en 2016 et 2017) de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Commission communautaire francophone pour la Région bruxelloise et de la Région Wallonne relative à la lutte contre les violences conjugales montrant la jeune Marie, en proie au harcèlement et aux violences de son conjoint Fred⁹¹. N'y aurait-il pas une nouvelle prise de conscience en matière des droits des femmes ? Prise de conscience exprimée encore parfois de façon diffuse ou chaotique, mais qui témoigne qu'en 2018, le processus vers l'égalité de genre se poursuit et que les violences et les discriminations faites aux femmes sont socialement moins acceptées et acceptables.

⁸⁹Fabrice Grosfilley, *Violences sur les femmes : les chiffres belges font froid dans le dos*, 23/11/2017 - https://www.rtb.be/info/article/detail_violences-sur-les-femmes-les-chiffres-belges-font-froid-dans-le-dos-fabrice-grosfilley?id=9771294

⁹⁰Myriam Baele, *Que portais-tu ce jour-là ? : à Molenbeek, une expo-réflexion sur le viol*, 8/01/2018 - https://www.rtb.be/info/regions/bruxelles/detail_que-portais-tu-ce-jour-la-a-molenbeek-une-expo-reflexion-sur-le-viol?id=9805785

⁹¹<http://www.journaldemarie.be/> - Pour en savoir plus voir aussi, *Collectif contre les violences familiales et l'exclusion*, Lancement de la campagne francophone de lutte contre la violence conjugale, 2017- <http://www.cvfe.be/actualites/2016/11/21/lancement-campagne-francophone-lutte-contre-violence-conjugale>

Ce jour-là, tu seras un homme mon fils

Si tu sais soutenir, sans vouloir dominer. Que tu peux être fort, sans être violent (...) Tu seras un homme mon fils" (...) "Si tu refuses qu'on humilie ta mère, ta sœur, ou tes amies, comme toutes les femmes que tu croieras dans ta vie. Alors ce jour-là, oui, tu seras un homme mon fils⁹²

Pour moi, ces violences découlent surtout d'un problème d'éducation", explique Oxmo Puccino dans un entretien au parisien.fr, "Malheureusement, la violence se transmet. Une mère qui dit à son fils : « On ne tape pas une fille », c'est important. Mais un père qui le dit à son fils, c'est essentiel, car cela a encore plus d'impact. Un garçon à qui un père dit ces paroles ne le fera jamais⁹³

3. Les hommes actuels, des apprentis ?

Depuis toujours, la représentation de l'homme est liée à la virilité, viril venant du latin *virili*, de *vir*, homme et *virtus* étant aussi la force et la vertu.

Un mâle, un guerrier, un héros, un patriarche, un séducteur, telles sont les images qui caractérisent l'homme, le vrai, depuis la nuit des temps. Ces représentations sont liées à un idéal de force physique, de fermeté morale, de puissance sexuelle et de domination⁹⁴.

Le sociologue français Daniel Welzel Lang, notamment, a montré dans ses travaux combien l'injonction à la virilité est un code de conduite puissant dans les représentations et les pratiques sociales des hommes : la socialisation masculine passe beaucoup par les groupes de pairs dans les cours d'école, les clubs de sport, la rue dont les garçons s'attribuent l'exclusivité et que le sociologue nomme *la maison-des-hommes*⁹⁵.

C'est dans le groupe de pairs que, dès le plus jeune âge, les garçons vont apprendre qu'ils doivent se différencier des filles. Ne pas se plaindre, savoir se battre, être les meilleurs... C'est là aussi qu'ils vont apprendre que tout ce qui n'est pas viril est féminin. Les garçons qui n'adhèrent pas à ce fonctionnement vont souvent être moqués, harcelés, violentés et exclus du groupe : *De fait, les hommes vont être socialisés à la violence masculine des plus forts sur les plus faibles. C'est d'ailleurs cette même violence qu'ils vont reproduire par la suite dans le monde du travail, dans le couple... Les ordres du pouvoir masculin (politiques, professionnels, sociaux) reproduisent d'une façon ou d'une autre ces injonctions*⁹⁶.

Et aujourd'hui ? Serait-on arrivé à la fin du modèle viril ?

Il est incontestable que la virilité a été fortement ébranlée par le courant féministe et par la reconnaissance des minorités sexuelles. Les femmes sont présentes dans la sphère

⁹² Reprise du texte de Richard Kipling par la Fondation des Femmes dans un clip de sensibilisation avec la voix du rappeur Oxmo Puccino, 2018 - <https://www.youtube.com/watch?v=q1e6rFT8E4c>

⁹³ TV5 Monde, *Tu seras un homme mon fils : une campagne pour éduquer les garçons contre le sexisme*, 31/05/2018 - <https://information.tv5monde.com/terriennes/tu-seras-un-homme-mon-fils-une-campagne-pour-eduquer-les-garcons-contre-le-sexisme-240420>

⁹⁴ *Masculin, féminin pluriel*. Op. cit., p. 99.

⁹⁵ Idem, p. 104.

⁹⁶ Idem, pp. 104-105.

publique comme privée drainant avec elles des valeurs féminines comme l'empathie, l'expression des sentiments et des émotions, l'attention aux plus fragiles. Les minorités sexuelles mais aussi les pères modernes, montrent une autre image de la masculinité. Le macho violent, insensible, dominateur voire bestial dans sa sexualité est condamné.

Pour ce qui est du modèle viril, les choses sont plus complexes. Certains psychanalystes, philosophes ou essayistes, déplorent le déclin de la domination masculine ou de la *dévirilisation* de la société depuis un demi-siècle, y voyant notamment le mal-être des hommes, mais aussi le déclin de l'autorité paternelle et une montée potentielle de l'impuissance sexuelle des hommes face à des femmes toutes-puissantes et castratrices⁹⁷.

Des mouvements masculinistes se sont créés et témoignent de ces rois déchus qui n'ont pas pu évoluer dans leur conception de la masculinité. Ces mouvements revendiquent un retour aux valeurs ancestrales du patriarcat. Le documentaire *La Domination masculine* de Patric Jean interpelle sur ce phénomène alors que l'égalité entre les hommes et les femmes est en principe acquise⁹⁸. Voici quelques phrases ou faits évoqués dans le film : [pour les masculinistes interrogés] *le féminisme est un crime contre l'humanité ; un tueur fou tue 14 personnes, toutes des femmes ; 1 cm dans le pénis, un km dans la tête* [explique un chirurgien pratiquant l'opération d'allongement du pénis de son patient] ; *on n'a plus le droit d'être un homme ; Papa est le chef et maman est d'accord.*

Au Québec

Depuis quelques années, l'idée que les hommes vont mal gagne des adeptes. Cette prétendue crise de la masculinité aurait une cause : les femmes, et surtout les féministes, qui domineraient la société québécoise. Des partisans de la « cause des hommes » grimpent sur les ponts pour y déployer des banderoles, intentent des poursuites judiciaires contre des militantes, prennent la parole en commissions parlementaires, font du lobbying auprès d'institutions politiques, publient des livres et multiplient les attaques sur le web. Certains vont même jusqu'à harceler des groupes de femmes⁹⁹.

Daniel Welzel Lang a encore observé combien ces résistances masculines au changement en matière d'égalité de genre sont particulièrement fortes dans les milieux populaires au point de parler parfois de replis virilistes : il s'agit de garçons qui souvent ont échoué à l'école, sans emploi et qui ne peuvent faire valoir ni leur force intellectuelle, ni leur force physique. Pour certains de ces jeunes ou moins jeunes se greffe aussi le poids du passé colonial ou une intégration avortée pour des cultures où l'homme est toujours le patriarcat. Une part de la culture rap illustre ces valeurs très virilistes auxquelles ces hommes s'accrochent : *Quels moyens ont-ils de prouver qu'ils sont des hommes si ce n'est en utilisant ce à quoi ils peuvent avoir accès : la violence, la violence homophobe entre garçons, violences sexistes envers les filles¹⁰⁰.*

⁹⁷ Idem, p. 102.

⁹⁸ 2008 - https://www.fr.universcine.be/films/la-domination-masculine?gclid=EAlaIQobChMI8tHRzYCj2QIVkYSzCh06NAgGEAAYASAAEgKvN_D_BwE

⁹⁹ *Le mouvement masculiniste au Québec. L'antiféminisme démasqué*. Sous la direction de Mélissa Blais et Francis Dupuis-Déri, Montréal, 2015 (2e édition), Description - <http://www.editions-rm.ca/livres/le-mouvement-masculiniste-au-quebec/>

¹⁰⁰ *Masculin-féminin pluriel*, op. cit., p. 107.

Quant aux femmes, si certaines revendiquent l'égalité de genre, d'autres ont des attentes contradictoires et tiennent à la virilité de leur homme. Elles le veulent tendre, attentionné, présent et aidant dans le foyer, mais également fort, protecteur, musclé, guerrier et pour certaines, quelque peu dominant.

Bref, le mâle dominant est toujours présent dans nos représentations, qu'elles soient féminines ou masculines, et la libération des mœurs comme l'essor de la culture pornographique lui ont fait une belle part¹⁰¹.

Pour la philosophe française, Olivia Gazalé, les hommes seraient autant victimes que les femmes du mythe de la virilité : *le malaise masculin est, certes, une réalité massive et douloureuse, mais l'émancipation des femmes n'en est pas la cause. La virilité est tombée dans son propre piège, un piège que l'homme, en voulant y enfermer la femme, s'est tendu à lui-même. En faisant du mythe de la supériorité mâle le fondement de l'ordre social, politique, religieux, économique et sexuel, en valorisant la force, le goût du pouvoir, l'appétit de conquête et l'instinct guerrier, il a justifié et organisé l'asservissement des femmes, mais il s'est aussi condamné à réprimer ses émotions, à redouter l'impuissance et à honnir l'effémination, tout en cultivant le goût de la violence et de la mort héroïque. Le devoir de virilité est un fardeau, et devenir un homme un processus extrêmement coûteux. Si la virilité est aujourd'hui un mythe crépusculaire, il ne faut pas s'en alarmer, mais s'en réjouir. Car la réinvention actuelle des masculinités n'est pas seulement un progrès pour la cause des hommes, elle est l'avenir du féminisme*¹⁰².

L'identité masculine est donc en crise et il est bien plus difficile et exigeant de se construire en tant qu'homme aujourd'hui. Mais cette crise ne serait-elle pas l'occasion pour l'homme de s'ouvrir à une autre dimension ? Une dimension qui ne soit pas fondée sur l'opposition et la domination de l'autre, que ce soit la femme ou l'autre homme (le non-viril), mais sur l'altérité, sur la reconnaissance de la sensibilité qui est en lui comme en chaque être humain ?

Et la paternité aujourd'hui ? Même s'il est difficile de définir la paternité moderne, le psychologue Fabrice Garau propose une définition qui reprend les différentes dimensions du rôle de père actuellement : *un père à qui il arrive de pleurer devant ses enfants, qui n'est plus seul référent ni seul détenteur de la fonction d'autorité et pas moins capable que la mère d'élever seul la progéniture pour autant qu'on lui en reconnaisse le droit*¹⁰³.

Lors de précédentes analyses¹⁰⁴, nous nous étions penchés sur les deux types majeurs de père. Si le rôle traditionnel de pourvoyeur de revenus subsiste aujourd'hui, il a connu une certaine évolution avec l'arrivée des femmes dans le monde du travail, avec les séparations des parents et les gardes alternées et avec les familles homoparentales et

¹⁰¹ Dominique Houssonloge, *Images érotiques et pornographiques et représentations des jeunes*, Analyse UFAPEC n° 27.17.

¹⁰² *Le mythe de la virilité. Un piège pour les deux sexes*. Robert Laffont, Paris, 2017 – Résumé - <https://www.babelio.com/livres/Gazale-Le-mythe-de-la-virilite/992131>

¹⁰³ VAILLE Hélène, Fin du dogme paternel - Les Pères - Comment être père aujourd'hui, in *Sciences Humaines*, Mensuel n°159, avril 2005.

¹⁰⁴ Julie Thollembeck, *Statut de l'homme aujourd'hui (partie 2) : Les pères au foyer, un rôle à part entière*, Analyse UFAPEC 2010 N°32.10., p 4. - <http://www.ufapec.be/files/files/analyses/2010/3210-pere-au-foyer.pdf> - Alice Pierard, *Etre père aujourd'hui*. Analyse UFAPEC 2013 n° 21.13.

surtout avec des pères qui souhaitent s'impliquer au quotidien dans l'éducation et le soin aux enfants.

Ne serait-ce pas aussi le père moderne qui pourrait réconcilier l'homme avec toute la dimension de son être ? Certes, il ne faut pas être père pour être homme, mais les nouveaux pères ou pères modernes sont sans nul doute des témoins heureux de nouveaux visages de la masculinité.



© : D. Houssonloge

Encore faut-il que les hommes puissent exercer cette forme de paternité. Si on perçoit une évolution et si certains secteurs sont plus ouverts, la société et le monde du travail ne trouvent pas encore normal que des pères recourent à des congés comme les femmes pour s'occuper de leur(s) enfant(s). Il y a là une discrimination envers les hommes et une contradiction : d'une part, au nom de l'égalité de genre, on demande aux hommes de s'impliquer davantage dans leur foyer et dans le soin des enfants et, d'autre part, on ne leur en reconnaît pas le droit et on ne leur en donne pas les moyens. Le congé de paternité n'est encore que de dix jours en Belgique, or on sait le tsunami que la naissance et les premiers mois d'un enfant représentent dans un couple et une famille. Le congé parental pris par un homme est encore mal accepté, voire inconcevable, dans de nombreuses entreprises ; et que dire des aménagements d'horaires comme récupérer son mercredi après-midi pour s'occuper des enfants ? Pourtant, dans le cas de séparation des parents, la garde alternée est devenue, en dehors des enfants en bas âge, le système de garde par défaut, les dernières décennies ayant montré que l'octroi systématique de la garde principale aux mères était préjudiciable à la relation père-enfant. Comment ces papas peuvent-ils gérer sereinement la garde de leur(s) enfant(s) une semaine sur deux ?

« Lors de mon deuxième congé, j'ai pu observer une certaine évolution culturelle », par Gildas.

Cadre dans une grande collectivité et chef de service, j'ai pris un congé parental durant une période de deux ans. Ensuite, c'est mon épouse, voyant que l'expérience avait été pour moi une réussite, qui a fait de même lorsque nos deux derniers enfants sont nés. Quatre ans plus tard, c'est de nouveau moi qui me suis arrêté de travailler sous le régime d'une "disponibilité pour élever un enfant de moins de huit ans". En 2006, il y avait beaucoup d'incompréhension parmi mes collègues et surtout des reproches de la part de ma hiérarchie. Le poste que j'ai retrouvé ensuite était à un niveau de responsabilité inférieur à celui que j'avais quitté deux ans auparavant. En quelque sorte, je l'ai payé...

Quatre ans plus tard, lors de mon deuxième congé, j'ai pu observer une certaine évolution culturelle : félicitations plus nombreuses de la part de mes collègues, plus grande compréhension de la part de ma hiérarchie... Je pense que pour pouvoir faire un tel choix, d'une carrière moins linéaire, il faut avoir fait soi-même sa propre révolution psychologique pour ne pas souffrir du regard de la société. Personnellement, je l'ai faite : je me suis détaché progressivement de l'importance donnée par notre société à la valeur du travail rémunéré, pour considérer d'autres valeurs tout aussi émancipatrices et constructives voire plus : contribuer à la sécurité affective de mes enfants, l'engagement citoyen, les activités manuelles, permettre à ma femme de s'investir professionnellement.

« Je n'ose même pas imaginer la réaction de ma hiérarchie à l'annonce d'une telle nouvelle », par Frank S., 38 ans, Bordeaux.

Cadre opérationnel au sein d'une grosse PME, en tant qu'homme, je souhaiterais pouvoir profiter d'un temps de vie avec mon futur enfant qui naîtra au mois de septembre à travers un congé parental. L'égalité hommes-femmes sur ce sujet me séduit, c'est ma conviction. Mais il y a un hic : je n'ose même pas imaginer la réaction de ma hiérarchie à l'annonce d'une telle nouvelle. L'image d'un homme qui prend ses responsabilités et qui s'occupe de sa famille devrait plaire à tout employeur, seulement c'est tout le contraire.

En tant que cadre, homme, de nos jours et dans beaucoup d'entreprises, vous vous devez d'assumer votre rôle, gérer le stress, être présent. Quitter son poste ne serait-ce que quelques mois reste inenvisageable. Le retour n'en serait que plus difficile, et sans doute fatal. Alors quelle solution reste-t-il ? Un congé plus court, rémunéré mais aussi obligatoire pour les hommes.

[...]

« La vraie égalité hommes-femmes, ce n'est pas de mettre les papas à la maison, mais d'aider les mamans à travailler » par Brice, Paris.

J'ai quatre enfants, le dernier né a 5 mois. Je suis contre le congé parental. C'est le meilleur moyen de perdre pied dans le monde du travail, de ne pas couper le cordon avec ses enfants, de ne pas prendre l'habitude de les confier. Un congé court, c'est très bien, mais rares sont celles et ceux qui arrivent à reprendre un rythme "normal" après un trop long congé parental. Il faut mettre l'accent sur les aides à la garde d'enfant (crèche, nounou, etc.) qui permettent de mener de front vie professionnelle et vie "maternelle" (et paternelle). La vraie égalité hommes-femmes, ce n'est pas de mettre les papas à la



maison, c'est d'aider les mamans à travailler. A noter qu'une telle mesure n'apporterait rien aux mères isolées, qui sont celles qui ont le plus de difficulté aujourd'hui¹⁰⁵.

A cela s'ajoute une autre problématique : il arrive que des congés parentaux pris par les pères soient « détournés » de leur fonction première. Pour certains, c'est ainsi l'occasion d'un voyage ou d'un challenge en solitaire ou entre copains, d'une année sabbatique, d'un nouveau projet professionnel au bénéfice d'abord de l'homme et pas de l'organisation familiale et du soin aux enfants. Ce détournement du congé parental ne va pas aider à une reconsidération du rôle du père aujourd'hui.

4. L'égalité de genre et l'école

Avec la famille, l'école est une institution majeure dans la socialisation du jeune. Il y passe en moyenne huit heures par jour durant une quinzaine d'années, voire plus pour ceux qui poursuivent dans le supérieur.

Depuis mai 68, toutes les écoles de la Communauté française sont devenues mixtes avec des professeurs masculins et féminins ; filles et garçons reçoivent aujourd'hui la même formation et sont amenés à se rencontrer, se découvrir, s'apprécier et collaborer au quotidien.

En théorie, l'égalité de genre est donc reconnue et organisée, mais qu'en est-il en pratique ?

Qu'en pensent les enseignants ? Nous avons interrogé deux enseignantes du secondaire en histoire et comptabilité dans une école organisant l'enseignement général et le technique de qualification. Ce qui ressort principalement, c'est que les enseignants actuels sont confrontés à des modèles familiaux et à une population beaucoup plus hétérogène qu'autrefois. Etre attentif et éduquer à l'égalité de genre en classe en est certainement moins aisé. Où est la norme ? Qui la définit ?

Les enseignants actuels sont des hommes et des femmes de leur temps, qui saluent le bond en avant réalisé depuis mai 68 en matière d'égalité de genre. Avec les moyens du bord et leur inventivité, certains tentent de lutter contre les inégalités entre les filles et les garçons. Mais, comme la plupart d'entre nous, ils ne sont pas toujours conscients des stéréotypes de genre, parce que, encore trop souvent, nous attribuons les différences entre les hommes et les femmes à la génétique.

Interview de Sophie, professeur d'histoire et France, professeur de comptabilité

50 ans se sont écoulés depuis la révolution culturelle de mai 68. Aujourd'hui, les étudiants, filles et garçons que vous côtoyez semblent-ils plus libres et épanouis dans leur genre que les précédentes générations ?

Sophie : Oui, sans conteste, depuis mai 68 et de façon générale, je considère que les jeunes sont plus épanouis et plus matures. Avant, il y avait beaucoup plus de soumission par rapport aux parents, aux pères tout spécialement. Aujourd'hui, même s'il y a encore des

¹⁰⁵ Le Monde, *Un congé parental ? Je n'ose même pas imaginer la réaction de ma hiérarchie*, 13/03/2013 - http://www.lemonde.fr/societe/article/2013/03/13/un-conge-parental-je-n-ose-meme-pas-imaginer-la-reaction-de-ma-hierarchie_1846189_3224.html

familles très strictes, les jeunes sont libres de penser par eux-mêmes, ils sont plus autonomes. Par ailleurs, ils manquent parfois de repères parce qu'on est dans une société où tout passe, où tout semble bon.

Personnellement, j'ai encore connu l'ancienne éducation : un papa plus âgé qui avait grandi au Congo et qui était assez sévère. Les règles étaient strictes et c'est lui qui les mettait. Ma mère était plus jeune. Elle a enseigné quelques temps puis, lorsqu'elle s'est mariée, l'école lui a demandé d'arrêter de travailler, c'était ainsi. Elle a été mère au foyer et par exemple, elle n'a jamais conduit, mon père ne voulait pas.

DH : Les chiffres nous montrent que les filles réussissent en moyenne mieux à l'école que les garçons. Pourtant elles continuent à s'orienter vers des options et professions principalement dans le secteur des services et soins aux personnes, moins prestigieuses, avec moins de responsabilités et moins bien rémunérées que les hommes.

Selon vous, qu'est-ce qui peut freiner les filles et les garçons à sortir des stéréotypes de genre dans le choix de leurs études et de leur profession ?

Sophie : Je trouve que les études secondaires, les humanités, du moins pour le général, laissent encore le champ ouvert pour les études supérieures. Même nos élèves de technique de qualification en comptabilité ou bureautique bifurquent après leur secondaire.

France, professeur de comptabilité qui nous a rejointes : dans mon option les filles ont un profil fort scolaire : ne pas se faire remarquer, bien faire les choses, ne pas décevoir. Elles manquent souvent d'audace, d'esprit critique. Les filles sont beaucoup plus dociles, normatives. Les garçons, eux, ruent dans les brancards. Ils peuvent aller soit vers le décrochage soit mordre à l'hameçon et chaque année, j'en ai au moins un qui va s'intéresser au droit fiscal, poser des questions et se passionner jusqu'à chercher à devenir spécialiste de la fraude.

DH : Pour ces deux enseignantes, les choix d'options des élèves sont encore fort influencés par les parents et les représentations que les jeunes ont des études et professions ; c'est encore très culturel. Par exemple, un entrepreneur, c'est celui qui fait 70h/semaine et qui, donc, ne saura pas s'occuper des enfants. La question de la maternité freine les jeunes filles pour certains métiers. Les jeunes ont encore aussi des perceptions comme le fait qu'un garçon ne « s'abaisse » pas à s'occuper des petits, c'est-à-dire des enfants, des personnes handicapées, âgées ou malades.

C'est dû à quoi selon vous ?

France : Euh, c'est dans les gênes, non ?

Et vous qu'est-ce qui vous a motivées à choisir l'enseignement ?

Sophie : c'est l'envie de travailler avec les jeunes après avoir fait beaucoup de mouvement de jeunesse.

France : après avoir fait HEC (Hautes Etudes de Commerce), on m'a proposé des heures dans l'enseignement, j'ai aimé et je me suis dit que c'était pas mal pour la vie de maman.

France retourne en classe

DH : A ce sujet, quel rôle, selon vous, l'école joue-t-elle en matière d'éducation à l'égalité de genre ?

Sophie : L'école a vraiment un rôle à jouer pour préserver les acquis de mai 68.

DH : Notamment parce que l'égalité n'est pas encore acquise dans toutes les familles ?

Sophie : Oui voilà. C'est naturel qu'une fille soit assise à côté d'un garçon par exemple. Certains l'apprennent à l'école.

L'école mixte fille-garçon, mais aussi mixte au niveau social, lutte contre les stéréotypes de genre. C'est assez flagrant comme les élèves sont dans ces stéréotypes. Nous venons d'organiser un souper. Comme chaque fois, les filles se retrouvent dans les services cuisine, installation des tables, vaisselle et les garçons au bar et pour porter du matériel.

Lorsqu'on organise un voyage ou la retraite, où il y a toujours des professeurs des deux sexes, on veille à déconstruire ces stéréotypes. Un collègue masculin a mis des grands gars baraqués à la cuisine, c'était une belle image et ils ont vécu une expérience géniale.

Le sexisme et l'homophobie présents dans la société pénètrent aussi l'enceinte de l'école : insultes, harcèlements, violences principalement des garçons hétérosexuels sur les filles¹⁰⁶ et les élèves homosexuels ou paraissant moins virils. De nouvelles formes de sexisme sont même apparues avec les avancées technologiques comme le sexting¹⁰⁷ ou le fait de filmer des élèves dans leur intimité, notamment lors de voyages scolaires¹⁰⁸.

Dans l'école 1, à la fin de l'année scolaire précédente, aux environs du mois de mai, un élève du troisième degré a pris des photos de sa copine dénudée, également élève de l'école. Les clichés ont alors été relayés par une première personne au sein du cercle d'amis pour être ensuite diffusés par un second élève sur les réseaux sociaux. "Il a mis les photos sur Facebook, qui ont été relayées sur Twitter avec une déferlante de vulgarité et d'injures qui a fait que la fille était détruite" (entretien avec le professeur-webmaster). Pointée du doigt par ses condisciples, la jeune fille a fait l'objet de moqueries, propos vulgaires et injures¹⁰⁹.

Par rapport aux tenues vestimentaires, on peut observer également une inégalité de traitement : si les garçons peuvent être sanctionnés pour des tenues jugées inadéquates comme le port d'un couvre-chef, des jeans troués, ils le sont très rarement pour des tenues jugées indécentes. Les filles, elles, sont régulièrement rappelées à l'ordre. Une maman témoigne du harcèlement d'un enseignant envers une jeune fille qui portait à ses yeux des jupes trop courtes. Par solidarité, les autres filles sont venues systématiquement en mini-jupe à ce cours.

¹⁰⁶ France Baie, *Les relations amoureuses des jeunes sont-elles violentes ?* op cit.

¹⁰⁷ Est l'acte d'envoyer électroniquement des textes ou des photographies sexuellement explicites, en français des sextos, surtout d'un téléphone portable à un autre. Source :

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Sexting>

¹⁰⁸ Question traitée dans notre étude n°15.16 Julie Feron, Dominique Houssonloge et Laudine Lahaye, *L'école bousculée par les nouvelles technologies : les usages numériques problématiques des jeunes à l'école*, pp. 25 et 27.

¹⁰⁹ Idem, p. 25.

Pour Catherine Lemaitre, coordinatrice du Conseil des Elèves Francophones, que nous avons interrogée, il y a une réflexion à avoir sur les règlements d'écoles qui sont trop stricts et qui renforcent les inégalités de genre : *des règlements d'école sur les tenues vestimentaires qui « ne peuvent être inadéquates ou indécentes », qu'est-ce que cela signifie ? Une école juge des jupes trop longues inappropriées parce que ce serait un signe religieux ; une autre école qualifie une élève d'indécente lorsqu'elle porte une certaine blouse alors que sa condisciple à la poitrine plus menue peut porter cette même blouse. Sur quels critères peut-on juger ainsi des élèves ?*

Selon Catherine Lemaitre, l'école a moins évolué que la société : *les élèves sont renvoyés à la société d'il y a 30 ans. Il y a, par exemple, encore beaucoup d'homophobie, l'homosexualité est encore taboue et c'est difficile pour les élèves de faire leur coming-out ; à ce sujet, le taux de suicide des élèves concernés est beaucoup plus élevé que chez les élèves hétérosexuels. Le système scolaire n'est pas ouvert et ne gère pas cette question. Par exemple, il n'y a pas d'étude qui s'intéresse à la question des insultes homophobes à l'école. Des campagnes comme les GrIS¹¹⁰ sont vraiment utiles pour déconstruire toute une série de stéréotypes sur ces questions, mais si l'école dysfonctionne de façon structurelle, on ne changera pas le fond du problème. Prenons l'exemple des élèves transgenres. A l'école secondaire, ils ne sont pas reconnus dans leur identité, on continue de les appeler par leur ancien prénom, alors que dans l'enseignement supérieur, des dispositions ont été prises pour que le prénom d'usage soit utilisé¹¹¹.*

A l'image de la société, l'école, souvent de façon inconsciente, reproduit et peut même renforcer les inégalités de genre. A l'école, il subsiste aussi une persistance des rôles sociaux sexués. Comme les chiffres l'ont montré dans un précédent chapitre, les garçons s'en sortent moins bien dans l'enseignement obligatoire : orientation vers le spécialisé, retards et abandons scolaires. Cependant, les choses s'inversent dans le supérieur : alors que les filles sont réputées meilleures à l'école, elles renoncent d'emblée à des études débouchant sur des professions plus valorisées socialement, avec plus de responsabilités et mieux rémunérées. Les options restent marquées par le genre : les filles dans les options de soins et services aux personnes, les garçons dans les filières techniques et des postes à responsabilités.

C'est aussi le constat du Conseil des femmes francophones de Belgique : *La ségrégation sexuée semble bien s'effectuer à tous les niveaux du système éducatif via des mécanismes subtils de familiarité, de choix, de goût ou encore de processus discriminants discrets qui doivent être repérés et interprétés dans le contexte d'une société formellement égalitaire, mais toujours marquée dans les faits par la hiérarchie des sexes¹¹².*

¹¹⁰ Ce que l'on appelle les « animations GrIS » (pour Groupe d'Intervention Scolaire) nous vient du Canada consistant à proposer aux élèves des témoignages de bénévoles, bi ou homosexuels, qui témoignent de leur vécu. Pour Anne Evrard, bénévole au GrIS Wallonie, l'objectif de ces témoignages n'est pas de faire du militantisme ni de se poser en martyr mais de se présenter et répondre en toute sincérité aux questions que se posent les élèves ». (cf. EVRARD, A., Le GrIS, la formule gagnante venue du Canada, in *Prospective Jeunesse*, n°76, printemps 2016, pp. 8-10 - http://www.handicap-et-sante.be/hswp/wpcontent/uploads/2017/07/DSPProspective-Jeunesse-n76_EVRAS.pdf

¹¹¹ Extrait de l'Interview de Catherine Lemaitre, coordinatrice du CEF (Comité des Elèves Francophones pour le secondaire).

¹¹² Conseil des femmes francophones de Belgique, *Egalité filles/garçons, femmes/hommes dans le système éducatif*. Mise à jour en 2011, p. 2 - <https://www.cffb.be/images/stories/dossier%20egalite.pdf>

L'état des lieux de la direction de l'égalité des chances de la Fédération Wallonie-Bruxelles développe les raisons de cette ségrégation sexuée à l'école comme dans les loisirs ou le sport. Cette ségrégation s'explique par une socialisation différenciée en fonction du sexe. Nous aborderons ce point plus en détail dans le prochain chapitre, mais il est déjà nécessaire de l'évoquer ici. On pourrait résumer l'idée en reprenant l'expression célèbre de Simone de Beauvoir : *on ne naît pas femme, on le devient* et de même, *on ne naît pas homme, on le devient*. Si des différences biologiques distinguent l'homme et la femme, c'est aussi la socialisation différenciée selon qu'on naît fille ou garçon qui va construire l'identité de chacun. Les parents et la société ont des attentes et des comportements spécifiques envers une fille ou un garçon qui vont influencer le développement de l'enfant et façonner son identité de genre. Ces attentes et comportements spécifiques vont aussi favoriser l'appropriation par les garçons et par les filles, des rôles traditionnellement liés aux hommes et aux femmes¹¹³.

A l'école, enseignants et éducateurs sont aussi dans un processus de socialisation genré de leurs élèves. Souvent inconsciemment, ils ont des regards différents selon que l'élève est une fille ou un garçon mais en plus, ils vont souvent adapter leurs pratiques en fonction des attentes de genre de la société et des stéréotypes qui y sont associés. C'est la *cognition sociale implicite*¹¹⁴.

Il y aurait donc bien un curriculum (programme) officiel égalitaire pour les filles et les garçons et un curriculum caché fortement inégalitaire à l'œuvre dans les pratiques comme dans les contenus pédagogiques (manuels scolaires)¹¹⁵.

Une récente analyse de l'UFAPEC¹¹⁶ a été consacrée aux stéréotypes de genre présents dans les manuels scolaires. Comme le fait remarquer la Direction de l'Egalité des Chances, les stéréotypes sexistes n'ont pas tous disparu. Ils sont simplement devenus plus subtils et donc plus difficiles à repérer.

Les stéréotypes de genre dans les manuels scolaires

- Parmi les photos ou illustrations, on retrouve 30 % de femmes ou filles et 70 % d'hommes ou garçons.
- Dans l'ensemble des manuels, tant pour le primaire que le secondaire, les noms de métiers sont majoritairement cités au masculin (en moyenne 75 %).
- Lorsque les femmes occupent un travail, ce sont principalement dans des métiers considérés comme traditionnellement féminins.
- La place la plus souvent présentée pour « la femme » dans les manuels de l'enseignement primaire est celle de la maman dans ses activités domestiques.
- Parmi les personnalités publiques (art, politique, sciences) mises en évidence, seules 10 % sont des femmes.
- Si certains manuels récents proposent des formes doubles (masculine/féminine) telles que « tes compagnons et compagnes », « ton ami(e) », « ton enseignant(e), il ne s'agit

¹¹³ FWB – Direction pour l'égalité des chances, *La mixité filles-garçons dans le sport, les loisirs et à l'école. Etat des lieux*. Septembre 2016, p. 5.

¹¹⁴ Ibidem.

¹¹⁵ Idem, p. 6.

¹¹⁶ France Baie, *Les stéréotypes des manuels scolaires par rapport aux genres sont-ils encore présents à l'école*. Analyse UFAPEC n° 01.17 - <http://www.ufapec.be/nos-analyses/0117-stereotypes-manuels-scolaires.html>

néanmoins pas d'une généralité et la pratique ne se retrouve pas sur l'ensemble du manuel.

- Les choix des personnages de femmes relevés dans la littérature renforcent des stéréotypes négatifs de femmes romantiques, fragiles et soumises, en admiration devant les hommes ou alors rebelles et tueuses.

- Lorsque les textes parlent de catégories d'êtres humains, seul le masculin est employé : les hommes (pour les êtres humains), les immigrants, les réfugiés, les consommateurs¹¹⁷

Ce mécanisme inconscient a des effets sur les apprentissages : Les jeunes, surtout à l'adolescence, ont une vision particulièrement stéréotypée des filles et des garçons. Les normes de genre sont importantes : chaque sexe se doit de se conduire selon les règles implicites attachées à son « genre » et, si des individus s'écartent de ces règles prescrites par le groupe et/ou la société, il ou elle peut être stigmatisé¹¹⁸.

Extrait de l'interview de Catherine Lemaitre¹¹⁹

De manière générale, ce qui bloque c'est que l'école obligatoire n'a pas conscience qu'elle reproduit et renforce ces inégalités de genre. Elle vit trop en vase clos et prend le jeune uniquement dans sa posture d'élève et pas dans sa globalité ce qui est pourtant primordial pour son épanouissement et sa scolarité. Dans les travaux du Pacte pour un enseignement d'excellence, les élèves avaient proposé de mettre en place des sortes de conseillers principaux d'éducation (comme en France) qui prennent ça en compte.

Même si la société a beaucoup évolué, il y a encore beaucoup d'inégalités de genre bien perceptibles à l'école qui reproduit et renforce des stéréotypes persistants comme l'idée que les filles doivent être calmes et studieuses alors que les garçons peuvent être turbulents et moins appliqués.

A ce sujet, il faut aussi noter que c'est difficile et compliqué d'être un garçon face au stéréotype masculin qui veut que l'on soit grand, fort, courageux, un peu agressif bref bien viril. Ce modèle est survalorisé partout : publicité, cinéma, politique... On demande aux garçons d'être quelqu'un qui n'existe pas. Il y a des hommes qui pleurent ou qui ne se battent pas.

DH : Selon vous qu'est-ce qui peut freiner les filles et les garçons à sortir des stéréotypes de genre dans le choix de leurs études et professions ?

A nouveau, l'école n'est pas consciente qu'elle reproduit et renforce les stéréotypes de genre. En survalorisant les valeurs masculines, on ne permet pas aux filles d'oser, elles n'ont pas confiance en elles ni dans leur potentiel et choisissent des options où elles sont sûres de réussir alors que les garçons sont invités de façon implicite à prendre des risques, à être créatifs et entreprenants. De même, on ne permet pas non plus aux garçons de choisir des filières « plus féminines ». Par ailleurs, le fait qu'on demande aux élèves de faire des choix très tôt : l'âge de 14 ou 15 ans (fin 2^e secondaire actuellement, fin de 3^e bientôt avec l'allongement du tronc commun prévu par le Pacte) coïncide avec un moment où ils sont en pleine construction de leur identité masculine ou féminine. A cet âge,

¹¹⁷ Fédération Wallonie-Bruxelles, *Sexes & manuels Promouvoir l'égalité dans les manuels scolaires*, 2012, p. 16.

¹¹⁸ Ibidem.

¹¹⁹ Extrait de l'Interview de Catherine Lemaitre, op. cit.

évoluant dans une école où l'égalité de genre n'existe pas, ils vont choisir en fonction de ce qu'ils pressentent qu'on attend d'eux et s'orienter vers des options puis professions fortement genrées (les filles institutrices, les garçons ingénieurs par exemple).

Même dans l'occupation de l'espace de la cour de récréation, il y a des inégalités en défaveur des filles ou des garçons moins virils dans leurs jeux comme le montre l'analyse UFAPEC de Manon Claes : *les filles et les garçons n'occupent pas l'espace de la cour de récréation de la même manière. En effet, les garçons occupent la majeure partie de la cour et principalement son centre. Ils s'approprient un usage non circonscrit de l'espace et investissent et sillonnent la cour de récréation en tous sens. Cette occupation des uns se fait au détriment des autres, car les filles sont ainsi reléguées dans des petits espaces, elles utilisent les marges et les recoins de la cour pour jouer calmement ou se replient sur les bancs pour discuter. Elles s'approprient alors un usage limité de l'espace et se retrouvent généralement à la périphérie de la cour*¹²⁰.

Les conséquences de cette socialisation sexuée à l'école mènent aussi à des conséquences négatives dans la construction de l'identité des filles et des garçons et dans la reproduction des inégalités de genre : des filles qui manquent de confiance et d'estime d'elles-mêmes, des garçons souvent pointés comme plus difficiles, indisciplinés et plus souvent sanctionnés ce qui pourrait les enfermer dans l'identité de l'homme dominant, avec des comportements de transgression, des conduites sexistes, homophobes et violentes¹²¹.

Or, de par ses objectifs généraux, l'école a un rôle important à jouer pour que l'égalité hommes-femmes devienne effective : promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves; amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle; préparer tous les élèves à être des citoyens responsables et respectueux de l'autre, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures; assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale¹²².

¹²⁰ Manon Claes, *Cour de récréation : une place égale pour les filles et les garçons ?* Analyse UFAPEC n° 09.18.

¹²¹ *Sexes & manuels Promouvoir l'égalité dans les manuels scolaires*, op. cit., p. 7.

¹²² Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 1997 : CHAPITRE II. - Des objectifs généraux de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, article 6.



© Bénédicte Loriers

L'école et ses enseignants sont-ils suffisamment soutenus et formés à cette mission ? Car, comme le rappelle le Conseil des femmes francophones, *le sexisme est dans notre société d'égalité formelle bien moins visible qu'avant. Il exige de l'expertise pour être débusqué et opposé, ce qui suppose l'acquisition de savoirs et savoirs faire dans le domaine du genre*¹²³.

Dans sa publication sur la question mise à jour en 2011, le Conseil des femmes francophones montre combien la formation initiale et continue des enseignants est encore insuffisante en la matière. Elle cite une recherche¹²⁴ réalisée en 2007-2008 pour la Commission Enseignement qui fait apparaître que :

- la moitié des enseignants ne sont pas au courant de l'intitulé genre de leur cours,
- plus de la moitié des enseignants n'abordent pas la question du genre,
- les enseignants manquent de connaissances scientifiques en matière de genre,
- une partie des enseignants manifeste des résistances à la question du genre.

Le tout frais dossier d'instruction¹²⁵ et l'avis 137¹²⁶ relatifs à la dimension du genre du Conseil de l'Education et de la Formation vont également dans ce sens.

Est-ce pour autant que l'école non-mixte était mieux et qu'il faut y revenir ?

¹²³ Conseil des femmes francophones de Belgique, op. cit., p. 12.

¹²⁴ *Evaluation de l'intégration de la dimension du genre dans l'enseignement supérieur pédagogique, assortie de recommandations*, recherche réalisée par Cécile De Wandeler et Ariane Estenne pour la Commission enseignement du CFFB en juin 2008.

¹²⁵ Conseil de l'Education et de la Formation, *Comment intégrer la dimension de genre dans le système éducatif de la Fédération Wallonie-Bruxelles ?* Dossier d'Instruction, novembre 2017 - http://www.cef.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&q=0&hash=2de008ec4ead1852208b5f2b513fabb15eea01f8&file=fileadmin/sites/cef/upload/cef_super_editor/cef_editor/Avis/CEF_Avis_137_DI.pdf

¹²⁶ Conseil de l'Education et de la Formation, *Comment intégrer la dimension de genre dans le système éducatif de la Fédération Wallonie-Bruxelles ?* – Avis 137, Conseil du 24 novembre 2017 - http://www.cef.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=14f3d102a8aebdbf235162ccc81a6d28091f1d1c&file=fileadmin/sites/cef/upload/cef_super_editor/cef_editor/Avis/CEF_Avis_137.pdf

Extrait de l'interview de Sophie, professeur d'histoire

DH : Pour avoir connu l'école non-mixte, pensez-vous que ce système permettait aux jeunes de se sentir mieux dans leur genre, de se construire, de s'orienter ? Si oui, faut-il préserver des espaces ou moments de non-mixité pour que les jeunes puissent s'exprimer plus facilement par rapport à leur genre ?

Sophie : j'ai connu l'école de filles et j'en ai un mauvais souvenir. Au niveau de l'ambiance, c'était plutôt triste et puis on ne connaissait absolument pas les garçons, il y avait comme un malaise. Il m'a fallu attendre l'univ' pour ça... En secondaire, un prêtre organisait des rencontres chrétiennes avec une autre école de garçons, pareil pour le voyage rhéto et c'était l'occasion de découvrir les garçons.

Mes filles ont bien sûr connu l'école mixte, mais pour les mouvements de jeunesse, je pensais que c'était mieux qu'elles soient rien qu'entre filles. Finalement elles sont arrivées dans une troupe mixte est c'était vraiment très chouette, je ne regrette pas du tout.

A l'école, pour des moments comme les cours d'EVRAS, c'est bien que les filles et les garçons soient séparés et puissent s'exprimer librement.

Les points de vue sont assez unanimes : si des espaces non-mixtes comme le cours de gym et les cours d'EVRAS sont plus adaptés et à condition qu'elle soit accompagnée de mécanismes permettant une réelle égalité de genre, la mixité scolaire reste la meilleure option pour réduire les inégalités en permettant aux futurs hommes, femmes et minorités sexuelles d'accéder à une culture commune et d'avoir les mêmes perspectives d'émancipation¹²⁷.

Extrait de l'interview de Catherine Lemaitre

Petite parenthèse, pensez-vous que l'école non-mixte avait des avantages en matière d'égalité de genre ?

C'est une bonne chose que l'école soit mixte. Néanmoins, préserver des espaces protecteurs est important. Et si ces espaces doivent être de temps en temps non mixtes, pourquoi pas.

L'école doit être bienveillante et non pas humiliante ou jugeante pour offrir aux élèves des espaces protecteurs où les jeunes peuvent évoluer en toute sécurité dans leur questionnement et dans la construction de leur personnalité.

Prenons l'exemple des toilettes, certaines écoles refusent l'accès libre aux toilettes et ne mettent pas de bandes hygiéniques à disposition des jeunes filles. Imaginez le malaise et le désarroi qu'elles peuvent vivre.

Et la mixité de l'équipe éducative ? Dans l'enseignement obligatoire, le métier d'enseignant compte de plus en plus de femmes au point de parler de féminisation de

¹²⁷ Pour en savoir plus sur la mixité scolaire, voir FWB, Direction de l'égalité des chances, *Egalité des chances. La mixité filles/garçons dans le sport, les loisirs et à l'école*, op. cit. et Marie Gausset, op. cit.

l'enseignement : en 2016, 97 % des enseignants dans le maternel étaient des femmes, 82 % dans le primaire, 63,2 % dans le secondaire et 68 % dans l'enseignement spécialisé.¹²⁸ Cela a-t-il des incidences sur la réussite et la socialisation des élèves et l'éducation à l'égalité de genre ? Le débat est ouvert. Certains n'y voient pas de problème, d'autres, dont des professionnels de l'enfance et des pédagogues, estiment que cette féminisation accrue de l'enseignement fait que les garçons sont en contradiction avec la construction de leur identité masculine et manquent de référents masculins auxquels ils peuvent s'identifier¹²⁹ tout spécialement dans un contexte d'augmentation du nombre d'élèves vivant principalement seuls avec leur mère. Par ailleurs, si l'on veut apprendre à nos jeunes que l'éducation c'est aussi l'affaire des hommes, et ce dès l'enseignement maternel, l'absence de professeurs masculins pose aussi question.

Voici une des conclusions majeures que nous pouvons tirer après avoir abordé l'égalité de genre du point de vue des femmes, des hommes et de l'école : bien que l'égalité de genre soit reconnue et légiférée, des inégalités substantielles persistent, la majorité d'entre nous reproduisant encore les attendus implicites persistants envers le rôle de l'homme et celui de la femme. Nous sommes encore les dignes héritiers du modèle patriarcal. A quoi cela tient-il ? C'est ce que nous vous proposons d'analyser dans le prochain chapitre où nous allons évaluer les questionnements autour de cette dialectique inné/acquis.

5. Le point sur l'égalité de genre aujourd'hui

Longtemps on a donné comme explication au modèle patriarcal des différences innées, biologiques qui existeraient entre les hommes et les femmes. On retrouve d'ailleurs ces caractéristiques chez d'autres mammifères. L'homme est ainsi caractérisé par sa force, sa puissance notamment sexuelle et par une certaine agressivité. La femme, elle, est caractérisée par sa douceur, son empathie et son instinct maternel.

*On ne naît pas femme, on le devient*¹³⁰ écrivait, comme on l'a déjà mentionné, en 1949 la philosophe Simone de Beauvoir. Du XX^e siècle jusqu'à aujourd'hui, les sciences humaines ont peu à peu remis en question ces explications et montré que les caractéristiques propres aux hommes et aux femmes étaient dues à la culture. Ce qui définit les hommes et les femmes c'est d'abord une construction socio-culturelle variable d'une société et d'une époque à l'autre, c'est ce que l'on appelle la part de l'acquis : *Rien de ce qui nous paraît naturel n'est naturel*¹³¹, affirme Françoise Héritier qui a contribué largement à ce renversement de conception.

Les travaux des sciences sociales ont montré qu'évoquer la nature pour expliquer le déterminisme des comportements masculins et féminins a permis et permet encore d'entretenir bien des stéréotypes de genre à commencer par celui de la domination

¹²⁸FWB, *Les indicateurs de l'enseignement 2016*, Indicateur 30, p. 70.

¹²⁹ Jean-Louis Auduc, L'éducation entre les garçons et les filles se construit en marchant sur les deux jambes in *Cairn.info*, 2014, n° 131 - <https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2014-1-page-175.htm>. Voir aussi *Le Web Pédago, Vers une féminisation à 100% du métier d'enseignant...*, 2013 - <http://lewebpedagogique.com/2013/02/12/vers-une-feminisation-a-100-du-metier-denseignant/>

¹³⁰ Simone de Beauvoir, *Le Deuxième sexe*, 1949.

¹³¹ Françoise Héritier, *Rien de ce qui nous paraît naturel n'est naturel*. Entretien réalisé par Aliocha Wald Lasowski, op. cit.

masculine¹³². Le rôle des stéréotypes, c'est de légitimer les différences des sexes en les naturalisant et ainsi masquer les inégalités, explique la psychologue française Françoise Vouillot¹³³. Citons quelques stéréotypes comme l'idée que les femmes sont des coquettes, qu'elles sont peu performantes en sciences ou en mathématiques. Chez les hommes, c'est l'idée qu'ils ne pleurent pas, qu'ils sont volontaires et entreprenants ou encore qu'ils sont peu versés dans le soin aux enfants. Chez les enfants, c'est l'idée que les filles aiment les poupées et la dinette et les garçons les voitures et les jeux de guerre.

Ces normes sexuées, explique Marie Gausset, sont à la fois interdépendantes, différenciatrices et hiérarchisantes¹³⁴. Selon cette chercheuse notamment, le genre est appris aux enfants avant même qu'ils puissent reconnaître le sexe auquel ils appartiennent. A partir de deux ans, ils ont intégré un rôle sexué (qu'ils étaient une fille ou un garçon) et vont essayer de reproduire les comportements qui correspondent à leur sexe. Vers trois ans, ils ont adopté la plupart des attributs et activités liées à leur sexe comme les habits, les jouets¹³⁵. Alors même qu'ils vivent ensemble, filles et garçons ne sont pas éduqués de la même manière : leur entourage leur transmet des attentes et valeurs différentes selon le sexe. C'est ce que Françoise Héritier a nommé *la force de l'imprégnation éducative*¹³⁶. Cela explique que les enfants se séparent en groupes sexués, les filles d'un côté, les garçons de l'autre, et se dénigrent mutuellement¹³⁷.



Source : Pixabay

La polémique de la part de l'inné et de l'acquis a fait couler beaucoup d'encre et n'est pas finie notamment avec les théories en psychologie évolutionniste qui se sont développées principalement aux Etats-Unis¹³⁸. En Angleterre, le psychologue Simon Baron-Cohen a

¹³² Voir notamment Pierre Bourdieu, op. cit.

¹³³ Aude Lorriaux, *Sondage exclusif : publicités sexistes : les Français les réproouvent...mais ne les voient pas*, actualisé le 05/10/2016 - https://www.huffingtonpost.fr/2013/03/01/publicites-sexisme-femmes-stereotypes_n_2790027.html

¹³⁴ Marie Gausset, op. cit., p. 5.

¹³⁵ Ibidem.

¹³⁶ Françoise Héritier, op. cit.

¹³⁷ Idem, p. 6.

¹³⁸ *Dictionnaire des sciences humaines*, op. cit., p. 438.

montré que les femmes étaient plus empathiques que les hommes et ce dès la naissance : *Qu'elles mesurent l'« altruisme », la « sympathie », l'« empathie »..., de nombreuses expériences mettent en évidence une grande implication des femmes en matière de relations sociales. [...] Ces capacités apparaîtraient-elles en même temps que les filles découvrent les rôles culturels que leur attribue la société ? Des études ont alors été menées dès la petite enfance. Quelques jours après la naissance, la majorité des filles manifeste plus d'intérêt pour un visage humain que pour un mobile mécanique et c'est l'inverse pour les garçons. Plusieurs observations ont montré que dans les maternités, les filles pleurent plus longtemps lorsqu'un autre bébé pleure. Dès leurs premiers pas, elles affichent des signes de sympathie, cherchent à réconforter et expriment leur inquiétude face à la détresse d'autrui¹³⁹.*

C'est encore le point de vue de la psychologue canadienne Susan Pinker : *la culture n'explique pas tout. L'IRM, les études sur le génome, le développement des sciences cognitives produisent nombre de données nouvelles. On sait maintenant par exemple que les hormones jouent un rôle au niveau du développement du cerveau. Il existe des expériences récentes qui montrent des différences garçons/filles, et cela dès les premières heures après la naissance. Dans ce cas, on ne peut guère incriminer la culture. Là où les choses se compliquent, c'est qu'effectivement culture et éducation interviennent et amplifient ces différences. On ne peut plus raisonner aujourd'hui en termes de nature versus culture ; ce sont toujours les deux qui dansent ensemble¹⁴⁰!*

La psychologue évoque aussi la vulnérabilité des garçons : *Les troubles d'apprentissage, l'hyperactivité, différentes formes d'autisme sont de quatre à dix fois plus répandus chez les jeunes garçons. En matière d'apprentissage et d'autocontrôle, les garçons sont plus impulsifs et agités et plus nombreux à être dyslexiques (les filles, elles, qui les devancent dans les apprentissages scolaires, les capacités linguistiques et sociales, sont deux fois plus concernées par l'anxiété et la dépression). D'une manière générale, dans la répartition des capacités intellectuelles ou émotionnelles, il y a plus d'hommes aux deux extrêmes des courbes, alors que les femmes sont davantage regroupées autour de la moyenne¹⁴¹.*

Susan Pinker va même plus loin. Selon elle, nombre de femmes ont des emplois moins valorisés socialement et moins bien rémunérés parce qu'elles ont d'autres valeurs qui priment : garder une disponibilité et maintenir une stabilité pour la famille. Pour Susan Pinker, il s'agit de choix qui permettent une réalisation de soi et non un sacrifice personnel¹⁴². Mais il est bien difficile de savoir ce qui induit ces valeurs chez les femmes comme celles de la compétitivité chez les hommes.

Quelle est la part de l'inné et de l'acquis, rien ne permet d'y répondre et la vigilance reste de mise. Toutefois, ni la nature ni la culture ne justifient la domination d'un sexe par un autre et l'essentiel n'est-il pas de se concentrer sur la déconstruction des stéréotypes encore bien présents qui enferment les individus dans des carcans de genre dès la petite enfance ?

¹³⁹ *Masculin-Féminin pluriel*, op. cit., p. 44.

¹⁴⁰ Entretien avec Susan Pinker : Les femmes ne sont pas les clones des hommes. Propos recueillis par Martine Fournier, avril 2010 in *Sciences humaines*, p. 2.

¹⁴¹ Ibidem.

¹⁴² Idem, p. 3.



Qu'est-ce qu'un stéréotype ?

Selon la définition du dictionnaire Larousse, un stéréotype est *une expression ou opinion toute faite, sans aucune originalité, cliché*. Un stéréotype est aussi une idée ou une image que l'on se fait d'une personne ou d'un groupe de personnes. Pour La Direction de l'Égalité des chances de la Fédération Wallonie-Bruxelles, c'est un *ensemble de croyances collectivement partagées attribuant une caractéristique simplifiée et exagérée à un groupe d'individus*¹⁴³. Depuis la nuit des temps, les stéréotypes concernant les genres existent (exemples : les femmes font le ménage, les femmes sont fragiles, les femmes conduisent mal et les hommes sortent les poubelles, les hommes ne pleurent pas, les hommes savent changer les pneus d'une voiture ...).

Voici un tableau illustrant les stéréotypes masculins et féminins, autrement dit de qualités supposées 'naturelles' en fonction du groupe sexué. La plupart valorisent symboliquement et concrètement le masculin¹⁴⁴ :

Garçon-homme	Fille-femme
Sportif	-
Créatif	Émotive, exécutante, compliquée
Protecteur	Recherchant la protection
Dominant, chef, direct	Devant plaire, veiller à sa présentation physique
Dominateur -concurrentiel- prenant des risques	Évitant les risques, Favorisant le compromis, le dialogue
Impliqué dans la sphère publique	Impliquée dans la sphère privée
Privilégiant la réussite professionnelle	Centrée sur la famille et les enfants, privilégiant l'épanouissement familial
Rationnel	Intuitive
Scientifique, manuel, bricoleur	Littéraire
Stratège	Passive, conditionnée
Sexuellement actif	Sexuellement passive
Violent	Douce

¹⁴³ Sexes et manuels - Promouvoir l'égalité dans les manuels scolaires -op.cit., p 11 -

http://www.egalite.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=7808fe4e708637e56ca6c08c849ea0c9da437042&file=uploads/tx_cfwbitemsdec/Sexes_et_manuels_Publication_2_pages.pdf

¹⁴⁴ Revue Faits & Geste, Débats & Recherches en Communauté française Wallonie-Bruxelles, Filles-garçons, égaux dans l'enseignement ? , n°33, printemps 2010, p. 6 -

http://www.egalite.cfwb.be/index.php%E2%80%AF?eID=tx_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/sites/sdec/upload/sdec_super_editor/sdec_editor/documents/Rapport_finaux_des_recherches_enseignement/Faits_ghes_33_def.pdf&hash=66dc43dbe37370d4f7007ee54446317bf8cae3ef

Pour déconstruire ces clichés, il faudrait d'abord en être conscient. Et c'est là qu'il y a un hic. Si bon nombre d'hommes et de femmes sont pour l'égalité de genre aujourd'hui, ils ne perçoivent pas pour autant ce qui contribue à entretenir ou à renforcer les discriminations en la matière. Un sondage du Laboratoire de l'Égalité en France sur les publicités sexistes montre que si 74 % des interrogés jugent « intolérables » ou « énervantes » les publicités sexistes, seuls 12 % ont spontanément identifié lesdites publicités (comme une femme nue dans une douche pour vanter un savon, une mère de famille intéressée par l'aspirateur du siècle, une bière ou une voiture pour *nous les hommes*). Si le citoyen est bien informé des discriminations et stéréotypes sexistes, il n'y est pas suffisamment éduqué¹⁴⁵.

Comment définir aujourd'hui les rapports hommes-femmes ? Peut-on parler d'égalité de genre ?

Le modèle du patriarcat générant un rapport de domination des hommes sur les femmes est aujourd'hui remis en question. Néanmoins, les rapports hommes-femmes restent imprégnés de cet héritage millénaire. Ils sont en tension entre une volonté d'égalité et la persistance de stéréotypes conservateurs¹⁴⁶ : *nous serions aujourd'hui partagés entre un surmoi égalitariste, favorable à ce que les femmes et les hommes bénéficient des mêmes droits et conditions d'existence et un ça, sorte d'inconscient collectif, marqué par des représentations traditionnelles des sexes*¹⁴⁷.



Source : Pixabay

Cela explique le statut des minorités sexuelles à l'heure actuelle. On pourrait dire qu'elles sont passées de l'ombre à la mi-ombre. L'homosexualité est aujourd'hui officiellement reconnue et autorisée. Toutefois, en dehors de certains milieux plus tolérants, déclarer son homosexualité ou sa bisexualité ou même celle de ses enfants ou de ses parents reste encore difficile et source de discriminations. Des mouvements opposés au mariage et à l'adoption par des couples homosexuels continuent à pointer les personnes homosexuelles comme malades, perverses et inaptes à éduquer un enfant.

¹⁴⁵ Aude Lorriaux, op. cit.

¹⁴⁶ Maud Navarre, Où en sont les inégalités de genre aujourd'hui ? in *Sciences humaines*, novembre 2017 - https://www.scienceshumaines.com/ou-les-inegalites-de-genre-sont-elles-aujourd-hui_fr_38795.html

¹⁴⁷ Réjane Sénac citée par Maud Navarre, op. cit.

Cette tension dans les rapports de sexe est exacerbée, nous l'avons déjà évoqué, par des résistances machistes, par des replis communautaires, mais aussi par des individus et des institutions qui consciemment ou inconsciemment, par confort, par attachement à des privilèges ou à des fonctionnements ancestraux, reproduisent les inégalités entre les hommes et les femmes.

C'est que le modèle du patriarcat offrait ses avantages : chacun à sa place, chacun dans un rôle bien déterminé, les choses pouvaient sembler plus faciles à vivre et à contrôler. Aujourd'hui, la féminité et la masculinité ont plusieurs facettes au point parfois de brouiller les rôles. Mais ne serait-ce pas là une opportunité ? Celle de permettre aux hommes et aux femmes de se rejoindre, de se comprendre ? Cette réflexion amène un autre questionnement : un être humain se définit-il d'abord par son genre ? Baser l'organisation d'une société, du couple et de la famille sur une bicatégorisation masculin-féminin, n'est-ce pas opposer de façon stérile les hommes et les femmes ?

La politologue et chercheuse française Réjane Senac met également en garde sur ce qui serait une des causes de la persistance des inégalités, que ce soit en matière de genre ou dans d'autres domaines : confondre égalité et complémentarité ! Parler de complémentarité de genre maintient encore et toujours un rapport de force, une hiérarchie, du sexisme : *Si les femmes ont gagné le droit, voire le devoir, d'être désormais présentes dans des territoires dont elles étaient naguère exclues (école, entreprise, politique etc.), leur présence est conditionnée à la performance, au sens à la fois de rentabilité et de théâtralisation, de leur différence. Dans un contexte de crise, la tentation est en effet forte de porter les politiques d'égalité comme un investissement social, sans prendre conscience que nous sacrifions ainsi l'égalité comme principe de justice à la valorisation de la différence comme valeur pragmatique moderne. En écho à la justification de l'exclusion des femmes de l'espace public, politique en particulier, au nom de leur moins-value naturelle, elles y sont alors incluses au nom de leur plus-value sociale et culturelle. Or nous ne parviendrons pas à une société égalitaire entre pairs tant que nous serons dans une logique de complémentarité des sexes vectrice de hiérarchie. [...] S'il est tautologique de dire que la créativité et l'innovation naissent de l'entremêlement des différences et des points de vue de chacun-e, le fait de conditionner l'inclusion des femmes à leur plus-value fait courir le risque d'un « sexisme bienveillant » essentialisant les qualités dites féminines¹⁴⁸.*

Il en va de même pour l'intégration d'hommes dans des professions ou des espaces jusque-là féminins. On n'a pas à leur ouvrir la profession ou le secteur au nom de la complémentarité qu'ils pourraient apporter (force physique, figure d'autorité, moins d'affect, etc.), mais au nom de l'égalité. Les hommes ont aussi le droit d'être puériculteurs, instituteurs maternels, esthéticiens, etc.

A présent, faisons le point sur le principe d'égalité. *Vous les femmes, vous avez voulu l'égalité. Maintenant assumez !* Cette réflexion, on l'entend souvent de façon sérieuse ou sous forme de boutade. Il n'est pas question de vouloir l'égalité pour tout et rien, que ce soit pour les femmes ou pour les hommes, mais de permettre les mêmes droits aux deux sexes.

¹⁴⁸L'égalité femmes-hommes vue par Réjane Sénac, in *Newsletter de Sciences Po*, 13/03/20123 - <http://www.sciencespo.fr/newsletter/actu/?id=4237>

4. Pistes d'action et position de l'UFAPEC

On l'a vu, bien qu'il y ait une nette évolution depuis plus de cinquante ans, bien que les mentalités aient évolué et qu'une majorité de la société soit favorable à l'égalité entre les hommes et les femmes, bien que tout un dispositif législatif se soit mis en place, les discriminations liées au genre se perpétuent, impactant les conditions de vie, l'épanouissement et la liberté de nombreux citoyens et de nombreuses citoyennes surtout. Que mettre en place pour y remédier de façon structurelle ?

La réponse est, bien entendu, multiple et nuancée.

1. Au niveau législatif

Un changement de modèle semble nécessaire. Comme l'explique Réjane Sénac, l'égalité entre les sexes questionne la répartition sexuée du travail dans l'espace public et privé, et leurs relations. Sortir du modèle patriarcal passe par une remise en question de la frontière public-privé. Concrètement, tendre vers une société égalitaire, c'est sortir du schéma où l'homme reste contraint d'être le « breadwinner » (gagne-pain) chef de famille et la femme le deuxième sexe en transformant les normes et les conditions matérielles : *Le slogan féministe "le privé est politique" nous permet de comprendre que pour penser et agir pour l'égalité il faut considérer la sphère dite privée à la fois comme ayant des implications dans la sphère publique, et comme étant un lieu de rapports de pouvoir à démocratiser.*¹⁴⁹ A l'exemple de la Suède, ce nouveau modèle passe par des politiques complémentaires entre un système de congés parentaux partagés entre les mères et les pères, un large service public à la petite enfance et une éducation et une socialisation non sexiste dès la prime enfance¹⁵⁰.

Voter des lois ne suffit pas, il faut aussi la volonté de les appliquer, de les faire appliquer avec parfois la mise en place d'incitants. Au niveau fédéral, rappelons que l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes a été créé en 2002 dans ce sens. Il a *pour mission de garantir et de promouvoir l'égalité des femmes et des hommes, de combattre toute forme de discrimination ou d'inégalité fondée sur le sexe.*¹⁵¹ Au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles, c'est le ministère des Droits des femmes et de l'Égalité des chances (reprenant aussi l'Enseignement de promotion sociale et la Jeunesse) qui gère la question.

En matière d'emploi, assurer et permettre l'égalité de salaire et de statut (CDI/CDD, temps-plein/temps partiel, postes à responsabilités/sans responsabilités) est essentielle.

En matière d'emploi et de parentalité, l'égalité de genre nécessite de garantir et renforcer les droits des mères comme des pères sur le marché du travail : pour les femmes enceintes, pour les congés de maternité, pour les congés d'allaitement, pour les congés de paternité et pour les congés parentaux. Renforcer les droits des parents passe aussi par une législation et des pratiques d'entreprise permettant plus de souplesse dans les horaires et les aménagements de carrière y compris pour les hommes. Plus le monde du travail permettra aux hommes de s'impliquer dans leur vie familiale, plus les femmes

¹⁴⁹ Ibidem.

¹⁵⁰ Ibidem.

¹⁵¹ <http://igvm-iefh.belgium.be/fr>

pourront s'investir dans leur vie professionnelle, comme le montre l'exemple des pays nordiques.

Dans ce sens, dans son mémoire en sociologie¹⁵², Manon Claes, chargée de missions à l'UFAPEC suggère, tout en prenant compte les inégalités sociales, de :

- Faire connaître davantage le congé de paternité en lui-même, faire connaître le droit à ce congé et ses conditions, l'allonger et le rendre obligatoire tout en permettant de la flexibilité : *Tout d'abord, cela engendrerait une égalité des rôles maternel et paternel, car les pères et les mères auraient le même temps à passer avec l'enfant en bas âge. Cela tenterait d'instaurer, dès la naissance de l'enfant, une égalité dans l'implication parentale. Le caractère obligatoire du congé de paternité empêcherait dès lors un non-recours au congé pour raisons professionnelles. Ensuite, égaliser la durée du congé de maternité et du congé de paternité permettrait de réduire les inégalités professionnelles auxquelles font face les femmes – discrimination à l'embauche, plafond de verre, plancher collant, etc. De plus, selon l'enquête de l'IEFH, de nombreux pères sont eux-mêmes en demande d'un congé de paternité allongé¹⁵³.*
- Réfléchir à un congé parental unique : *On peut dès lors se demander si les congés sexualisés – de maternité et de paternité – comme nous les connaissons en Belgique actuellement et dans beaucoup de pays européens, ont encore leur raison d'être et s'ils ne devraient pas « être remplacés par un congé parental unique, réparti à parts égales entre les femmes et les hommes » (Moss, 2013 : 119). Et pour répondre d'emblée à celles et ceux qui n'approuveraient pas l'égalisation au niveau de la durée du congé de paternité et de maternité – soit en allongeant le congé de paternité, soit en offrant un congé parental unique –, car cette différence de temps est à leurs yeux justifiée par des raisons sanitaires et physiques, on peut alors repenser la raison et justification de ces congés en la formulant en terme de « droit des enfants à bénéficier de la présence de leurs deux parents », comme c'est le cas en Suède (Moss, 2013 : 121)¹⁵⁴.*
- Mettre en place des mesures incitant les entreprises à prendre en compte les obligations familiales de leurs salariés, ce qui participerait à soutenir, directement ou indirectement, la fonction paternelle ¹⁵⁵.
- Modifier le partage des rôles entre les genres en revalorisant le *care* afin que plus d'hommes travaillent dans les crèches et les écoles pour combattre les préjugés selon lesquels les jeunes enfants ont avant tout besoin de leur mère¹⁵⁶.
- Garantir un véritable droit à l'accueil et à la garde pour tous les enfants de 0 à 3 ans, accessible et de qualité pour collectiviser le poids et les responsabilités de la charge familiale¹⁵⁷.

¹⁵² *L'investissement paternel perçu par des mères de milieux défavorisés. Une recherche qualitative sur le congé de paternité en Belgique*, UCL, 2015-2016.

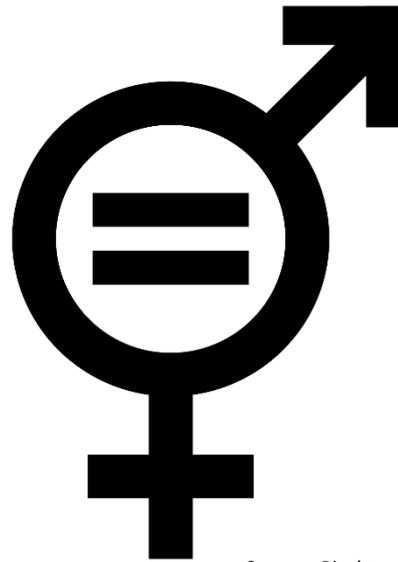
¹⁵³ Idem, p. 122.

¹⁵⁴ Idem, p. 123.

¹⁵⁵ Idem, pp. 124-125.

¹⁵⁶ Idem, p. 125.

¹⁵⁷ Idem, pp. 125-126.



Source : Pixabay

Une société garantissant l'égalité entre les hommes et les femmes a aussi à s'engager dans une lutte renforcée contre les violences physiques, morales ou psychologiques dont sont encore victimes les femmes et les minorités sexuelles dans la sphère privée comme publique. Prévention, lutte, sanction, information et soutien des victimes pour porter plainte pour que la violence ne soit plus minimisée ou légitimée.

2. Au niveau des mentalités

Lutter contre les discriminations de genre, c'est travailler sur les mentalités, sur les convictions infondées, conscientes ou inconscientes que les hommes restent supérieurs aux femmes. Lutter contre les discriminations de genre, c'est identifier et déconstruire les stéréotypes persistants qui maintiennent les inégalités entre les hommes et les femmes, entre les hétérosexuels et les homosexuels ou bisexuels.

Comment ?

En formant et sensibilisant les acteurs de terrain comme les policiers, les gardiens de la paix, les travailleurs sociaux, mais aussi les journalistes¹⁵⁸.

Lutte contre les violences faites aux femmes à travers les médias

Isabelle Simonis, ministre de l'Enseignement de promotion sociale, de la Jeunesse, des Droits des femmes et de l'Égalité des chances de la Fédération Wallonie-Bruxelles :

À la fin de 2017, la quatrième assemblée Alter Egaales a clôturé une année de travail consacrée à la thématique du droit à l'intégrité physique et psychique, dont un volet spécifique était dédié au traitement médiatique des violences faites aux femmes. Comme

¹⁵⁸ Voir notamment Parlement de la Communauté française, Commission de l'Enseignement de promotion sociale, de la Jeunesse, des Droits des femmes et de l'Égalité des chances, *Compte-rendu intégral. Séance du 20/02/2018 (après-midi)*, pp. 6-8 - <http://archive.pfwb.be/1000000020860ef>

vous l'avez rappelé, les constats et les résultats montrent qu'il existe bien un lien entre les médias et la lutte contre les violences faites aux femmes. Un traitement journalistique adapté permettrait de calculer l'ampleur de ce phénomène sociétal, mais surtout de changer l'image et la perception qu'en a le grand public. Les stéréotypes de genre ont effectivement une influence sur le traitement médiatique des violences et, inversement, un traitement inapproprié peut renforcer les stéréotypes de genre, voire perpétuer indirectement cette violence. Il faut donc les démolir, les combattre. Nous attendons maintenant les conclusions de l'étude menée par l'AJP et l'Université catholique de Louvain (UCL), relative au traitement médiatique des violences faites aux femmes. Elle est menée parallèlement à nos travaux. Cette étude nous permettra éventuellement d'affiner nos recommandations que nous transmettrons alors à la profession et au ministre Jean-Claude Marcourt. Par ailleurs, depuis le début de la législature, je travaille, dans le cadre de mes compétences et également en collaboration avec le ministre Marcourt, sur la question des stéréotypes de genre dans les médias. Les principaux projets portés sont : le financement octroyé au Conseil supérieur de l'Audiovisuel (CSA) pour mener une étude sur les stéréotypes sexistes dans la publicité, dont les résultats seront diffusés en mars prochain ; la base de données Expertalia, composée d'expert(e)s issu(e)s de la diversité, qui a été lancée en octobre 2016, en collaboration avec l'AJP. Cette base de données a pour objectif de garantir plus d'égalité, autrement dit davantage de femmes et plus de diversité dans les origines des experts interviewés par les médias ; et enfin, le nouveau règlement adopté par le CSA pour les chaînes de télévision et de radio qui vise à encadrer leurs programmes d'information lors des prochaines élections. Parmi les nouveautés figure le respect de l'égalité femme-homme. Les chaînes devront ainsi veiller autant que possible à atteindre une parité entre les hommes et les femmes dans les débats. Cette nouvelle mesure contribue aussi, me semble-t-il, à démolir des stéréotypes de genre dans les médias.¹⁵⁹

En sensibilisant le grand public par des campagnes sur les contenus sexistes dans les publicités et dans les médias.

En sensibilisant le grand public sur les comportements sexistes et homophobes qui se passent en rue, dans les transports en commun, sur le lieu de travail, mais aussi dans la sphère privée, dans le couple et dans la famille. Chacun, chacune, en prenant conscience des stéréotypes de genre qui lui sont inculqués depuis la naissance peut réduire les inégalités et les discriminations et donner un autre modèle aux jeunes générations.

Les inégalités dans le couple

Dans le couple, on souligne souvent les inégalités entre les deux sexes. Mais il faut prendre en compte les effets de cette socialisation différenciée qu'ont eue dans leur enfance filles et garçons. Par exemple, que se passe-t-il lorsqu'un couple veut partager le travail domestique ? Les femmes s'assimilent « au propre et au ranger » qu'elles « doivent » assurer dans l'espace domestique : si c'est sale chez elle, c'est sale dans leur tête. Donc la femme nettoie avant que cela soit sale. Les hommes se mettent à ranger et à nettoyer quand il y a trop de chaussettes qui traînent, que tout est encombré... La femme a un comportement préventif, l'homme curatif. Lorsque le couple décide de partager les tâches, les femmes « craquent » souvent avant les hommes... Donc, l'égalité nécessite que

¹⁵⁹ Parlement de la Communauté française, op. cit., p. 8

chacun, mais aussi chacune, lâche un peu sur ces comportements, ces habitudes incorporés¹⁶⁰

3. Au niveau éducatif

Pour tendre vers une société plus égalitaire entre les hommes et les femmes, l'éducation est un levier essentiel.

Nous l'avons vu, les choses se jouent dès le plus jeune âge dans les familles. Outre les campagnes grand public déjà évoquées, la sensibilisation et le soutien à la parentalité passent par toutes les structures qui accueillent les enfants et leurs parents : crèches, halte-garderie, ONE, maisons de quartier, écoles de devoir, etc.

Ensuite, nous l'avons déjà évoqué, l'école est l'instance de socialisation clé pour éduquer enfants et adolescents à l'égalité de genre. Il s'agit de mettre en œuvre une politique éducative visant l'égalité réelle entre les filles et les garçons comme le Conseil de l'Education et de la Formation, dont l'UFAPEC fait partie, le recommande dans l'avis 137 de novembre 2017 que nous présentons succinctement :

- énoncer clairement dans une déclaration politique que la réalisation de l'égalité entre filles et garçons, entre hommes et femmes constitue, à tous niveaux d'enseignement, un objectif éducatif à part entière et ce de façon transversale ;
- dégager des moyens financiers suffisants et budgétisés à cette fin ;
- organiser un tronc commun polytechnique et pluridisciplinaire, sans curriculum caché visant explicitement l'égalité des filles et des garçons, accompagné d'une approche orientante non sexuée ;
- articuler ce projet et son cadre conceptuel en cohérence et en complémentarité avec les autres politiques publiques (emploi, culture, sport, jeunesse, etc.) dans le cadre de la mise en œuvre du décret *gender mainstreaming*¹⁶¹ ;
- mener toutes les observations et recherches nécessaires à la compréhension des mécanismes à l'origine des inégalités filles-garçons, y compris des études croisant les effets du genre avec d'autres sources d'inégalités afin d'éviter que certaines catégories d'apprenants soient « invisibilisées » ;
- impliquer toutes les parties prenantes du système éducatif (parents, élèves, étudiants, personnel éducatif et d'encadrement, etc.) et concernant tous les niveaux d'enseignement ;
- décliner, en lien avec ce projet éducatif, des politiques destinées à corriger la ségrégation horizontale et verticale des personnels de l'enseignement pour toutes les

¹⁶⁰ *Masculin-Féminin pluriel*, op. cit., p. 106.

¹⁶¹ Selon le Groupe de spécialistes pour une approche intégrée de l'égalité (EG-S-MS) du Conseil de l'Europe, le *gender mainstreaming* est : la (ré)organisation, l'amélioration, l'évolution et l'évaluation des processus de prise de décision, aux fins d'incorporer la perspective de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines et à tous les niveaux, par les acteurs généralement impliqués dans la mise en place des politiques - http://igvm-iefh.belgium.be/fr/activites/gender_mainstreaming

fonctions et à tous niveaux comme, par exemple, la participation équilibrée dans les organes consultatifs et décisionnels ;

- préciser dans le décret « Missions » des modalités qui permettent aux enseignants de penser les origines des inégalités notamment entre les filles et les garçons, et d'envisager des pratiques pédagogiques visant l'égalité et donc, de ne pas différencier selon le sexe ;

- fixer les conditions minimales à remplir pour qu'un prestataire EVRAS puisse intervenir au sein d'une école et qu'il puisse être agréé par un système de labellisation. De cette manière, le contenu véhiculé par les partenaires tant internes qu'externes concernant le genre dans le cadre d'EVRAS n'ira pas à l'encontre des objectifs de ce dispositif ;

- en ce qui concerne les pratiques enseignantes : intégrer le genre dans la formation initiale des enseignants à tous les niveaux d'enseignement. Le futur décret sur la formation initiale des enseignants doit intégrer la question du genre de manière spécifique. Il s'agit aussi d'intégrer le genre dans la formation continue des enseignants à tous les niveaux d'enseignement¹⁶².

A l'école toujours, comme le précise encore la revue *Faits et Gestes*, il est nécessaire également de développer une politique globale sur le contenu des supports pédagogiques et des manuels scolaires et de développer une approche libérée des stéréotypes de genre dans la question de l'orientation des élèves. Il conviendrait aussi d'élargir le champ des représentations des jeunes concernant les métiers et leur exercice ainsi que des différentes formes et modèles de conciliation vie privée et vie professionnelle en portant une attention plus grande aux élèves faisant des choix atypiques¹⁶³. A ce sujet, la Direction de l'Egalité des Chances de la Fédération Wallonie-Bruxelles vient de réaliser et de mettre à disposition un nouvel outil de sensibilisation et d'information sur la question des inégalités filles-garçons à l'école : *Filles-garçons, une même école*¹⁶⁴.

Extrait de l'interview de Catherine Lemaitre

A ce sujet, quel rôle l'école vous semble-t-elle jouer en matière d'éducation à l'égalité de genre ? Voyez-vous des pistes pour qu'elle joue davantage son rôle en la matière ? Le CEF a-t-il des revendications, attentes à ce sujet ?

Je pense que beaucoup de familles sont bien plus en avance sur la question que l'école. Même si de manière globale, la société a encore énormément d'efforts à faire. L'école se doit de jouer un rôle éducatif en la matière notamment parce que certaines familles sont encore très loin de cette égalité et puis, surtout, que cela permettra aussi à l'ensemble de la société de progresser sur la question, parce que l'école sera enfin un modèle positif.

Ce rôle, elle peut le jouer

- Par les cours d'EVRAS (Education à la Vie Affective Relationnelle et Sexuelle)
- De façon transversale en ayant conscientisé et sensibilisé l'équipe éducative à l'égalité de

¹⁶² Conseil de l'Education et de la Formation, *Comment intégrer la dimension de genre dans le système éducatif de la Fédération Wallonie-Bruxelles ?* – Avis 137, op. cit.

¹⁶³ *Revue Faits & Gestes*, op. cit., p. 13.

¹⁶⁴ <http://www.egalitefillesgarcons.be/>

genre. Cela passe par la formation initiale et continuée. Cela va bien au-delà des manuels scolaires. L'école doit tendre vers une école plus inclusive qui accepte les différences et accepte tous les élèves. Pour le CEF, tous les élèves sont des élèves et c'est l'école qui doit s'adapter aux élèves et pas l'inverse. A l'heure actuelle, la situation est dramatique pour les élèves qui ne correspondent pas au modèle idéal de l'élève (qui soyons clair, n'existe pas !). L'école n'intègre et ne respecte pas les différences quelles qu'elles soient.

Pour l'UFAPEC, en plus d'une politique globale sur l'égalité de genre dans les écoles, l'EVRAS est certainement un élément-clé pour lutter contre les inégalités et discriminations de genre. Comme l'UFAPEC l'a rappelé dans sa récente étude¹⁶⁵, l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle dès l'enseignement maternel est un domaine complexe, parfois sensible parce qu'il fait intervenir des aspects relatifs à l'intime, aux valeurs, aux différences. Elle est pourtant incontournable alors qu'elle reste encore négligée ou réduite à certains aspects dans pas mal d'écoles. Donner toute sa place à l'EVRAS et dans toutes ses dimensions permettrait à l'école d'enrayer la reproduction des inégalités de genre, notamment en son sein.

Enfin, comme nous l'avons déjà exprimé dans notre analyse sur les cours de récréation¹⁶⁶, le Pacte pour un Enseignement d'Excellence prévoit, dans l'Avis numéro 3, de lutter contre les inégalités liées au genre¹⁶⁷. Le Pacte précise par ailleurs qu'une attention particulière doit se porter sur les garçons¹⁶⁸. Si nous soutenons ces démarches importantes et porteuses de sens par rapport à la question des inégalités de genre, nous regrettons que cet engagement se restreigne au seul public des garçons. Si les garçons semblent être plus touchés par des difficultés scolaires et s'il importe d'y remédier, il ne faut pas oublier que la société dans laquelle nous sommes et dans laquelle s'inscrit le cadre scolaire est une société encore sexiste, dont les filles et les femmes sont les premières victimes.

¹⁶⁵ Michaël Lontie, *L'Éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) : quels enjeux et perspectives ?* ETUDE UFAPEC n° 13.17.

¹⁶⁶ Manon Claes, *Cour de récréation : une place égale pour les filles et les garçons ?* op. cit.

¹⁶⁷ P. 290 - http://www.pactedexcellence.be/wp-content/uploads/2017/05/PACTE-Avis3_versionfinale.pdf

¹⁶⁸ Ibidem.

Conclusion

Longtemps, le rapport entre les sexes a reposé sur la *domination masculine*, l'homme étant considéré comme supérieur à la femme qui n'avait d'existence et de reconnaissance qu'à travers celui dont elle dépendait.

Les mouvements féministes, puis homosexuels, et les sciences humaines sont venus remettre en question le modèle patriarcal qui réduisait les femmes à des êtres inférieurs et les minorités sexuelles à des malades ou des criminels.

La révolution socio-culturelle de mai 68 a cristallisé les revendications égalitaires et a permis l'acquisition de nombreux droits. L'égalité de genre a été peu à peu reconnue et légiférée. On a cru que le mouvement était en marche, que les inégalités et discriminations liées au genre et à l'orientation sexuelle allaient disparaître peu à peu dans la suite logique du discours officiel.

Et pourtant ! Des inégalités substantielles persistent : les violences faites aux femmes sont toujours bien réelles ; le schéma où l'homme pourvoit aux besoins de la famille et où la femme reste le deuxième sexe est toujours d'actualité ; les minorités sexuelles peinent toujours à être intégrées et respectées.

C'est sans doute le constat principal de cette étude : si la société actuelle donne plus de place à la liberté et l'épanouissement personnels de l'individu, elle le maintient encore dans un carcan caché de genre, en contradiction avec une égalité officielle.

Une majorité d'entre nous se dit en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes et pour une reconnaissance des minorités sexuelles. Pourtant, des résistances conservatrices conscientes et inconscientes, auxquelles participent les deux instances de socialisation principales que sont l'école et la famille, empêchent l'installation d'une société égalitaire. Les stéréotypes masculins et féminins, autrement dit des qualités supposées naturelles en fonction du groupe sexué, entretiennent les inégalités et discriminations de genre en continuant à valoriser le masculin.

Cette tension permanente entre discours égalitaires et résistances conservatrices peut expliquer une difficulté à pouvoir se définir et prendre sa place en tant que femme, homme ou personne appartenant à une minorité sexuelle aujourd'hui.

Cette tension peut expliquer que les femmes soient dans un grand écart épuisant entre l'injonction d'être une employée performante et investie et une maman et une compagne présente et attentionnée, la révolution ménagère ayant échoué ; cette tension peut encore expliquer que les jeunes femmes, beaucoup plus nombreuses que leurs mères et grand-mères à avoir investi dans des études, retardent l'arrivée d'un enfant, voire y renoncent, la maternité risquant de compromettre leur carrière ou leur épanouissement personnel.

Cette tension peut expliquer que les hommes tâtonnent pour correspondre à une masculinité qui collerait avec le respect des femmes et des minorités sexuelles alors que la virilité les a toujours définis et que des pressions sociales vont encore dans ce sens : certaines femmes veulent encore *un mec bien viril* et la société ou l'entourage réprouvait des comportements masculins jugés trop sensibles ou une trop grande implication des

hommes dans la sphère privée. En un mot, la masculinité est en crise et il est bien difficile de savoir comment être un homme aujourd'hui.

Cette tension peut expliquer le rejet et, derrière le rejet, la peur, que suscitent encore les personnes homosexuelles, hommes, femmes ou transgenres : s'il y a envers eux une tolérance croissante quant au droit à s'aimer, d'avoir des enfants, c'est en réintégrant la bicatégorisation traditionnelle où l'un *fera l'homme*, l'autre *la femme*. En effet, les sociétés humaines aiment l'organisation, les classifications où chacun joue un rôle bien défini.



Source : Pixabay

L'UFAPEC est convaincue que décréter l'égalité de genre ne suffit pas. Ce dernier demi-siècle l'a prouvé. Agir sur la machine du genre pour l'émancipation de toutes et tous demande aussi des changements de mentalités comme un changement de modèle.

Choisir la voie de l'égalité demande de sortir de nos certitudes, d'accepter que ce que nous considérons comme des vérités, et qui a conditionné notre parcours d'homme ou de femme, soit temporaire et culturel. Analyser et déconstruire les stéréotypes sexuels dont nous avons hérités est une première étape.

Une seconde étape est d'oser un nouveau modèle qui remet en question la frontière du public et du privé, du monde du travail et de la famille et qui permet enfin l'émancipation des femmes comme le droit pour les hommes de s'impliquer plus dans la sphère privée et notamment dans le soin aux enfants.



Ce nouveau modèle passe par des politiques complémentaires entre un système de congés parentaux partagés entre les mères et les pères, un large service public de qualité et accessible à tous dédié à la petite enfance, une éducation et une socialisation non sexiste dès le plus jeune âge.

Cela demande de la part de l'école de respecter le rythme de la majorité des familles d'aujourd'hui où les deux parents travaillent. Cela demande encore une formation et un accompagnement des équipes éducatives pour une éducation à l'égalité de genre notamment par l'EVRAS, pour une pédagogie égalitaire et pour des choix d'orientation libres et positifs des élèves, en co-éducation avec les parents. Ainsi, les jeunes pourront se construire plus sereinement et librement dans leur genre.

Le visage de la féminité et celui de la masculinité sont devenus complexes et pluriels. Ne serait-ce pas une opportunité ? Celle de permettre aux hommes et aux femmes de se rejoindre et de se comprendre dans ce qui les définit d'abord dans une humanité partagée.

Annexe 1

Interview de Catherine Lemaitre, coordinatrice du CEF (Comité des Elèves Francophones pour le secondaire)

Cinquante ans se sont écoulés depuis la révolution culturelle de mai 68 qui a drainé avec elle une multitude de changements en matière d'égalité de genre. Aujourd'hui, les étudiants, filles et garçons que vous côtoyez semblent-ils plus libres et épanouis dans leur genre que les précédentes générations ?

Oui il y a eu une grande évolution, c'est certain. Les élèves sont beaucoup plus épanouis, ils s'assument beaucoup plus, la société a beaucoup changé notamment dans l'acceptation de l'homosexualité (couple, mariage, adoption). Nous sommes dans une société où c'est beaucoup mieux vécu, où il y a un langage de genre beaucoup plus inclusif.

A l'école cependant, c'est très différent : les élèves sont renvoyés à une la société d'il y a 30 ans. Il y a, par exemple, encore beaucoup d'homophobie, l'homosexualité est encore taboue et c'est difficile pour les élèves de faire leur coming-out ; à ce sujet, le taux de suicide des élèves concernés est beaucoup plus élevé que chez les élèves hétérosexuels. Le système scolaire n'est pas ouvert et ne gère pas cette question. Par exemple, il n'y a pas d'étude qui s'intéresse à la question des insultes homophobes à l'école.

Des campagnes comme les GrIS¹⁶⁹ sont vraiment utiles pour déconstruire toute une série de stéréotypes sur ces questions mais si l'école dysfonctionne de façon structurelle, on ne changera pas le fond du problème. Prenons l'exemple des élèves transgenres. A l'école secondaire, ils ne sont pas reconnus dans leur identité, on continue de les appeler par leur ancien prénom alors que dans l'enseignement supérieur, des dispositions ont été prises pour que le prénom d'usage soit utilisé.

De manière générale, ce qui bloque c'est que l'école obligatoire n'a pas conscience qu'elle reproduit et renforce ces inégalités de genre. Elle vit trop en vase clos et prend le jeune uniquement dans sa posture d'élève et pas dans sa globalité ce qui est pourtant primordial pour son épanouissement et sa scolarité. Dans les travaux du Pacte pour un enseignement d'excellence, les élèves avaient proposé de mettre en place des sortes de conseillers principaux d'éducation (comme en France) qui prennent ça en compte.

Même si la société a beaucoup évolué, il y a encore beaucoup d'inégalités de genre bien perceptibles à l'école qui reproduit et renforce des stéréotypes persistants comme l'idée que les filles doivent être calmes et studieuses alors que les garçons peuvent être turbulents et moins appliqués.

A ce sujet, il faut aussi noter que c'est difficile et compliqué d'être un garçon face au stéréotype masculin qui veut que l'on soit grand, fort, courageux, un peu agressif bref bien viril. Ce modèle est

¹⁶⁹ Ce que l'on appelle les « animations GrIS » (pour Groupe d'Intervention Scolaire) nous vient du Canada consistent à proposer aux élèves des témoignages de bénévoles, bi ou homosexuels, qui témoignent de leur vécu. Pour Anne Evrard, bénévole au GrIS Wallonie, l'objectif de ces témoignages n'est pas de faire du militantisme ni de se poser en martyr mais de se présenter et répondre en toute sincérité aux questions que se posent les élèves ». (cf. EVRARD, A., Le GrIS, la formule gagnante venue du Canada, in Prospective Jeunesse, n°76, printemps 2016, pp. 8-10 - http://www.handicap-et-sante.be/hswp/wpcontent/uploads/2017/07/DSPProspective-Jeunesse-n76_EVRAS.pdf)

survalorisé partout : publicité, cinéma, politique... On demande aux garçons d'être quelqu'un qui n'existe pas. Il y a des hommes qui pleurent ou qui ne se battent pas.

Selon vous qu'est-ce qui peut freiner les filles et les garçons à sortir des stéréotypes de genre dans le choix de leurs études et professions ?

A nouveau, l'école n'est pas consciente qu'elle reproduit et renforce les stéréotypes de genre. En survalorisant les valeurs masculines, on ne permet pas aux filles d'oser, elles n'ont pas confiance en elles ni dans leur potentiel et choisissent des options où elles sont sûres de réussir alors que les garçons sont invités de façon implicite à prendre des risques, à être créatifs et entreprenants. De même, on ne permet pas non plus aux garçons de choisir des filières « plus féminines ». Par ailleurs, le fait qu'on demande aux élèves de faire des choix très tôt : l'âge de 14 ou 15 ans (fin 2^e secondaire actuellement, fin de 3^e bientôt avec l'allongement du tronc commun prévu par le Pacte) coïncide avec un moment où ils sont en pleine construction de leur identité masculine ou féminine. A cet âge, évoluant dans une école où l'égalité de genre n'existe pas, ils vont choisir en fonction de ce qu'ils pressentent qu'on attend d'eux et s'orienter vers des options puis professions fortement genrées (les filles institutrices, les garçons ingénieurs par exemple).

Et les filles qui très tôt, optent pour des études puis une profession qui vont leur permettre d'abord de s'occuper de leur(s) futur(s) enfant(s), n'est-ce pas plus la maternité que l'inégalité de genre qui influence leur choix ?

Non. Là c'est pire : c'est que ces jeunes filles ont, en plus, intégré le fait que ce sera leur conjoint qui assurera le gros des revenus, qu'elles seront un salaire d'appoint d'abord dévouées aux soins des enfants.

A ce sujet, quel rôle l'école vous semble-t-elle jouer en matière d'éducation à l'égalité de genre ? Voyez-vous des pistes pour qu'elle joue davantage son rôle en la matière ? Le CEF a-t-il des revendications, attentes à ce sujet ?

Je pense que beaucoup de familles sont bien plus en avance sur la question que l'école. Même si de manière globale, la société a encore énormément d'efforts à faire. L'école se doit de jouer un rôle éducatif en la matière notamment parce que certaines familles sont encore très loin de cette égalité et puis, surtout, que cela permettra aussi à l'ensemble de la société de progresser sur la question parce que l'école sera enfin un modèle positif.

Ce rôle, elle peut le jouer

- *Par les cours d'EVRAS (Education à la Vie Affective Relationnelle et Sexuelle)*
- *De façon transversale en ayant conscientisé et sensibilisé l'équipe éducative à l'égalité de genre. Cela passe par la formation initiale et continuée. Cela va bien au-delà des manuels scolaires. L'école doit tendre vers une école plus inclusive qui accepte les différences et accepter tous les élèves. Pour les CEF, tous les élèves sont des élèves et c'est l'école qui doit s'adapter aux élèves et pas l'inverse. A l'heure actuelle, la situation est dramatique pour les élèves qui ne correspondent pas au modèle idéal de l'élève (qui soyons clair, n'existe pas !). L'école n'intègre et ne respecte pas les différences quelles qu'elles soient.*

Petite parenthèse, pensez-vous que l'école non-mixte avait des avantages en matière d'égalité de genre ?

C'est une bonne chose que l'école soit mixte. Néanmoins, préserver des espaces protecteurs important. Et si ces espaces doivent être de temps en temps non mixtes, pourquoi pas.



L'école doit être bienveillante et non pas humiliante ou jugeante pour offrir aux élèves des espaces protecteurs où les jeunes peuvent évoluer en toute sécurité dans leur questionnement et la construction de leur personnalité.

Prenons l'exemple des toilettes, certaines écoles refusent l'accès libre aux toilettes et ne mettent pas de bandes hygiéniques à disposition pour les jeunes filles. Imaginez le malaise et le désarroi qu'elles peuvent vivre.

Autre exemple : les règlements d'école sur les tenues vestimentaires qui « ne peuvent être inadéquates ou indécentes ». Qu'est-ce que cela signifie ? Une école juge des jupes trop longues inappropriées parce que ce serait un signe religieux ; une autre école qualifie une élève d'indécente lorsqu'elle porte une certaine blouse alors que sa condisciple à la poitrine plus menue peut porter cette même blouse. Sur quels critères peut-on juger ainsi des élèves ? Ces codes sont trop stricts et renforcent les inégalités de genre. Il y a une réflexion à avoir là-dessus.

Les travaux du Pacte ne consacrent que quelques lignes à la question ¹⁷⁰ et insistent d'abord sur les inégalités faites aux garçons alors qu'il n'y a pas un mot sur le sexisme qui frappent les filles ou les remarques homophobes ou transgenres dont sont victimes les élèves. Si le CEF appuie l'importance d'une formation et d'une sensibilisation spécifique à la problématique du genre, il s'étonne de la faiblesse de cette partie du projet de l'Avis n° 3 et de la seule mention d'une attention particulière qui devrait exclusivement se porter sur les nombreux défis qui se poseraient aujourd'hui à l'école pour les seuls garçons.

Pensez-vous que la féminisation croissante de l'enseignement a des impacts sur la problématique d'égalité de genre à l'école ?

Je pense que cette féminisation est effectivement une réalité mais qu'a priori, c'est la structure scolaire, le système scolaire, qui reproduit et renforce les stéréotypes. Que les professeurs soient des hommes ou des femmes, ils ou elles n'auront connu que ce système reproducteur d'inégalités, de leurs 3 ans à leurs 65 ans. Si à un moment, le système scolaire ne se remet pas en question et ne dit pas "stop, il faut que ça change radicalement", c'est compliqué de reprocher aux professeurs de reproduire ce qu'ils connaissent sans leur donner les outils pour déconstruire toutes ces inégalités. Qu'ils soient des hommes ou des femmes.

¹⁷⁰ Avis n°3 du groupe central, Pacte pour un enseignement d'Excellence, 7 mars 2017, p 290 - http://www.pactedexcellence.be/wp-content/uploads/2017/05/PACTE-Avis3_versionfinale.pdf

Annexe 2

Interview de Sophie, professeur d'histoire et France, professeur de comptabilité

50 ans se sont écoulés depuis la révolution culturelle de mai 68. Aujourd'hui, les étudiants, filles et garçons que vous côtoyez semblent-ils plus libres et épanouis dans leur genre que les précédentes générations ?

Sophie : Oui, sans conteste, depuis mai 68 et de façon générale, je considère que les jeunes sont plus épanouis et plus matures. Avant, il y avait beaucoup plus de soumission par rapport aux parents, aux pères tout spécialement. Aujourd'hui, même s'il y a encore des familles très strictes, les jeunes sont libres de penser par eux-mêmes, ils sont plus autonomes. Par ailleurs, ils manquent parfois de repères parce qu'on est dans une société où tout passe, où tout semble bon.

Personnellement, j'ai encore connu l'ancienne éducation : un papa plus âgé qui avait grandi au Congo et qui était assez sévère. Les règles étaient strictes et c'est lui qui les mettait. Ma mère était plus jeune. Elle a enseigné quelques temps puis, lorsqu'elle s'est mariée, l'école lui a demandé d'arrêter de travailler, c'était ainsi. Elle a été mère au foyer et par exemple, elle n'a jamais conduit, mon père ne voulait pas.

Les chiffres nous montrent que les filles réussissent en moyenne mieux à l'école que les garçons. Pourtant elles continuent à s'orienter vers des options et professions principalement dans le secteur des services et soins aux personnes, moins prestigieuses, avec moins de responsabilités et moins bien rémunérées que les hommes.

Selon vous, qu'est-ce qui peut freiner les filles et les garçons à sortir des stéréotypes de genre dans le choix de leurs études et de leur profession ?

Sophie : Je trouve que les études secondaires, les humanités, du moins pour le général, laissent encore le champ ouvert pour les études supérieures. Même nos élèves de technique de qualification en comptabilité ou bureautique bifurquent après leur secondaire.

France, professeur de comptabilité qui nous a rejointes : dans mon option les filles ont un profil fort scolaire : ne pas se faire remarquer, bien faire les choses, ne pas décevoir. Elles manquent souvent d'audace, d'esprit critique. Les filles sont beaucoup plus dociles, normatives. Les garçons, eux, ruent dans les brancards. Ils peuvent aller soit vers le décrochage soit mordre à l'hameçon et chaque année, j'en ai au moins un qui va s'intéresser au droit fiscal, poser des questions et se passionner jusqu'à chercher à devenir spécialiste de la fraude.

Pour ces deux enseignantes, les choix d'options des élèves sont encore fort influencés par les parents et les représentations que les jeunes ont des études et professions ; c'est encore très culturel. Par exemple, un entrepreneur c'est celui qui fait 70h/semaine et qui, donc, ne saura pas s'occuper des enfants. La question de la maternité freine les jeunes

filles pour certains métiers. Les jeunes ont encore aussi des perceptions comme le fait qu'un garçon ne « s'abaisse » pas à s'occuper des petits, c'est-à-dire des enfants, des personnes handicapées, âgées ou malades.

C'est dû à quoi selon vous ?

France : Euh, c'est dans les gênes, non ?

Et vous qu'est-ce qui vous a motivées à choisir l'enseignement ?

Sophie : c'est l'envie de travailler avec les jeunes après avoir fait beaucoup de mouvement de jeunesse.

France : après avoir fait HEC (Hautes Etudes de Commerce), on m'a proposé des heures dans l'enseignement, j'ai aimé et je me suis dit c'est pas mal pour la vie de maman.

France retourne en classe

Pour avoir connu l'école non-mixte, pensez-vous que ce système permettait aux jeunes de se sentir mieux dans leur genre, de se construire, de s'orienter ? Si oui, faut-il préserver des espaces ou moments de non-mixite pour que les jeunes puissent s'exprimer plus facilement par rapport à leur genre ?

Sophie : j'ai connu l'école de filles et j'en ai un mauvais souvenir. Au niveau de l'ambiance, c'était plutôt triste et puis on ne connaissait absolument pas les garçons, il y avait comme un malaise. Il m'a fallu attendre l'univ pour ça... En secondaire, un prêtre organisait des rencontres chrétiennes avec une autre école de garçons, pareil pour le voyage rhéto et c'était l'occasion de découvrir les garçons.

Mes filles ont bien sûr connu l'école mixte mais pour les mouvements de jeunesse, je pensais que c'était mieux qu'elles soient rien qu'entre filles. Finalement elles sont arrivées dans une troupe mixte est c'était vraiment très chouette, je ne regrette pas du tout. A l'école, pour des moments comme les cours d'EVRAS, c'est bien que les filles et les garçons soient séparés et puissent s'exprimer librement.

A ce sujet, quel rôle, selon vous, l'école joue-t-elle en matière d'éducation à l'égalité de genre ?

L'école a vraiment un rôle à jouer pour préserver les acquis de mai 68.

Notamment parce que l'égalité n'est pas encore acquise dans toutes les familles ?

Oui voilà. C'est naturel qu'une fille soit assise à côté d'un garçon par exemple. Certains l'apprennent à l'école.

L'école mixte fille-garçon mais aussi mixte au niveau social lutte contre les stéréotypes de genre. C'est assez flagrant comme les élèves sont dans ces stéréotypes. Nous venons d'organiser un souper. Comme chaque fois, les filles se retrouvent dans les services cuisine, installation des tables, vaisselle et les garçons au bar et pour porter du matériel. Lorsqu'on organise un voyage ou la retraite, où il y a toujours des professeurs des deux sexes, on veille à déconstruire ces stéréotypes. Un collègue masculin a mis des grands gars baraqués à la cuisine, c'était une belle image et ils ont vécu une expérience géniale.

Bibliographie

- AUDUC Jean-Louis, L'éducation entre les garçons et les filles se construit en marchant sur les deux jambes in *Cairn.info*, 2014 - <https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2014-1-page-175.htm>
- BADINTER Elisabeth, *Le conflit, la femme et la mère*, Flammarion, 2010
- BAELE Myriam, *Que portais-tu ce jour-là ? : à Molenbeek, une expo-réflexion sur le viol*, 8/01/2018 - https://www.rtb.be/info/regions/bruxelles/detail_que-portais-tu-ce-jour-la-a-molenbeek-une-expo-reflexion-sur-le-viol?id=9805785
- BAIE France, *Les relations amoureuses des jeunes sont-elles violentes ?* Analyse UFAPEC 2017 n°20.17 - <http://www.ufapec.be/nos-analyses/2017-amours-violentes.html>
- BAIE France, *les stéréotypes des manuels scolaires par rapport aux genres sont-ils encore présents à l'école.* Analyse UFAPEC 2017 n°01.17 – <http://www.ufapec.be/nos-analyses/0117-stereotypes-manuels-scolaires.html>
- BEAGUE Philippe, *Pourquoi certains parents n'en peuvent plus ?* Régionale UFAPEC du 22/05/2012 à Marloie.
- BEGHON René, *Trente ans d'histoire du féminisme en Belgique autour de l'Université des femmes (1/2). Féminisme et éducation permanente : conquête d'une autonomie.* CVFE (Collectif contre les violences familiales et l'exclusion). 2012 - <http://www.cvfe.be/sites/default/files/doc/ep2012-11-rbegon-feminisme-et-ep-synth-verdana-0.pdf>
- BLAIS Mélissa et DUPUIS-DERI Francis, *Le mouvement masculiniste au Québec. L'antiféminisme démasqué*, Montréal, 2015 (2e édition), *Description* - <http://www.editions-rm.ca/livres/le-mouvement-masculiniste-au-quebec/>
- BOURDIEU Pierre, Intervention au Congrès de l'AFEF, Limoges, 30 octobre 1977, parue dans *Le français aujourd'hui*, 41, mars 1978 et Supplément au n° 41. Repris dans *Questions de sociologie*, Les éditions de Minuit, 1980 - <http://www.homme-moderne.org/societe/socio/bourdieu/varia/cequep.html>
- BOURDIEU Pierre, *La Domination masculine*, Paris, Le Seuil, 1998, coll. Liber.
- CLAES Manon, *L'investissement paternel perçu par des mères de milieux défavorisés. Une recherche qualitative sur le congé de paternité en Belgique*, Mémoire de master en sociologie, UCL, 2015-2016.
- CLAES Manon, *Cour de récréation : une place égale pour les filles et les garçons ?* Analyse UFAPEC 2018 n° 09.18 - <http://www.ufapec.be/nos-analyses/0918-cours-de-recre-entre-filles-garcons.html>
- Conseil de l'Education et de la Formation, *Comment intégrer la dimension de genre dans le système éducatif de la Fédération Wallonie-Bruxelles ? Dossier d'Instruction*, novembre 2017 - http://www.cef.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecured1&u=0&g=0&hash=2de008ec4ead1852208b5f2b513fabb15eea01f8&file=fileadmin/sites/cef/upload/cef_super_editor/cef_editor/Avis/CEF_Avis_137_DI.pdf
- Conseil de l'Education et de la Formation, *Comment intégrer la dimension de genre dans le système éducatif de la Fédération Wallonie-Bruxelles ? – Avis 137*, Conseil du 24 novembre 2017 http://www.cef.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecured1&u=0&g=0&hash=14f3d102a8aebdbf235162ccc81a6d28091f1d1c&file=fileadmin/sites/cef/upload/cef_super_editor/cef_editor/Avis/CEF_Avis_137.pdf

- Conseil des femmes francophones de Belgique, *Egalité filles/garçons, femmes/hommes dans le système éducatif*. Mise à jour en 2011.
<https://www.cffb.be/images/stories/dossier%20egalite.pdf>
- DE BEAUVOIR Simone, *Le Deuxième sexe*, Gallimard, 1949.
- DE WANDELER Cécile et ESTENNE Ariane, *Evaluation de l'intégration de la dimension du genre dans l'enseignement supérieur pédagogique, assortie de recommandations*, recherche réalisée pour la Commission enseignement du CFFB en juin 2008.
- DUCLOS Julie, *La longue bataille des droits des homosexuels*, RTBF, 29/07/2011 -
https://www.rtbef.be/info/societe/detail_la-longue-bataille-des-droits-des-homosexuels?id=6522593
- Emma, *Fallait demander*, 9 mai 2017 -
<https://emmaclit.com/2017/05/09/repartition-des-taches-hommes-femmes/>
- EVRARD, A., *Le Gris, la formule gagnante venue du Canada*, in *Prospective Jeunesse*, n°76, printemps 2016 - http://www.handicap-et-sante.be/hswp/wpcontent/uploads/2017/07/DSPProspective-Jeunesse-n76_EVRAS.pdf
- *Faits & Gestes, Débats & Recherches en Communauté française Wallonie-Bruxelles, Filles-garçons, égaux dans l'enseignement ?*, n°33, printemps 2010,-
http://www.egalite.cfwb.be/index.php%E2%80%AF?eID=tx_nawsecuredl&u=0&file=admin/sites/sdec/upload/sdec_super_editor/sdec_editor/documents/Rapport_finaux_des_recherches_enseignement/Faits_gestes_33_def.pdf&hash=66dc43dbe37370d4f7007ee54446317bf8cae3ef
- Fédération Wallonie-Bruxelles, *Egalité des chances. La mixité filles/garçons dans le sport, les loisirs et à l'école. Etat des lieux*. Bruxelles. 2016.
- Fédération Wallonie-Bruxelles, *Les indicateurs de l'enseignement 2016*, Indicateur 30 - <http://www.enseignement.be/index.php?page=0&navi=2264>
- Fédération Wallonie-Bruxelles. *Sexes et manuels, Promouvoir l'égalité dans les manuels scolaires*, 2012 -
http://www.egalite.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=7808fe4e708637e56ca6c08c849ea0c9da437042&file=uploads/tx_cfwbitemsdec/Sexes_et_manuels_Publication_2_pages.pdf
- Fédération Wallonie-Bruxelles, *Pacte pour un enseignement d'Excellence, Avis n°3 du groupe central*, 7 mars 2017 - http://www.pactedexcellence.be/wp-content/uploads/2017/05/PACTE-Avis3_versionfinale.pdf
- Fédération Wallonie-Bruxelles, *Enseignement.be, L'enseignement secondaire en alternance*. - <http://www.enseignement.be/index.php?page=23820>
- FERON Julie, HOUSSELOGE Dominique et LAHAYE Laudine *L'école bousculée par les nouvelles technologies : les usages numériques problématiques des jeunes à l'école*, étude UFAPEC 2016 n°15.16 - <http://www.ufapec.be/nos-analyses/1516-et2-jeunes-tic-a-ecole.html>
- FOURNIER Martine, *Mai 1968 et la libération des mœurs* in *Sciences humaines*, mai 2008.
- FRAISSE Geneviève et PERROT Michelle, *Histoire des femmes en Occident*. Tome 4 : *Le XIX^e siècle* Edition originale, 1991, quatrième quart de couverture.
- GAUSSET Marie, *L'éducation des filles et des garçons : paradoxes et inégalités* in *Revue de l'Institut français de l'éducation*. N° 112. Octobre, 2016.

- GAZALE Olivia, *Le mythe de la virilité. Un piège pour les deux sexes*. Robert Laffont, Paris, 2017 – Résumé - <https://www.babelio.com/livres/Gazale-Le-mythe-de-la-virilite/992131>
- GROSFILLEY Fabrice, *Violences sur les femmes : les chiffres belges font froid dans le dos*, 23/11/2017 - https://www.rtf.be/info/article/detail_violences-sur-les-femmes-les-chiffres-belges-font-froid-dans-le-dos-fabrice-grosfilley?id=9771294
- HALPERN Catherine, *Mères à bout de nerfs*. In *Sciences humaines*, n° 232, décembre 2011.
- HERITIER Françoise, *Masculin-Féminin* Paris, Odile Jacob, 1996.
- HERITIER Françoise, *Masculin-Féminin II. Dissoudre la hiérarchie*, Paris, Odile Jacob, 2002.
- HERITIER Françoise *Les origines de la domination masculine*. Propos recueillis par Nicolas Journet dans *Masculin-Féminin pluriel*. Sous la direction de Martine Fournier, Auxerre, 2014.
- HERITIER Françoise ? Rien de ce qui nous paraît naturel n'est naturel. Entretien réalisé par Aliocha Wald Lasowski, 18 janvier 2013 in *L'Humanité* - <https://www.humanite.fr/tribunes/francoise-heritier-rien-de-ce-qui-nous-paraît-natu-51317>
- HOUSSELOGE Dominique, *Images érotiques et pornographiques et représentations des jeunes*, Analyse UFAPEC 2017 n° 27.17 - <http://www.ufapec.be/nos-analyses/2717-images-erotiques.html>
- HOUSSELOGE Dominique, *L'enfant-roi, fait isolé ou produit de notre société ?* Analyse UFAPEC 2008 n° 10.08 - <http://www.ufapec.be/nos-analyses/l-enfant-roi-fait-isole-ou-produit-de-notre-societe.html>
- Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, *Genre et emploi du temps. (non)-évolution des stéréotypes de genre 1999, 2005 et 2013*. 2016.
- Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, *Genre et revenu. Analyse et développement d'indicateurs*. Bruxelles, 2011.
- Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, *Plafond de verre* - http://iqvm-iefh.belgium.be/fr/activites/emploi/plafond_de_verre
- Institut pour l'égalité des Hommes et des Femmes, *Chiffres. Présence des femmes au sein des institutions politiques législatives et exécutives belges*. - <http://iqvm-iefh.belgium.be/fr/activites/politique/chiffres>
- IWEPS, *Égalité entre les femmes et les hommes en Wallonie. Photographie statistique. Cahier 1 : Insertion des femmes et des hommes sur le marché du travail*, 2017.
- IWEPS, *Égalité entre les femmes et les hommes en Wallonie. Photographie statistique. Cahier 2. Le genre et l'emploi du temps en Wallonie*, 2017 - <https://www.iweps.be/publication/egalite-entre-les-femmes-et-les-hommes-en-wallonie-2017-cahier2/>
- IWEPS, *Égalité entre les femmes et les hommes en Wallonie. Photographie statistique Enseignement. Cahier 3*, 2018.
- KIPLING Richard, *Tu seras un homme mon fils* texte repris par la Fondation des Femmes dans un clip de sensibilisation avec la voix du rappeur Oxmo Puccino 2018 - <https://www.youtube.com/watch?v=q1e6rFT8E4c>
- *Le Dictionnaire des sciences humaines*. Sous la direction de Jean-François Dortier, Auxerre, 2008.

- Le Monde, *Un congé parental ? Je n'ose même pas imaginer la réaction de ma hiérarchie*, 13/03/2013 - http://www.lemonde.fr/societe/article/2013/03/13/un-conge-parental-je-n-ose-meme-pas-imaginer-la-reaction-de-ma-hierarchie_1846189_3224.html
- LEPROPRE Olivia, *Plafond de verre : quels sont les meilleurs pays pour les travailleuses ?* In *Le Vif*, 07/03/2016.
- Le Soir, *Pensions : 613 euros de moins pour les femmes*, 28/03/2018.
- LONTIE Michaël, *L'Éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) : quels enjeux et perspectives ?* Etude UFAPEC 2017 n° 13.17 <http://www.ufapec.be/nos-analyses/1317-evras-et1.html>
- LONTIE Michaël, *Repenser les rythmes scolaires*. Etude UFAPEC 2015 n° 16.15 <http://www.ufapec.be/nos-analyses/1615-rythmes-scolaires.html>
- LORRIERS Bénédicte, *Le burn out parental : maladie de notre civilisation ?* Analyse UFAPEC 2017 n° 04.17 - <http://www.ufapec.be/nos-analyses/0417-burn-out-parental.html> -
- LORRIAUX Aude, *Sondage exclusif : publicités sexistes : les Français les réproouvent...mais ne les voient pas*. Le HuffPost, actualisé le 05/10/2016 - https://www.huffingtonpost.fr/2013/03/01/publicites-sexisme-femmes-stereotypes_n_2790027.html
- MACE Eric, *L'après-patriarcat*. Paris, 2015.
- *Masculin-Féminin Pluriel* sous la direction de Martine Fournier. Editions Sciences humaines, 2014.
- MEYRAN Régis, *La révolution sexuelle a-t-elle eu lieu ?* in *Sciences humaines*, n° 284, août-septembre 2016.
- MICHELSENS Magda, *Femmes : 175 ans. Egalité et inégalités en 1830-2005*. Conseil de l'Egalité des Chances entre Hommes et Femmes. Bruxelles, 2005.
- NAVARRE Maud, *Où en sont les inégalités de genre aujourd'hui ?* in *Sciences humaines*, novembre 2017 - https://www.scienceshumaines.com/ou-les-inegalites-de-genre-sont-elles-aujourd-hui_fr_38795.html
- PIERARD Alice, *Etre père aujourd'hui*. Analyse UFAPEC 2013 n° 21.13 - <http://www.ufapec.be/nos-analyses/2013-role-des-peres.html>
- PIERARD Alice, *Quelle intégration des différents modèles de famille dans notre société ?* Analyse UFAPEC 2016 n° 18.16 - <http://www.ufapec.be/nos-analyses/1816-differents-modeles-de-familles.html>
- PINKER Susan, *Les femmes ne sont pas les clones des hommes*. Propos recueillis par Martine Fournier, avril 2010 in *Sciences humaines*.
- QUENEEE Mathieu, *Vers une féminisation à 100% du métier d'enseignant...* Le Web Pédago, 2013 - <http://lewebpedagogique.com/2013/02/12/vers-une-feminisation-a-100-du-metier-denseignant/>
- SAGESSE Caroline, *La loi anti-discrimination* in *Courrier du CRISP*, 2005/22 (n° 1887-1888- <https://www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-2005-22-page-5.html#pa4>
- SCHNEIDER Aurelia citée par Ophélie Ostermann, *Charge mentale : Le perfectionnisme domestique étouffe les femmes*, le 07/02/2018 in *Le Figaro* - <http://madame.lefigaro.fr/bien-etre/charge-mentale-bd-emma-interview-psychiatre-aurelia-schneider-livre-070218-146891>
- SENAC Réjane *L'égalité femmes-hommes*, in *Newsletter de Sciences Po*, 13/03/20123 - <http://www.sciencespo.fr/newsletter/actu/?id=4237>

- Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale – Diversité et égalité des chances, *Egalité Femmes-Hommes : l'écart salarial* - <http://www.emploi.belgique.be/defaultTab.aspx?id=8486>
- So Soir - Le magazine Lifestyle selon Le Soir, *L'illustratrice qui met en lumière la charge mentale des femmes*, 27/09/2017- <http://sosoir.lesoir.be/lillustratrice-qui-met-en-lumiere-la-charge-mentale-des-femmes>
- THOLLEMBECK Julie, *Statut de l'homme aujourd'hui (partie 2) : Les pères au foyer, un rôle à part entière*, Analyse UFAPEC 2010 N° 32.10 - <http://www.ufapec.be/files/files/analyses/2010/3210-pere-au-foyer.pdf>
- TV5 Monde, *Tu seras un homme mon fils : une campagne pour éduquer les garçons contre le sexisme*, 31/05/2018 - <https://information.tv5monde.com/terriennes/tu-seras-un-homme-mon-fils-une-campagne-pour-eduquer-les-garcons-contre-le-sexisme-240420>
- VAILLE Hélène, *Fin du dogme paternel - Les Pères - Comment être père aujourd'hui*, in *Sciences Humaines*, Mensuel n°159, avril 2005.
- VAN DER DUSSEN Sophie, Belgique, *La représentation des femmes en politique (1994-2013)*. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2013/34 (n° 2199-2200) <https://www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-2013-34-page-5.htm>
- WEINBERG Achille, *La libération sexuelle et ses lendemains* in *Sciences humaines*, Août/Septembre 2002 - https://www.scienceshumaines.com/la-liberation-sexuelle-et-ses-lendemains_fr_2582.html

Textes légaux et institutionnels

- Article 350 du Code pénal - <http://www.actualitesdroitbelge.be/droit-des-affaires/droit-des-affaires-abreges-juridiques/l-avortement/l-avortement>
- *Belgium.be, Informations et services officiel - Les conditions légales du mariage* - <https://www.belgium.be/fr/famille/couple/mariage/conditions/>
- Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, *Décret Missions* du 24 juillet 1997.
- Parlement de la Communauté française, Commission de l'Enseignement de promotion sociale, de la Jeunesse, des Droits des femmes et de l'Égalité des chances, *Compte-rendu intégral. Séance du 20/02/2018 (après-midi)* - <http://archive.pfwb.be/1000000020860ef>
- Thierry Smets *Droit belge.net*. Portail du droit belge, *Nouvelle loi sur l'adoption par les couples homosexuels*, 28.06.06 - http://www.droitbelge.be/news_detail.asp?id=339

Liens

- <http://igvm-iefh.belgium.be/fr>
- http://igvm-iefh.belgium.be/fr/activites/gender_mainstreaming
- <http://proj.siep.be/le-pro-j/etre-acteur-dans-la-societe/les-droits-de-lhomme-tes-droits/droits-des-femmes/quelques-dates-en-occident/>
- <http://www.cvfe.be/actualites/2016/11/21/lancement-campagne-francophone-lutte-contre-violence-conjugale>
- <http://www.egalitefillesgarcons.be/>



- <http://www.journaldemarie.be/>
- <https://fr.wikipedia.org/wiki/Sexting>
- https://www.rtbf.be/info/regions/bruxelles/detail_que-portais-tu-ce-jour-la-a-molenbeek-une-expo-reflexion-sur-le-viol?id=9805785
- https://www.fr.universcine.be/films/la-dominacion-masculine?gclid=EAlaIQobChMI8tHRzYCj2QJvKYSzCh06NAgGEAAYASAAEgKvN_D_BwE

Tous les liens ont été vérifiés le 12 juin 2018